



Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA)

Rapport de suivi annuel 2017 du PDSEB

Janvier à décembre 2017

Version définitive

Juillet 2018

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
TABLEAUX	8
ENCADRES	9
GRAPHIQUES.....	10
INTRODUCTION	11
RESUME EXECUTIF DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU PDSEB	13
I. DOTATION BUDGETAIRES 2017 AU SECTEUR DE L'EDUCATION	33
A. RESSOURCES ALLOUEES AU SECTEUR DE L'EDUCATION.....	33
B. FINANCEMENT DU PDSEB EN 2017 (PA 2017).....	34
C. RESSOURCES FINANCIERES TRANSFEREES AUX COMMUNES.....	35
D. PROJETS INTERVENANT AU MENA	36
II. PROGRAMME 01 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	37
A. RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS	37
B. SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA CINQUIEME MCS.....	56
C. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIEME MCS	59
III. PROGRAMME 02 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	61
A. RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS	61
B. SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA CINQUIEME MCS.....	81
C. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIEME MCS	84
IV. PROGRAMME 03 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE	85
A. RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS	85
B. SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA CINQUIEME MCS.....	103
C. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA MCS	105
V. PROGRAMME 04 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	106
A. RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS	106
B. SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA CINQUIEME MCS.....	117
C. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIEME MCS	119
VI. ANNEXES	121

SIGLES ET ABREVIATIONS

A3F	: Apprentissage du français fondamental fonctionnel
ABNORM	: Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité
ADEA	: Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique
AENF	: Alphabétisation et éducation non formelle
AFD	: Agence Française de Développement
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AMT	: Alphabétisation en Milieu de Travail
ANPE	: Agence nationale pour l'Emploi
APC	: Approche par Compétence
APENF	: Association pour la promotion de l'éducation non formelle
API	: Approche Pédagogique Intégratrice
BAC	: Baccalauréat
BAENF	: Bureau de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle
BEP	: Brevet d'Études Professionnelles
BEPC	: Brevet d'Études du Premier Cycle
BID	: Banque Islamique de Développement
BPT	: Brevet Professionnel de Technicien
BQP	: Brevet de qualification professionnel
CA	: Centres d'apprentissages
CAET	: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAP/CEG	: Certificat d'Aptitude Professionnelle /Collège d'Enseignement Général
CAPES	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
CAPET	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
CASEM	: Conseil d'Administration du Secteur Ministériel
CAST/FSDEB	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Éducation de Base
CCEB	: Chef de Circonscription d'Éducation de Base
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEAP	: Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique
CEB	: Circonscription d'Éducation de Base
CEBNF	: Centre d'Éducation de Base Non Formelle
CEEP	: Centre d'Éveil et d'Éducation Préscolaire
CEFPO	: Centre d'Évaluation et de Formation Professionnelle de Ouagadougou
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CENAMAFS	: Centre National des Manuels et des Fournitures Scolaires
CEP	: Certificat d'Études Primaires
CET	: Collège d'Enseignement Technique

CETFP	: Centres d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
CFA	: Communauté Financière de l'Afrique
CFE	: Centre de la formule enchaînée
CFP	: Centre de Formation Professionnelle
CFPI-B	: Centre de Formation Professionnelle Industrielle de Bobo-Dioulasso
CFPNF	: Centre de Formation Professionnelle Non Formelle
CFPR-Z	: Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré
CIE/Japon	: Construction d'Infrastructures Éducatives financées par le Japon
CMG	: Classe Multigrade
CMLS	: Comité Ministériel de Lutte contre le VIH, le Sida et les IST
COC	: Cadre d'orientation du curriculum
COGES	: Comité de Gestion
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPEP	: Conférence Pédagogique des Enseignants du Primaire
CPES	: Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Secondaire
CPFP	: Centres provinciaux de formation professionnelle
CPI	: Conseiller Pédagogique Itinérant
CQP	: Certificat de Qualification Professionnelle
CREAA	: Centre Régional d'Education et d'Alphabétisation en Afrique
CRFP	: Centres régionaux de formation professionnelle
CRSN	: Centre de Recherche en Santé de Nouna
CSTB	: Culture Scientifique et Technique de Base
CSTS	: Culture Scientifique et Technique de Spécialisation
DAD	: Direction des Archives et de la Documentation
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DAJC	: Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
DAMSSE	: Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Éducatives
DASCLE	: Direction des Activités Sportives, Culturelles et des Loisirs de l'Éducation
DEGP	: Direction de l'Enseignement Général Privé
DEmPC	: Direction de l'Éducation en matière de Population et de Citoyenneté
DES	: Direction des Études et des Stages
DGEC	: Direction Générale des Examens et Concours
DGEFG	: Direction Générale de l'Éducation Formelle Générale
DGEFTP	: Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels
DGENF	: Direction Générale de l'Éducation Non Formelle

DGESS	: Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGIREF	: Direction Générale de la Recherche, des Innovations Educatives et de la Formation
DGPER	: Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale
DGREIP	: Direction Générale de la Recherche en Éducation et de l'Innovation Pédagogique
DMP	: Direction des Marchés Publics
DPEIEFG	: Direction de la Promotion de l'Education Inclusive, de l'éducation des filles et du Genre
DPENA	: Direction Provinciale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
DPEPPNF	: Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DPMDT	: Direction de la Production des Matériels Didactiques et des Technologies
DRENF	: Direction de la recherche en éducation non formelle
DREPPNF	: Direction régionale de l'Education préscolaire, primaire et non formelle
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DSI	: Direction des Services Informatiques
EAS	: Evaluation des Acquis Scolaires
ECOM	: École communautaire
EFTP	: Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
EJE	: Éducateurs de Jeunes Enfants
EmPC	: Éducation en matière de Population et de Citoyenneté
ENAM	: École Nationale d'Administration et de Magistrature
ENEП	: École Nationale des Enseignants du Primaire
ENF	: Éducation Non Formelle
ENS	: Ecole Nationale de Santé
ENS-UNZ	: École Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou
EPFEP	: École privée de formation des enseignants du primaire
EQAmE	: École de Qualité Amie des Enfants
ES/CEBNF	: École Satellite et Centre d'Éducation de Base Non Formelle
FCB	: Formation complémentaire de base
FCFA	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FDC	: Fondation Communautaire pour le Développement
FE	: Formule enchainée
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle
FTS	: Formation Technique Spécifique
GAP	: Groupe d'Animation Pédagogique
GT/DENF	: Groupe Thématique/ Développement de l'Éducation Non Formelle

IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IDS	: Institut des Sciences
IEPD	: Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré
IES	: Inspecteur de l'Enseignement Secondaire
IFADEM	: Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
IGF	: Inspection Générale des Finances
INAFEEB	: Institut National de Formation des Enseignants de l'Education de Base
INFTS	: Institut National de Formation en Travail Social
INSS	: Institut nationale des sciences sociales
IP	: Instituteur Principal
ISSP	: Institut des Sciences Sociales et de la Population
ITIL	: Référentiel de coordination et d'amélioration de la gestion du réseau informatique
ITS	: Inspecteur Technique des Services
JIA	: Journée internationale de l'alphabétisation
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
KARANTA	: Organisme supra national en éducation
LP	: Lycées professionnel
LT	: Lycée technique
MCS	: Mission Conjointe de Suivi
MEJE	: Moniteur d'Éducation de Jeunes Enfants
MENA	: Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJFIP	: Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles
ND	: Non disponible
OCECOS	: Office Central des Examens et Concours du Secondaire
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPERA	: Observatoire des pratiques enseignantes dans leurs rapports avec les apprentissages des élèves
PA	: Plan d'Action
PAAQE	: Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Éducation
PAC	: Plan d'Amélioration Collectif
PACOGES	: Projet d'Appui au Comité de Gestion
PAI	: Plan d'Amélioration Individuel
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAPS/EFTP	: Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement, Formation Technique et Professionnelle
PASF	: Plan d'amélioration des services financiers
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base

PDT	: Pédagogie de texte
PMAP	: Programme de modernisation de l'administration publique
PME	: Partenariat Mondial pour l'Éducation
PNDES	: Plan National de Développement Économique et Social
PREFA	: Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue franco-arabe
Projet ES/CEBNF-	: École Satellite/Centre d'Éducation de Base Non Formelle-Éducation et
EFORD	: Formation pour un Développement Endogène
PRONAA	: Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
PSDMA	: Plan Stratégique Décennal de Modernisation de l'Administration
PSEF	: Plan sectoriel de l'éducation et de la formation
PSRC	: Plan Stratégique de Renforcement des Capacités
PSUT	: Programme Socioéconomique d'Urgence de la Transition
PTA	: Plan de travail annuel
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RAENF	: Responsable de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle
RAMAA	: Recherche Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation
REFLECT	: Regenerated Freirean Literacy Through Empowerment Community Technic
RESEN	: Rapport d'État du Système Éducatif National
SARC	: Société d'Accompagnement en Renforcement des Capacités
SDC	: Salle de Classe
SENF	: Service de l'éducation non formelle
SNAPCOC	: Stratégie nationale d'autonomisation et de pérennisation des COGES et des Coordinations communales de COGES
SP/PDSEB	: Secrétariat Permanent du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
SSA/P	: Stratégie de Scolarisation Accélérée/ Passerelles
TDR	: Termes De référence
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	: Technologies de l'Information et de la Communication en Éducation
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UNEEP-L	: Union Nationale des Établissements d'Enseignement Privés Laïcs
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH/SIDA	: Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome de l'Immunodéficience Acquis

TABLEAUX

TABLEAU 0-1 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AUDITEURS DU PRESCOLAIRE DE 2003 A 2017	14
TABLEAU 0-2 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS D'ACCÈS AU PRIMAIRE DE 2001 A 2017	15
TABLEAU 0-3 : INDICATEURS D'ACCÈS DU POST-PRIMAIRE.....	17
TABLEAU 0-4 : INDICATEURS D'ACCÈS DU SECONDAIRE.....	18
TABLEAU 0-5 : INDICATEURS D'EFFICACITÉ INTERNE AU PRIMAIRE, POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	20
TABLEAU 0-6 : INDICATEURS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ AU PRIMAIRE, POST-PRIMAIRE.....	20
TABLEAU N° 0-7 : ÉVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU BEPC DE 20013 A 2017	26
TABLEAU 0-8 : PROPORTION DES CLASSES (GP) AYANT RÉALISÉ AU MOINS 770 HEURES.....	29
TABLEAU 0-9 : SITUATIONS DES CLASSES (GP) DISPOSANT DES DONNÉES SUR AU MOINS HUIT (08) MOIS	30
TABLEAU 0-10 : INDICATEURS D'ACCÈS ET DE QUALITÉ DE L'ENF	32
TABLEAU I-1: EVOLUTION DES RESSOURCES DU SECTEUR DE L'EDUCATION (EN MILLIONS DE FCFA)	33
TABLEAU I-2 : EVOLUTION DU FINANCEMENT DU PDSEB PAR INSTRUMENT (EN MILLIONS DE FCFA)	33
TABLEAU I-3:EVOLUTION DU TAUX D'ALLOCATION BUDGETAIRE AU SECTEUR EDUCATION	33
TABLEAU I-4 : REPARTITION DES RESSOURCES PAR PROGRAMME DU PDSEB (MILLIONS DE FCFA)	34
TABLEAU I-5 : DECAISSEMENT DES RESSOURCES DU CAST-FSDEB 2017 (MONTANT EN MILLIERS FCFA)	34
TABLEAU I-6 : TRANSFERT DE RESSOURCES FINANCIERES AUX COMMUNES 2017 (MILLIERS DE FCFA)	35
TABLEAU I-7 : SITUATION DES PROJETS INTERVENANT AU MENA (MILLIERS).....	36
TABLEAU II-1 : SITUATION D'EXECUTION DES CONSTRUCTIONS PROGRAMMÉES EN 2017 AU TITRE DE LA MOD	38
TABLEAU II-2 : PROGRAMMATIONS DES INFRASTRUCTURES 2017 PAR SOUS-PROGRAMME	39
TABLEAU II-3 : NOMBRE DE SALLES DE CLASSE ACHEVÉES PAR NIVEAU, PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET POST-PRIMAIRE..	40
TABLEAU II-4 : INFRASTRUCTURES PROGRAMMÉES DANS LES COMMUNES SUR D'AUTRES RESSOURCES	40
TABLEAU II-5 : PROGRAMMATIONS DES INFRASTRUCTURES 2017 DES PROJETS CIE/JAPON ET PA/PDSEB.....	41
TABLEAU III-1 : ETAT D'EXECUTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ENEPE DE KAYA ET DU PAAQE	62
TABLEAU III-2 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIÈRE DES RESSOURCES TRANSFÉRÉES (EN MILLIERS DE FCFA).....	73
TABLEAU IV-1 : BENEFICIAIRES DE LA SENSIBILISATION PAR TYPE D'ACTEUR	87
TABLEAU IV-2 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ALPHABÉTISATION DES JEUNES DE 15-24 ANS	88
TABLEAU IV-3 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA FORMATION/RECYCLAGE DU PERSONNEL	92
TABLEAU IV-4 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE EN ENF	94
TABLEAU IV-5 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES CURRICULA ET PROGRAMMES DE L'ENF	97
TABLEAU IV-6 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES MANUELS ET GUIDES DES CENTRES.....	98
TABLEAU IV-7 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'EVALUATION ET LA CERTIFICATION DES APPRENANTS	99
TABLEAU IV-8 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES INNOVATIONS EN ENF	101
TABLEAU IV-9 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES SORTANTS DES CEBNF ET ASSIMILÉS.....	102
TABLEAU IV-10 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES CFPNF	102
TABLEAU V-1 : RECRUTEMENT AU 31 DECEMBRE 2017 DES PERSONNELS ENSEIGNANTS PAR NIVEAU EDUCATIF.....	114
TABLEAU V-2 : EXECUTION DU BUDGET ETAT SELON LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE (MILLIERS CFA)	115
TABLEAU V-3 : EXECUTION DU CAST/FSDÉB SELON LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE (MILLIERS CFA)	116
TABLEAU V-4 : EXECUTION DU BUDGET ETAT SELON LA NOMENCLATURE PDSEB	116
TABLEAU V-5 : EXECUTION FINANCIÈRE DU CAST-FSDEB SELON LA NOMENCLATURE PDSEB.....	116

ENCADRES

ENCADRE II-1 : LE PROGRAMME EMPLOI-JEUNES POUR L'ÉDUCATION NATIONALE (PEJEN)	43
ENCADRE II-2 : LA SCOLARISATION DES FILLES AU POST-PRIMAIRE DEMEURE PREOCCUPANTE	49
ENCADRE II-3 : LES INDICATEURS D'ACCÈS SONT DEFAVORABLES AUX PERSONNES HANDICAPEES	50
ENCADRE II-4 : L'ACCÈS A L'ÉDUCATION PRESCOLAIRE SE POSE TOUJOURS AVEC ACUITE.....	53
ENCADRE III-1 : COMMENT OPTIMISER LES CONFÉRENCES DES PERSONNELS DU MENA.....	67
ENCADRE III-2 : COMMENT ASSURER LA PRODUCTION DES NOUVEAUX MANUELS SCOLAIRES ISSUS DE LA REFORME CURRICULAIRE ?.....	72
ENCADRE III-3 : COMMENT AUTONOMISER LES ÉTABLISSEMENTS D'EFTP ?	75
ENCADRE IV-1 : LA GESTION DES CENTRES D'ÉDUCATION DE BASE NON FORMELLE (CEBNF).....	90
ENCADRE IV-2 : LE SUIVI DES ACTIVITÉS D'ENF SUR LE TERRAIN.....	94
ENCADRE IV-3 : LA REFORME CURRICULAIRE DE L'ENF.....	96
ENCADRE IV-4 : LA PROBLÉMATIQUE DES TRANSFERTS AUX COMMUNES POUR LA PRISE EN CHARGE DES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES EN ÉDUCATION FORMELLE.....	103

GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DU TAUX DE PRESCOLARISATION SELON LE GENRE DE 2012 A 2017	14
GRAPHIQUE 2 : COMPARAISON DES ECARTS ENTRE LES TBA ET LE TBS EN 2016/2017	15
GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION DU TAUX D'ADMISSION AU POST-PRIMAIRE DE 2004 A 2017	16
GRAPHIQUE 4 : ÉVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION AU POST-PRIMAIRE DE 2004 A 2017	16
GRAPHIQUE 5 : ÉVOLUTION DU TAUX D'ADMISSION AU SECONDAIRE DE 2004 A 2017	17
GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION AU SECONDAIRE DE 2004 A 2017	18
GRAPHIQUE 7 : EVOLUTION DU TAUX D'ACHEVEMENT AU PRIMAIRE, POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE	19
GRAPHIQUE 8 : COMPARAISON DES PROFILS DE SCOLARISATION 2012/2013, 2015/2016 ET 2016/2017	20
GRAPHIQUE 9 : NOMBRE D'ADMIS AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION (AVEC LES CANDIDATS LIBRES)	21
GRAPHIQUE 10 : NOMBRE D'ADMIS AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION (SANS LES CANDIDATS LIBRES)	22
GRAPHIQUE 11 : NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION (DES ECOLES BILINGUES)	22
GRAPHIQUE 12 : NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION (DES ECOLES MULTIGRADES)	23
GRAPHIQUE 13 : NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION (DES ECOLES PRIVEES)	24
GRAPHIQUE 14 : NOMBRE D'ADMIS AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION (DES ECOLES PUBLIQUES)	24
GRAPHIQUE 15 : ÉVOLUTION DES TAUX DE SUCCES AU CEP DES CINQ (05) DERNIERES ANNEES PAR REGION	25
GRAPHIQUE 16 : ÉVOLUTION DES SCORES MOYENS EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUE AU PRIMAIRE	29
GRAPHIQUE 17 : EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES APPRENANTS DE 2014 A 2017	31
GRAPHIQUE 18 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DECLARES ALPHABETISES DE 2014 A 2017	32
GRAPHIQUE 19 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS (APPRENANTS 15-24 ANS, CENTRES ET NIVEAUX D'APPRENTISSAGE) .	89

INTRODUCTION

La situation de mise en œuvre du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (*PDSEB*), de l'année 2017, est la sixième du genre depuis son adoption en 2012. Le présent rapport qui fait cette situation a utilisé la même nomenclature que celle du plan d'action qui est l'outil de programmation pour permettre leur rapprochement, l'objectif étant de faire un bilan stratégique et d'apprécier les performances du programme. Il met en parallèle les indicateurs avec les cibles programmées dans le cadre du plan d'action ainsi que les performances des trois dernières années.

L'année 2017 a été marquée par (*i*) la mise en œuvre du budget programme; (*ii*) la réorganisation¹institutionnelle du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation; (*iii*) l'adoption du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation(*PSEF*) 2017-2030 et de son plan d'actions 2017-2020 ; (*iv*) la mise en œuvre du Plan national de Développement économique et social (*PNDES*) ; (*v*) la poursuite de la mise en œuvre des mesures de réformes éducatives (continuum, curricula, etc.) ; (*vi*) la poursuite du transfert des ressources et des compétences de l'éducation de base aux communes ; (*vii*) la dégradation de la situation sécuritaire dans le sahel qui a eu un impact dans la planification et la mise en œuvre du *PDSEB* dans cette région; (*viii*) la persistance de la fronde sociale caractérisée par des débrayages, des sit-in et grèves qui ont perturbé la mise en œuvre des activités.

De même, le *PDSEB* a été mis en œuvre en 2017 dans le contexte du Budget Programme (*BP*) dont l'application a nécessité un certain nombre de réformes : organisation des attributions du ministère en quatre programmes ; planification du budget par programme ; nomination de responsable de programme. Toutefois, au *MENA*, les acteurs appelés à jouer un rôle dans le pilotage des programmes, en l'occurrence les responsables de programmes désignés, n'ont pas été formellement nommés pour assurer au mieux les prérogatives qui leur sont dévolues au sens de la loi.

Conformément au budget programme, le salaire d'un agent est lié à l'activité qu'il réalise. Pour l'exercice 2017, avec le démarrage de l'application du budget programme, les salaires ont été rattachés aux dotations des structures en charge de la mise en œuvre des actions. Cela a permis de faire ressortir les salaires payés par programme et d'avoir une idée des efforts fournis par les agents dans la réalisation des actions. Cette approche traduit la recherche de l'efficacité dans la gestion des ressources.

La réorganisation institutionnelle du ministère qui a consacré la mise en place au niveau déconcentré de deux directions régionales, les *DREPPNF* (direction de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle), et les *DREPS* (direction de l'enseignement post-primaire et secondaire), étant intervenue après l'adoption du budget, les crédits antérieurement alloués aux *DRENA* et aux *DPENA* ont été maintenus et exécutés au profit

¹ Le décret n°2017-0039/PRES/PM/MENA portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, pris en janvier 2017 a consacré la mise en place au niveau déconcentré de deux directions régionales (les directions régionales de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle [**DREPPNF**], et les directions régionales des enseignements post-primaire et secondaire [**DREPS**]) et de deux directions provinciales (les directions provinciales de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle [**DEPPNF**], et les directions provinciales des enseignements post-primaire et secondaire [**DPEPS**]).

de l'ensemble des nouvelles structures déconcentrées. La répartition des crédits par niveau est effective pour le budget 2018 et conformément à l'organigramme au niveau déconcentré, la répartition des crédits respecte ce découpage (l'éducation préscolaire, primaire et non formelle d'une part, et l'enseignement post-primaire et secondaire d'autre part).

Le processus d'élaboration du rapport comprend plusieurs étapes allant de la collecte d'informations sur l'exécution financière des activités programmées dans le plan d'actions, à la collecte par les représentants des structures de mise en œuvre, des documents nécessaires pour aider, à la production du rapport d'exécution physique et financière. Conformément à la procédure d'opération CAST OP N°6 du manuel de procédures du CAST, deux outils de collecte de données techniques et financières ont été élaborés (*voir annexes VI-1 et VI-2*) et transmis aux structures centrales et déconcentrées pour collecter certains types d'informations relatives à la mise en œuvre des activités du plan d'action. Les fiches qui ont été retournées par les structures de mise en œuvre ont été exploitées à toutes fins utiles pour l'élaboration du rapport annuel de suivi 2017. L'avant-projet de rapport de mise en œuvre est transmis aux responsables de structures au niveau central pour amendements et commentaires. De la prise en compte de ces observations et commentaires, il en résulte un projet de rapport annuel qui est ensuite transmis aux Partenaires techniques et financiers de l'éducation de base pour amendements et commentaires avant la tenue de l'atelier technique.

Outre l'introduction et le résumé de la performance globale du PDSEB, le rapport de suivi annuel 2017 est organisé en cinq (05) chapitres: le premier chapitre fait le point de l'exécution budgétaire tandis que les autres présentent successivement la situation par programme, et ce conformément à la nomenclature du PDSEB.

RESUME EXECUTIF DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU PDSEB

Le taux global d'exécution physique du PDSEB est estimé à 72,93% en 2017 contre 73,70% en 2016, soit une baisse de la performance globale de 0,78 point de pourcentage.

En 2017, le programme «*Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base* » est au premier rang avec un taux d'exécution de 80,44%, suivi respectivement des programmes «*Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle* » (77,30%) ; «*Développement de l'accès à l'éducation de base formelle* » (72,87%) ; et «*Développement de l'éducation non formelle* » (61,11%).

En rapport avec la situation d'exécution de 2016, les programmes «*Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base* » et «*Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle* » sont en régression respectivement de 1,62 et 7,74 points de pourcentage. Les programmes «*Développement de l'accès à l'éducation de base formelle* » et «*Développement de l'éducation non formelle* » connaissent une augmentation respectivement de 0,96 et 5,29 points de pourcentage due à une amélioration de l'exécution des activités par les structures de mise en œuvre appartenant à ces programmes.

La qualité des apprentissages constitue le noeud gordien du système éducatif. Les activités portant sur la réforme curriculaire (52,83%), le développement des passerelles (46,67%) et l'évaluation et la certification des apprentissages (56,16%) ont tiré le taux d'exécution du programme Qualité vers le bas. Les principales raisons de ces faibles taux sont liées entre autres aux déblocages tardifs des ressources du fait des multiples rejets, et la non maîtrise des principes de gestion du budget programme.

Le détail des taux d'exécution des programmes du PDSEB par objectif est présenté à l'[annexe VI-3](#). On note une démultiplication des sous-programmes au gré des plans d'action élaborés sur la période 2014 à 2017, et notamment des programmes «*Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle* » et «*Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base* ». Dans le contexte d'exécution du budget de l'Etat en mode programme depuis 2017, les différents outils de rapportage (*rapports d'activités des structures, rapport de mise en œuvre, etc.*) devront adopter la nomenclature du budget programme.

Au niveau du programme «*Développement de l'éducation de base formelle* »

• Préscolaire

En 2016/2017, le nombre d'auditeurs a connu une augmentation de 23,1% par rapport à l'année 2015/2016 passant de 55 003 à 67 773 auditeurs. Cependant, ce nombre est en dessous de la prévision en 2016/2017 estimée à 130 887 auditeurs. Les filles représentent 48,9% de l'ensemble des auditeurs et cette proportion est restée stable au cours des dernières années.

Par ailleurs, le nombre d'auditeurs a connu un accroissement assez important au cours de la période 2002/2003 et 2016/2017. En effet, l'effectif des auditeurs a été multiplié par cinq au cours de cette période. En outre, il apparaît une baisse du nombre des auditeurs en 2015/2016 par rapport à 2014/2015 en passant de 73 081 à 55 003, soit une baisse de 24,7%.

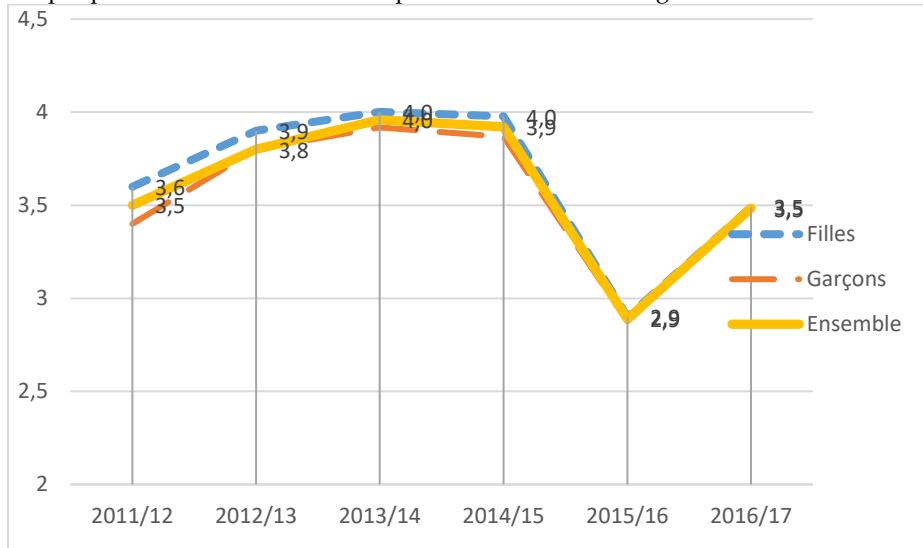
Tableau 0-1 : Évolution du nombre d'auditeurs du préscolaire de 2003 à 2017

Indicateurs de résultats	2002/2003	2011/2012	2014/2015	2015/2016	2016/2017	
					Prévu	Réalisé
Nombre d'inscrits	13014	59 533	73 081	55 003	130 887	67 733
Dont filles (%)	49,5	49,44	49,6	49,1	50	48,9

Source : Annuaire statistique du préscolaire, DGESS/MENA

Le Taux Brut de Préscolarisation est de 3,5% en 2016/2017. Ce taux a connu une progression de 0,6 point par rapport à 2015/2016. Selon le sexe, il apparaît une parité entre les filles et les garçons.

Graphique 1 : Évolution du taux de préscolarisation selon le genre de 2012 à 2017



Source : Annuaire statistique du préscolaire, DGESS/MENA

• Primaire

La capacité d'accueil au primaire connaît une amélioration continue au cours de la période 2000 à 2017. Le taux brut d'admission au primaire a évolué de 100,1% en 2015/2016 à 102,6% en 2016/2017, soit une augmentation de 2,5 points de pourcentage. Toutefois, ce taux d'admission de plus de 100% montre un nombre important d'enfants qui entrent tardivement et/ou précocement en fonction du milieu de résidence.

En matière de disparités entre les filles et les garçons, il apparaît une réduction entre les deux sexes ; le taux d'admission des filles est de 100,6% en 2016/2017 avec un indice de parité de 0,96 ; c'est-à-dire pour 100 garçons qui accèdent en première année du primaire alors il y'a 96 filles qui sont dans cette situation.

En matière de participation, on note également des progrès, le taux de brut de scolarisation est passé de 86,1% en 2015 /2016 à 88,5% 2016/2017 pour une cible de 87,3% visée, soit une progression de 2,4 points de pourcentage.

Au cours de la période 2000 à 2017, la scolarisation au primaire a connu une forte progression, dépassant la cible prévue, passant de 45,9% en 2000/2001 à 88,5% en 2016/2017, soit une hausse de 42,6 points de pourcentage sur la période.

Tableau 0-2 : Évolution des indicateurs d'accès au primaire de 2001 à 2017

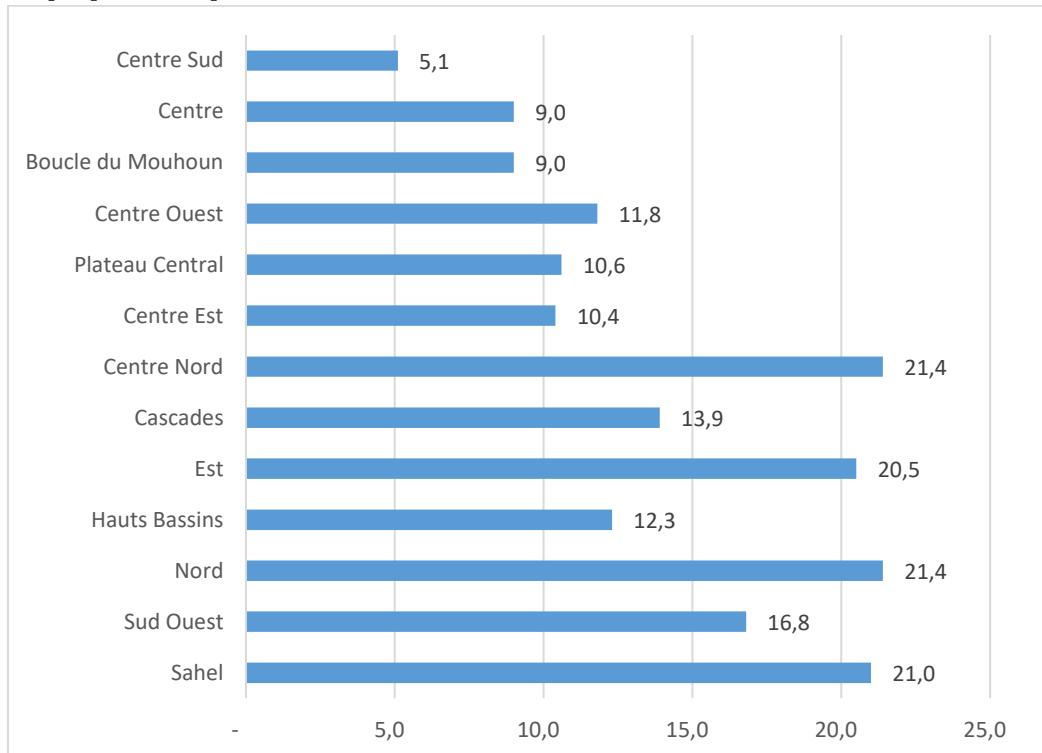
Indicateurs de résultats	2000/2001	2011/2012	2014/2015	2015/2016	2016/2017	
					Prévu	Réalisé
Taux brut d'admission (%)	47,4	88,3	98,8	100,1	100,9	102,6
TBA Filles (%)	40,2	87,3	96,2	97,8		100,6
Taux brut de scolarisation (%)	45,9	79,6	83,7	86,1	87,3	88,5
TBS Filles (%)	37,9	78,1	83,9	86,4		89,0

Source : Annuaire statistique du primaire, DGESS/MENA

- Dynamique de la scolarisation au primaire par région en 2017**

En 2016/2017, l'écart global entre le Taux brut d'admission et la taux brut de scolarisation est de 14,1. Cette situation indique que des efforts sont à fournir pour améliorer la capacité d'accueil global disponible dans l'enseignement primaire ou la demande éducative par des actions de sensibilisation. On note des disparités entre les différentes régions en termes de participation au primaire. En effet; le niveau général de participation reste faible dans les régions du Centre Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel pour lesquelles l'écart entre le TBA et le TBS reste supérieur à la moyenne nationale.

Graphique 2 : Comparaison des écarts entre les TBA et le TBS en 2016/2017



Source : Annuaire statistique du primaire, DGESS/MENA

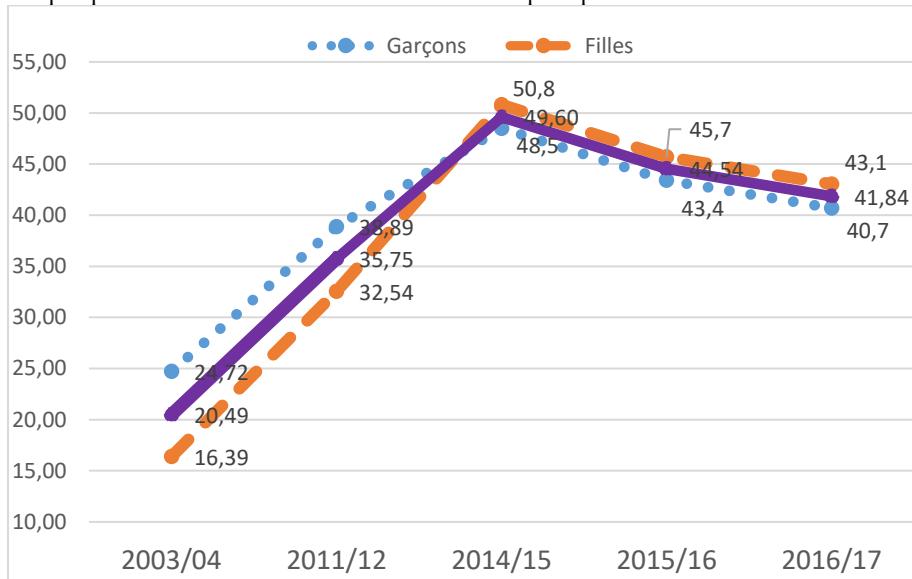
- Post-primaire**

Taux brut d'admission au post-primaire

Le taux d'admission au post-primaire est passé de 44,54% à 41,85%, soit une baisse de 2,69 points de pourcentage. Cette baisse s'explique par la baisse des résultats au CEP à la session de 2016 par rapport aux résultats de 2015. De plus, il apparaît que le niveau d'accès des filles est plus élevé que celui des garçons. En effet, le taux d'admission des filles est de 43,1% et les garçons 40,7%, soit un écart de 2,4 points de pourcentage.

Au cours de la période 2003/2004 à 2016/2017, le taux d'admission a connu une évolution de 30,1 points de pourcentage, cette progression s'expliquerait par la mise en œuvre du continuum (*évolution rapide des effectifs des élèves en provenance du primaire*). En matière d'équité dans l'accès au post-primaire, l'indice de parité du taux d'admission est passé de 0,66 en 2003/2004 à 1,06 en 2016/2017.

Graphique 3 : Évolution du taux d'admission au post-primaire de 2004 à 2017

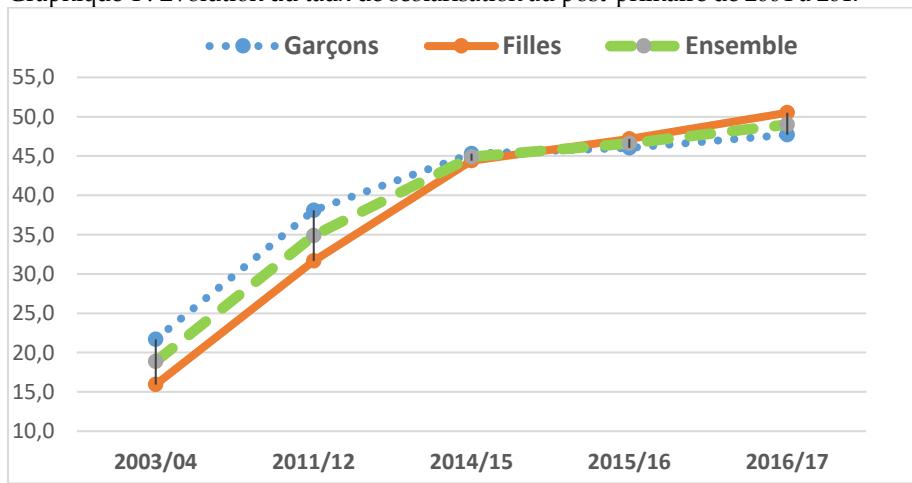


Source : Annuaire statistique du primaire, DGESS/MENA

Taux brut de scolarisation au post-primaire

Le taux brut de scolarisation de 49,0% au post primaire en 2016/2017 a enregistré une progression de 2,4 points par rapport à 2015/2016. Les taux bruts de scolarisation des garçons et des filles en 2016/2017 sont respectivement de 47,7% et 50,5%. Au cours de la période de 2003/2004 à 2016/2017, le niveau de scolarisation est passé de 20,49% à 41,84%. En outre, il apparaît une réduction des disparités entre les filles et les garçons. L'indice de parité fille/garçon est passé de 0,73 en 2003/2004 à 1,06 en 2016/2017.

Graphique 4 : Évolution du taux de scolarisation au post-primaire de 2004 à 2017



Source : Annuaire statistique du primaire, DGESS/MENA

Tableau 0-3 : Indicateurs d'accès du post-primaire

Indicateurs de résultats	2003/2004	2011/2012	2014/2015	2015/2016	2016/2017	
					Prévu	Réalisé
Nouveaux inscrits en première année	62 732	152 671	238 696	222 120	263 816	215 571
Nombres de filles inscrites en 1 ^{ère} année	25 510	68 757	119 286	110 697		107 162
% de filles en 1 ^{ère} année	40,7	45,0	50,0	49,8		49,7
Taux brut d'admission (%)	21,5	35,7	49,6	44,5	51	41,8
TBA Filles (%)	16,4	32,5	50,8	45,7		43,1
Indice de parité du TBA	0,66	0,84	1,05	1,05	1	1,06
Taux brut de scolarisation (%)	18,9	34,9	44,9	46,6		49,0
TBS Filles (%)	15,9	31,7	44,4	47,2	52,4	50,5
Indice de parité du TBS	0,73	0,83	0,98	1,03		1,06
Taux de transition primaire/post-primaire (%)	52	51	67	66		61
Indice de parité de transition au post-primaire	0,95	0,92	0,89	0,94		0,94
Nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année de l'EFTP1	1568	1658	1916	1467		
Nombre d'élèves de l'EFTP1	6590	7218	7638	7815		7371
% d'élèves de l'EFTP1	4,2	1,3	0,9	0,9		0,8

Source : Annuaire statistique du post-primaire, DGESS/MENA

Enseignement secondaire

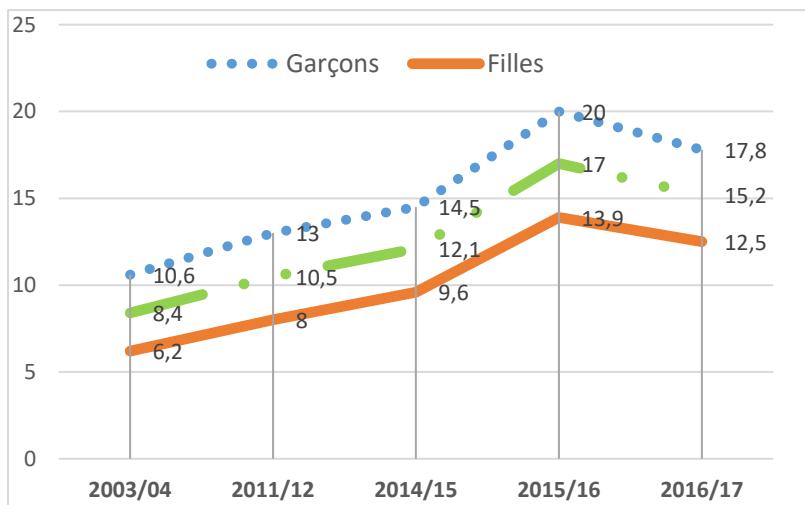
Taux d'admission au secondaire

En 2016/2017, le niveau d'accès à l'enseignement secondaire reste assez faible. Le taux brut d'admission (TBA) au secondaire est de 15,2% contre une cible 16,5% en 2017. Par ailleurs,

Ce taux est en baisse de 1,8 point par rapport à 2015/2016, la variation de ce taux est liée au faible taux de succès au BEPC. Le TBA des garçons en 2016/17 est de 17,8% contre 12,5% pour les filles soit un indice de parité de 0,7. C'est-à-dire dire pour 100 garçons qui accèdent au secondaire, 70 filles y accèdent.

Au cours de la période 2003/2004 à 2016/2017, le taux d'admission au secondaire est passé de 8,4% à 15,2%, soit une progression de 6,8 points de pourcentage.

Graphique 5 : Évolution du taux d'admission au secondaire de 2004 à 2017



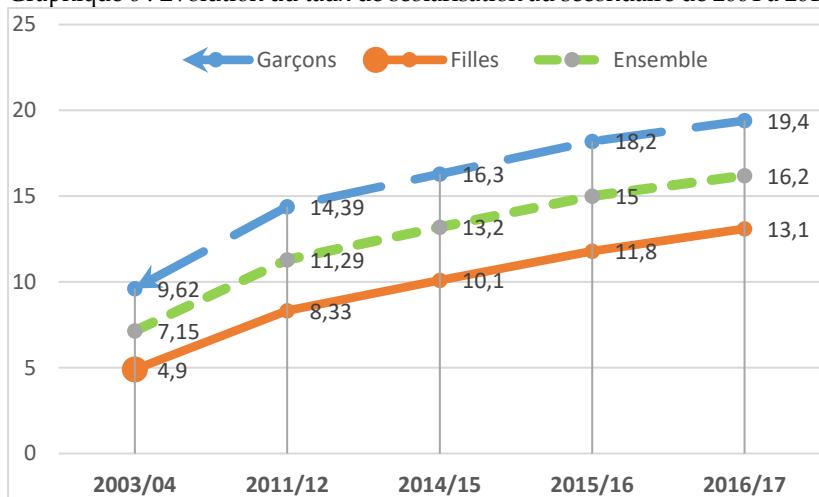
Source : Annuaire statistique du secondaire, DGESS/MENA

Le taux brut de scolarisation au secondaire

En 2016/2017, Le taux brut de scolarisation au secondaire est 16,2% et reste faible à 0,4 point en dessous de la cible (16,6%). Ce taux connaît une hausse de 1,2 point par rapport à l'année 2015/2016 et de 2,3 points par rapport à l'année 2012/2013.

Le TBS des garçons et celui des filles s'établissent respectivement à 19,4% et 13,1% soit un indice de parité fille/garçon de 0,68. Cet indice a faiblement augmenté au cours des cinq dernières années au regard de sa valeur qui était de 0,61 en 2012/2013. Ce qui traduit une persistance des disparités entre filles et garçons.

Graphique 6 : Evolution du taux de scolarisation au secondaire de 2004 à 2017



Source : Annuaire statistique du secondaire, DGESS/MENA

Tableau 0-4 : Indicateurs d'accès du secondaire

Indicateurs de résultats	2005/2006	2011/2012	2014/2015	2015/2016	2016/2017	
					Prévu	Réalisé
Nouveaux inscrits en 2 nd	20 897	37 566	48 937	71 643		66 800
Nombres de filles inscrites en 2 nd	7 868	14 551	19 410	29 184		27 283
% de filles inscrites en 2 nd	37,7%	38,7%	39,7%	40,7%		40,8%
Taux brut d'admission (%)	6,9	10,5	12,1	17,0		15,2
TBA Filles (%)	4,8	8,0	9,6	13,9		12,5
Indice de parité du TBA	0,52	0,62	0,66	0,7		0,70
Taux brut de scolarisation (%)	8,4	11,3	13,2	15,0		16,20
TBS Filles (%)	6,0	8,3	10,1	11,8		13,1
Indice de parité du TBS	0,54	0,62	0,62	0,65		0,68
Nombre d'élèves de l'EFTP2	16113	20163	22351	22142		22586
% d'élèves de l'EFTP2	25,8	17,4	14,59	12,21		11,04

Source : Annuaire statistique du secondaire, DGESS/MENA

Au niveau du programme « Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle » :

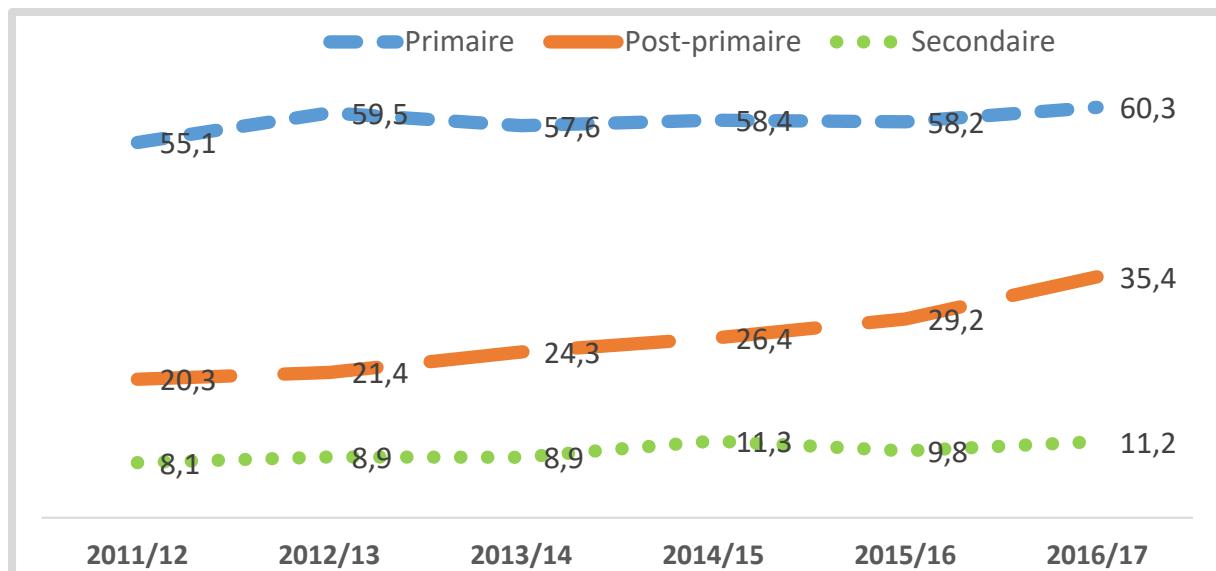
Taux d'achèvement

Au primaire, le taux d'achèvement est passé de 58,2% en 2015/2016 à 60,3% en 2016/2017, soit une hausse de 2,1 points. Le taux d'achèvement en 2016/2017 des filles (64,3%) est supérieur à celui des garçons (56,6%). Le taux d'achèvement des filles connaît une hausse de 3,0 points contre 1,3 point pour les garçons.

Au post primaire, le taux d'achèvement est de 35,4 % en 2016/2017, c'est-à-dire pour 100 enfants d'une génération, 65 n'accèdent pas en dernière année du post primaire. Il apparaît une réduction des disparités entre filles et garçons ; les taux d'achèvement des filles et des garçons sont pratiquement les mêmes (35,3% et 35,4%).

Au secondaire, le taux d'achèvement en 2016/2017 est de 11,2%. Ce taux a connu une augmentation de 1,4 point de pourcentage par rapport à celui de 2015/2016. Le taux d'achèvement est beaucoup plus élevé chez les garçons que chez les filles avec respectivement des valeurs de 13,6% et 8,8%.

Graphique 7 : Evolution du taux d'achèvement au primaire, post-primaire et secondaire



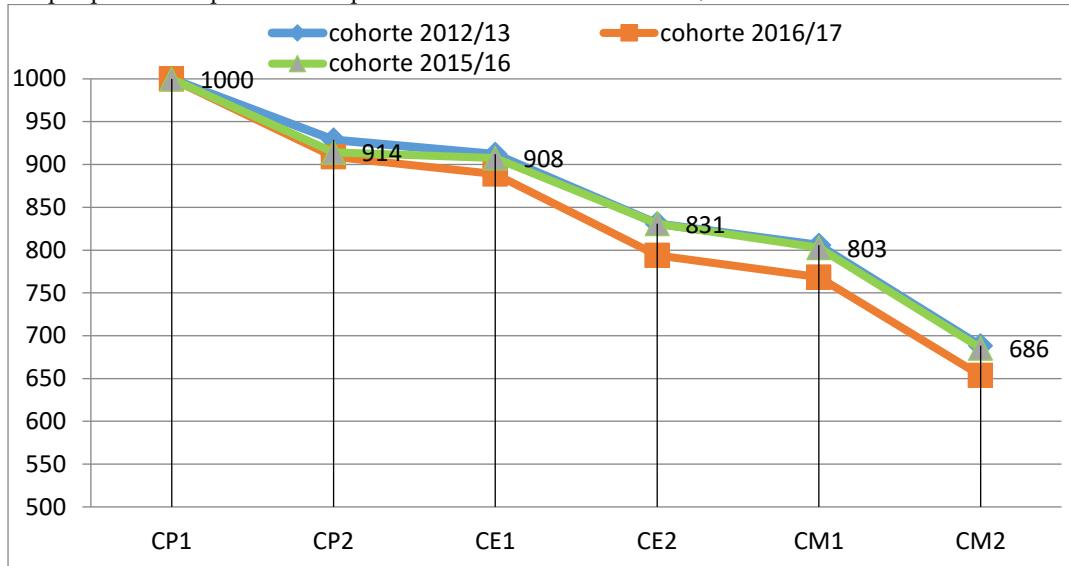
Source : Annuaires statistiques du primaire, secondaire DGESS/MENA

Profil de scolarisation

En, 2016/2017, sur 1000 élèves entrés au CP1, 654 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 686 en 2015/2016 et 688 en 2012/2013. La courbe de la cohorte de 2016/2017 se situe en-dessous de celle de 2015/2016, cela décrit les dégradations constatées sur les indicateurs de rendement interne du système.

Selon le genre, il apparaît des disparités entre les filles et les garçons ; sur 1000 filles entrées au CP1 en 2016/2017, 707 atteindront la classe du CM2 parmi lesquelles 680 obtiendront le CEP, alors que sur 1000 garçons entrés au CP1, 605 atteindront le CM2 parmi lesquels 586 obtiendront le CEP.

Graphique 8 : Comparaison des profils de scolarisation 2012/2013, 2015/2016 et 2016/2017



Source : Annuaires statistiques du primaire, DGESS/MENA

Tableau 0-5 : Indicateurs d'efficacité interne au primaire, post-primaire et secondaire

Niveau d'études	Primaire			Post-primaire			Secondaire		
Années scolaires	2006-07	2013-14	2016-17	2006-07	2013-14	2016-17	2006-07	2013-14	2016-17
% de redoublants sur le cycle	11,80	6,90	6,40	25,90	22,70	21,5	24,30	20,40	15,2
% de redoublants par classe									
CP1 / Sixième / Seconde	5,20%	1,30	1,7	22,8	19,10	23,6	16,80	22,50	12,7
CP2 / Cinquième / Première	9,10	5,40	5,5	22,3	18,7	18,3	20,90	9,60	9,4
CE1 / Quatrième / Terminale	10,50	3,80	4,1	23,8	19,9	17,2	37,00	30,80	25,6
CE2 / Troisième	12,30	7,40	7,5	37,2	35,4	26,1	---	---	
CM1	13,70	5,00	5,4	---	---	---	---	---	
CM2	29,50	22,70	18,1	---	---	---	---	---	
Coefficient d'efficacité interne (%)									
Global	68,70	75,10	71,9	59,20	69,60	85,30	62,50	69,80	80,81
Avec seulement les abandonns	79,10	81,10	77,0	80,30	91,10	109,09	83,10	89,30	96,68
Avec seulement les redoublements	86,90	92,60	93,31	73,70	76,50	78,19	75,20	78,10	83,59

Source : RESEN 2016 pour les années 2007, 2014 et DGESS/MENA pour l'année 2017.

Tableau 0-6 : Indicateurs d'amélioration de la qualité au primaire, post-primaire

Indicateurs de résultats	2000/2001	2011/2012	2014/2015	2015/2016	2016/2017	
					Prévu	Réalisé
Taux de réussite au CEP (%)		65,2	73,5	62,1		73,7
Dont filles		68,9	70,7	65,7		72,0
Taux de réussite au BEPC (%)	38,0	52,3	39,1	29,7		28,9
Dont filles		47,2	34,1	24,6		24,3
Taux de réussite au BAC (%)		38,4	38,0	39,9		39,3
Dont filles		39,0	37,6	38,2		39,8
Taux d'achèvement au primaire (%)		55,1	58,4	58,2		60,3
Dont filles		53,7	60,4	61,3		64,3
Indice de parité du TAP au primaire		0,95	1,07	1,11		1,14
Taux d'achèvement au post-primaire (%)		20,3	26,4	29,2		35,4
Dont filles		17,7	24,8	28,6		35,3
Indice de parité du TAP du post-primaire		0,77	0,89	0,96		1,00
Taux d'achèvement au secondaire (%)		8,1	11,3	9,8		11,2
Dont filles		5,9	8,9	7,6		8,8
Indice de parité du TAP au secondaire		0,56	0,65	0,63		0,65
Ratio livres/élève au primaire						
Calcul	0,48	1,2	1,05	0,94		0,84
Lecture	0,57	1,1	0,81	0,71		0,64

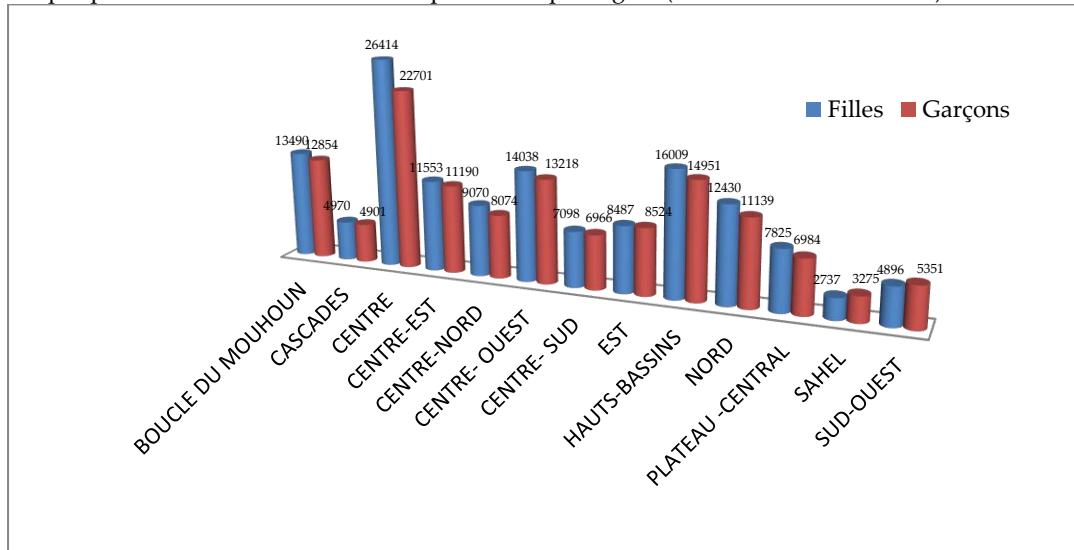
Les résultats des examens et concours scolaires du primaire

⇒ Résultats au CEP avec les candidats libres

La session de 2017 de l'examen du certificat d'études primaires (CEP) a enregistré **372146** candidats dont **197334** candidates et **174812** candidats. Dans l'ensemble les admis sont au nombre de 269 145 soit 72.32% de taux de succès avec un écart positif de 11.04 points par rapport à la session précédente. Le taux de succès des candidates (70.45%) est inférieur à celui des garçons (74.44%). Du point de vue quantitatif les filles sont plus nombreuses que les garçons dans toutes les régions mais elles ont moins réussi.

Le meilleur score s'observe dans la région du Centre avec 49115 admis soit 81.19% de taux de succès et le plus faible score au Sahel avec 6012 admis soit un taux de réussite de 63.85%.

Graphique 9 : Nombre d'admis au CEP par sexe et par région (avec les Candidats libres)

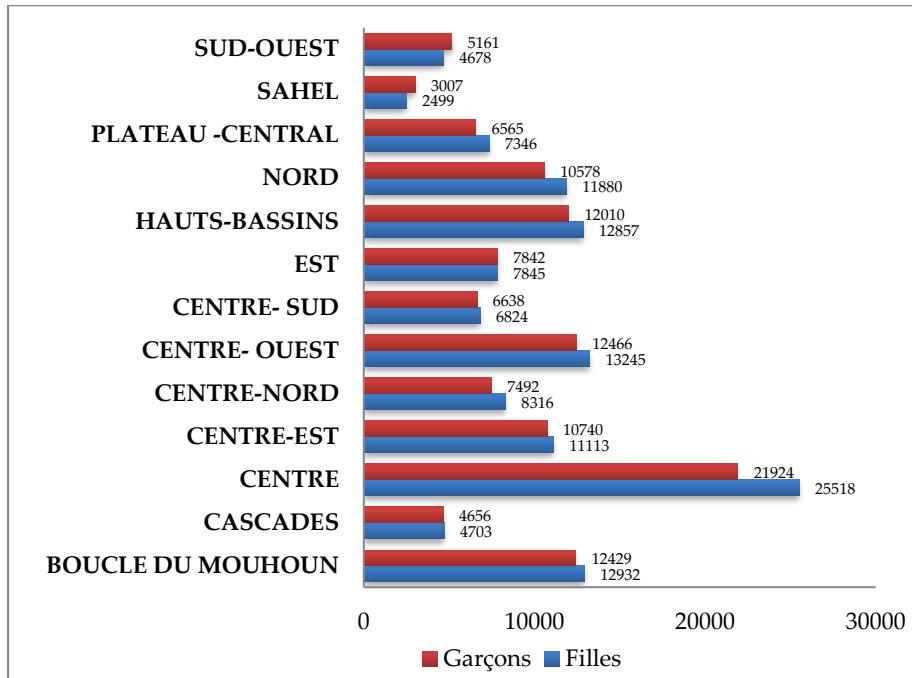


⇒ Résultats du CEP sans les candidats libres (CL)

Les candidats régulièrement inscrits présents sont au nombre de **345 642** soit **183 273** candidates et **162369** candidats. En terme d'admission, on a **129756** candidates admises soit un taux de succès de **70.80%** et **121 508** candidats admis soit un taux de réussite de **74.83%**, ce qui fait un total de **251264** candidats admis avec un taux global de succès de **72.69%**.

La région du Centre qui regroupe le plus grand nombre de candidats demeure la plus performante avec 474 42 admis soit 85.25% de taux de succès, pendant que celle du Sahel connaît le plus faible taux de succès avec 5506 admis soit 63.21%.

Graphique 10 : Nombre d'admis au CEP par sexe et par région (*sans les Candidats libres*)

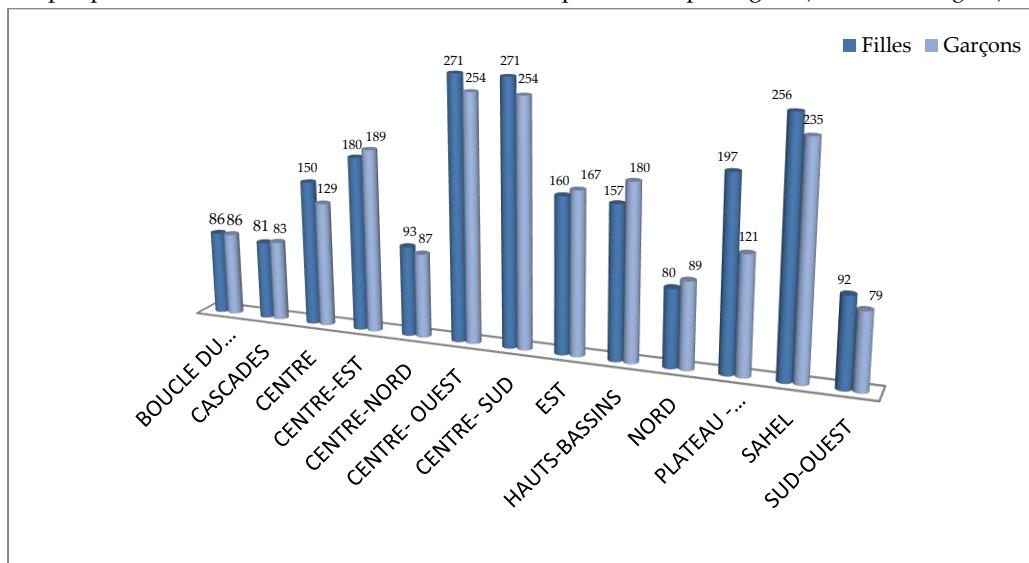


⇒ Résultats au CEP des candidats des écoles bilingues

Sur un effectif de **5460** candidats à la session de 2017, les candidates étaient au nombre de **2876**. Parmi elles, **1807** sont admises soit un taux de succès de **62.83%**. Quant aux candidats, sur **2584** présents, **1702** soit **65.87%** sont admis. Au total, **3509** candidats sont admis soit un taux global de **64.27%** de succès.

La région du **Sud-Ouest** qui a totalisé 171 admis a fait le meilleur score avec **90.48%** de taux de succès, tandis que la région du **sahel** est la moins performante avec 07 admis soit **22.58%** de taux de succès. Dans les deux cas le nombre de filles admises est supérieur à celui des garçons.

Graphique 11 : Nombre de candidats admis au CEP par sexe et par région (*des écoles bilingues*)

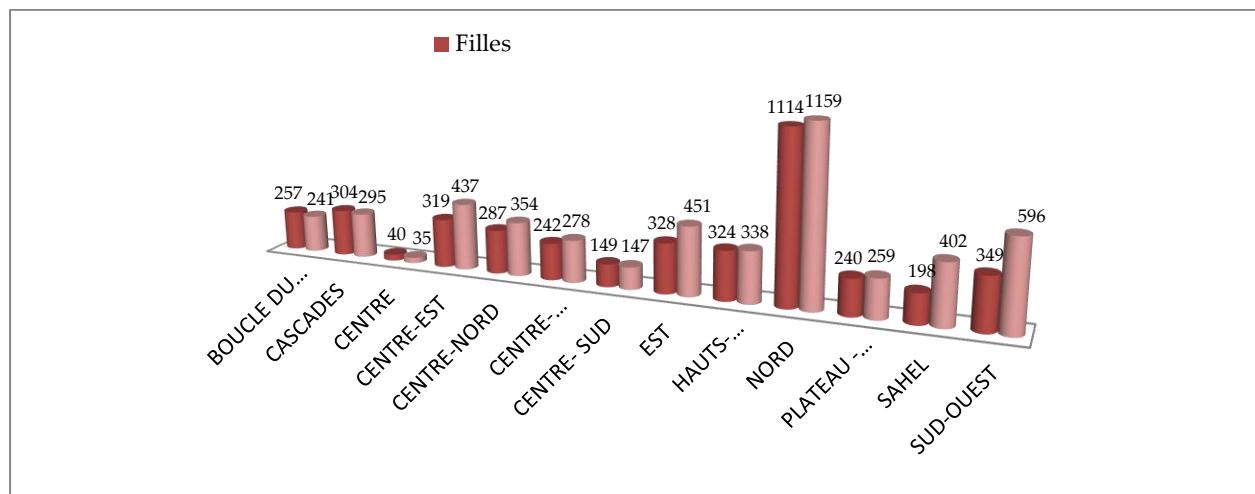


⇒ Résultats au CEP des classes multigrades

L'effectif des présences des classes multigrades à cette session s'élève à **13612** candidats dont **6544** candidates et **7068** candidats. Les admis sont au nombre de **9143** dont **4151** candidates soit 63.43% et les candidats **4992** soit 70.63%. Le taux global de succès est de 67.17%.

La région des **Cascades** a obtenu le meilleur résultat avec **599** admis soit un taux de succès de 80.73%, tandis que la région du **Sahel** qui a totalisé **600** admis sur **1169** candidats présents est la moins performante avec 51.33% de taux de réussite.

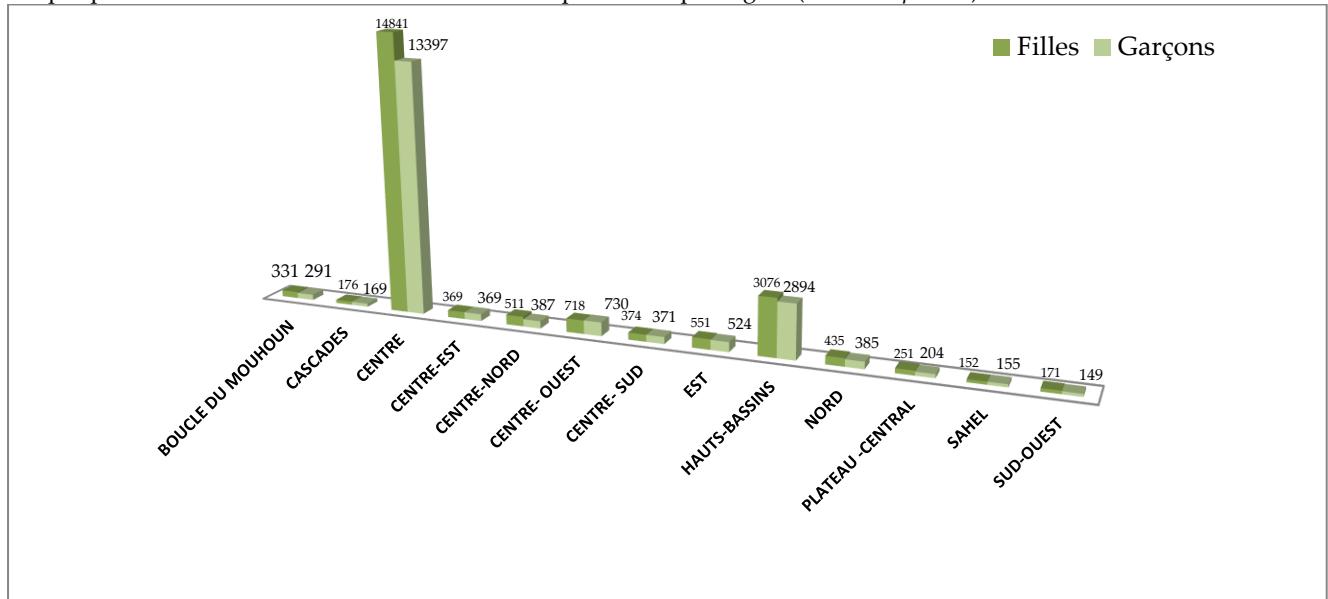
Graphique 12 : Nombre de candidats admis au CEP par sexe et par région (*des écoles multigrades*)



⇒ Résultats au CEP des écoles privées

Les écoles privées totalisent 48523 présences dont 25674 candidates et 22849 candidats. Les admis sont au nombre de 41981 avec 86.52% de taux de succès. Parmi eux on dénombre 21956 candidates soit 85.52% de taux de succès et 20025 candidats avec un taux de réussite de 87.64%. Toutes les régions, exceptée celle de l'Est, ont réalisé au moins 80% de taux de succès. En effet cette région a obtenu 78,30% de taux de succès. Les écoles privées ont réalisé les meilleures performances. Elles contribuent grandement à l'essor de l'éducation dans notre système éducatif.

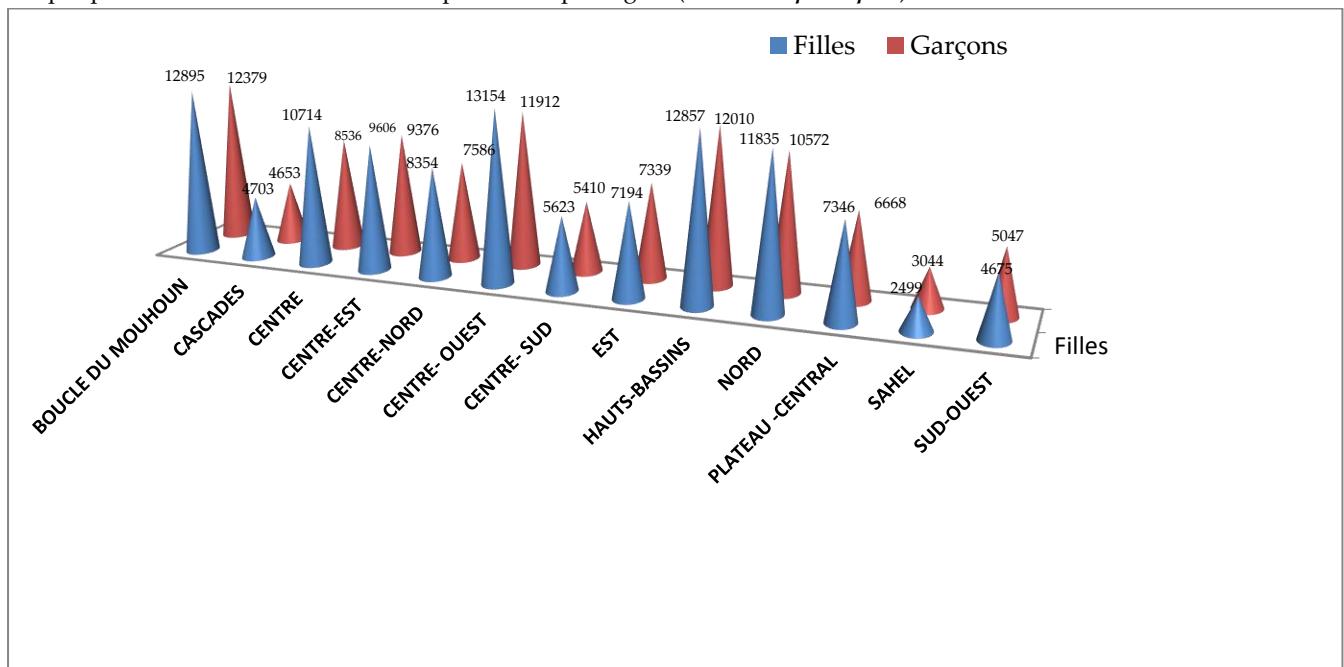
Graphique 13 : Nombre de candidats admis au CEP par sexe et par région (*des écoles privées*)



⇒ Résultats au CEP des écoles publiques

Les présences des candidats des écoles publiques se chiffrent à **301136** dont **159418** candidates et **141718** candidats. Les candidates admises sont au nombre de **111255** soit 69.79% de taux de succès et les candidats **104532** soit 73.76% de taux de réussite. L'ensemble donne **215787** candidats admis soit un taux global de 71,66%. Toutes les régions ont obtenu au moins 60% de taux de succès. La région du **Centre** demeure en tête avec **19250** admis soit 82.5%. Celle du **Sahel** reste la moins performante avec **5543** admis soit un taux de réussite de 63.64%.

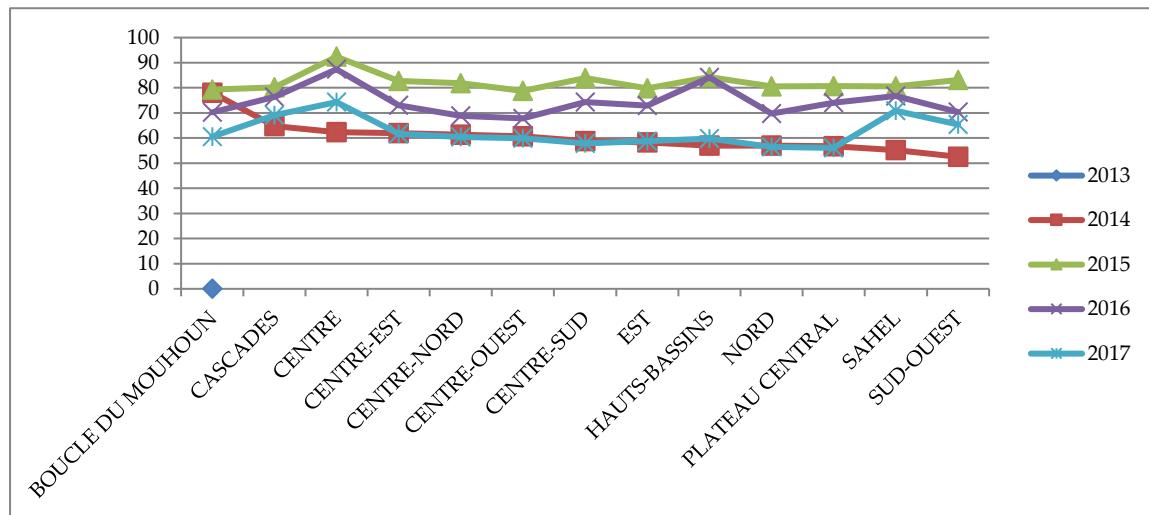
Graphique 14 : Nombre d'admis au CEP par sexe et par région (*des écoles publiques*)



⇒ Évolution des taux de succès au CEP des cinq (05) dernières années

L'évolution des résultats de l'examen du Certificat d'Études Primaires sur les cinq dernières années est en dents de scie. Cela dénote une inconstance des résultats et interpelle tous les acteurs à redoubler d'efforts.

Graphique 15 : Évolution des taux de succès au CEP des cinq (05) dernières années par région.



⇒ Résultats du concours d'entrée en classe de sixième

Les résultats au concours d'entrée en sixième option Enseignement Général (EG) sont détaillés à *l'annexe VI-4*. Le nombre d'admis à l'EG est déterminé en fonction des places disponibles dans les établissements secondaires de chaque région. Cela explique la disparité au niveau du nombre de points requis pour être admis entre les régions. Quant aux lauréats du CEP des CEB de la réforme, ils sont admis d'office dans les établissements relevant de ces zones lorsqu'ils ont postulé au concours d'entrée en classe de 6ème. En comparaison, le nombre total des admis au concours d'entrée en classe de sixième option EG en 2017 s'élève à 169 426 contre 166 061 en 2016, soit un écart positif de 3 365 admis.

Comme au niveau de l'option EG, le nombre de places pour l'option EFTP est désormais arrêté au niveau régional. Pour la session de 2017 (*cf. annexe VI-5*), 1 719 candidats dont 646 filles et 1073 garçons étaient inscrits à l'option EFTP. Au total 1 523 candidats dont 540 filles et 983 garçons ont pris part au concours à l'issue duquel 808 candidats dont 297 filles et 511 garçons ont été déclarés admis. Pour cette option, il faut reconnaître que l'État disposait de 2468 places d'accueil reparties sur l'ensemble des différentes régions. Le constat récurrent que l'on peut faire au niveau de l'option EFTP, c'est la faiblesse du nombre de candidats présentés. Le nombre très limité d'établissements techniques voire leur inexistence dans certaines régions, serait la cause de ce manque d'engouement. Au regard de l'offre, une sensibilisation à l'endroit des différents acteurs de l'éducation serait nécessaire en vue d'une orientation plus accrue des candidats vers cette option.

- **Résultats des examens du post-primaire**

L'examen du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEP) s'est déroulé du 1^{er} au 14 juin 2017. Le nombre de candidats ayant composé à la session de 2017 est de 267 515 dont 136 518 filles et 130 997 garçons soit une augmentation de 18,4%.

⇒ **Résultats du BEPC par région, y compris les candidats libres**

Le taux national de succès au BEPC session de 2017 est de 28,83% dont 24,36% pour les filles et 33,49% pour les garçons conformément aux données de *l'annexe VI-6*. Ce taux est en baisse 0,83 point par rapport à celui de la session de 2016 qui était de 29,66%. En termes de performance des régions, le Centre-Est occupe la première place avec un taux de 36,03 % et les Cascades ferment la marche avec 24,15%.

⇒ **Résultats au BEPC des élèves régulièrement inscrits par région**

Au total 225 327 élèves régulièrement inscrits dans les établissements publics et privés d'enseignement secondaire, étaient présents dans les salles de composition à l'examen du BEPC de la session de 2017 donnant un taux de succès de 32,14% qui est en baisse de 1,9 point de pourcentage par rapport à 2016. En termes de performance des régions, c'est toujours le Centre- Est qui occupe la première place avec un taux de 38,84 % et l'Est ferme la marche avec 26,81%. La situation détaillée par région est présentée en *annexe VI-7*.

⇒ **Résultats au BEPC des candidats libres par région**

Le nombre de candidats libres présents à l'examen du BEPC de la session de 2017 est 42192. Le taux de succès (11,16%) est resté constant par rapport à 2016 (11,14%). En termes de performance des régions, la Boucle du Mouhoun occupe la première place avec un taux de 15,87 % et les Cascades ferment la marche avec 8,59% (*voir annexe VI-8*).

⇒ **Évolution des résultats au BEPC sur les cinq dernières années**

Les taux de succès au BEPC ont évolué en dents de scie de 2013 à 2017. Les plus forts taux de succès ont été enregistrés en 2015 et les plus faibles en 2013. Les taux moyens de succès durant les cinq dernières sessions sont respectivement de 29,8% pour le taux global, 34,1% pour les élèves et 12,2% pour les candidats libres. Le taux d'échec moyen est donc supérieur à 80% ; pour les élèves régulièrement inscrits il est de 66% et 88% pour les candidats libres.

Tableau n° 0-7 : Évolution des taux de réussite au BEPC de 20013 à 2017

Années	2013	2014	2015	2016	2017	Taux moyen
Taux global de succès au BEPC	22,6	28,7	39,1	29,7	28,8	29,78
Taux de succès des élèves	26,7	33,5	44,1	33,9	32,1	34,06
Taux de succès des candidats libres	7,7	10,4	20,4	11,1	11,2	12,16

Source : DGEC, MENA, 2017

⇒ **Résultats des examens de l'EFTP**

Les Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP) et les Brevets d'Études Professionnelles (BEP) de la session de 2017 se sont déroulés du 1^{er} au 30 juin 2017. Les examens du CAP et du BEP commerciaux se sont achevés le 14 juin 2017. Quant aux BEP et CAP industriels, leurs épreuves écrites se sont achevées le 11 juin 2017 et les épreuves pratiques ont pris fin le 30

juin. Conformément à *l'annexe VI-9* les taux de succès des CAP et BEP se présentent donc comme suit :

- CAP commerciaux : 29,56% en 2017 contre 58,36% en 2016, soit une baisse de 28,801% ;
- BEP commerciaux : 47,17% en 2017 contre 48,34% en 2016, soit une baisse de 1,17%.
- CAP Industriels : 50,34% en 2017 contre 47,31% en 2016, soit une hausse de 3,03% ;
BEP industriels : 53,28% en 2017 contre 56,05% en 2016, soit une baisse de 2,76%.

Les examens de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels ont dans leur ensemble connu une baisse de leurs taux de succès par rapport à la session de 2016. Le taux de décroissance le plus élevé a été observé au niveau des CAP commerciaux et le plus faible au niveau des BEP commerciaux. Seuls les CAP industriels ont connu une légère hausse.

Ces résultats aux différents examens du post primaire méritent qu'on y pose un regard sérieux. En effet les résultats aux examens constituent un indicateur pertinent de la performance de notre système éducatif ; avec ses résultats nous pouvons affirmer sans aucun risque de nous tromper que notre système éducatif est d'une efficacité interne très faible. Comparé à une entreprise qui aurait un tel rendement, il serait tout simplement tombé en faillite. Ces résultats renvoient à un gaspillage des ressources aussi bien de l'état et ses partenaires ainsi que des parents d'élèves. Le Burkina Faso avec ses ressources limitées ne peut donc pas se permettre un tel luxe Il est donc temps d'identifier les causes afin d'appliquer une thérapie appropriée à ce grand malade qu'est l'école burkinabé.

Après le déroulement de tous les examens scolaires, un bilan a été fait avec les acteurs en charge de l'organisation. De ce bilan, des acquis ont été relevés mais aussi des difficultés. Au primaire, les principales difficultés sont entre autres l'inadaptation des formats des procès-verbaux aux imprimantes actuelles ; le mauvais état de certaines infrastructures abritant les salles de composition dans certaines localités ; l'indisponibilité de matériel informatique et de l'énergie dans certains jurys et enfin les déblocages tardifs des fonds au niveau des examens professionnels.

Au post-primaire les difficultés relevées ont été les suivantes :

- Le mot d'ordre de boycott des encadreurs pédagogiques du secondaire qui a perturbé la tenue des commissions des choix de sujets.
- L'insuffisance de la dotation budgétaire qui a nécessité une demande de rallonge afin d'apporter les compléments des budgets des directions régionales.
- la reprise d'une épreuve du second tour du BEPC avec un sujet de remplacement suite à une erreur d'ouverture d'une enveloppe du second tour ;
- la lenteur de certains prestataires dans la livraison des matières d'œuvre des examens de l'enseignement technique industriel. Cela a quelque peu retardé le début du déroulement des épreuves pratiques des BEP et CAP dans certains centres d'examen.

Des solutions idoines à ces différentes difficultés ont permis un assez bon déroulement des examens et concours de la session de 2017.C'est ainsi qu'une rallonge financière a permis de

poursuivre les travaux de correction et de secrétariat. La session a été prolongée dans les centres d'examen d'EFTP ayant connu des retards dans la livraison des matières d'œuvre.

Au niveau de l'évaluation des acquis scolaires du post-primaire, une enquête nationale a eu lieu en mai 2017. Elle a permis d'administrer des épreuves de français, de mathématiques, de sciences de la vie et de la terre à un échantillon de plus de 11000 élèves de la classe de 4^{ème} répartis dans plus de 100 établissements publics et privés dans les treize régions, et également des questionnaires aux mêmes élèves, à leurs enseignants et aux chefs d'établissements enquêtés. Les copies des élèves ont été corrigées et les données ont été saisies pour un traitement ultérieur.

Une autre enquête est prévue pour mai 2018 avec l'assistance technique d'un cabinet d'experts canadiens et les outils sont en cours de préparation.

- **Scores moyens en français et en mathématiques au primaire**

Au niveau de l'évaluation des acquis scolaires du primaire, une enquête nationale a eu lieu en mai 2016. Elle a permis d'administrer des épreuves de français, de mathématiques, de sciences et de lecture à un échantillon de 20 élèves de CP2 et 20 de CM1 dans près de 500 écoles. Des questionnaires ont été également administrés aux mêmes élèves, à leurs parents, à leurs enseignants et aux directeurs des écoles enquêtées.

Selon les résultats de l'évaluation des acquis de 2016, au CP2 le score est de 50,2 sur 100 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves au CP2 a baissé de 0,9 point par rapport à 2010 et de 0,2 point rapport à 2006. En mathématiques, le score en 2016 est de 50,1 sur 100 ; ce qui montre une hausse du score de 7,1 points par rapport à 2010 et de 6,2 points par rapport à 2006.

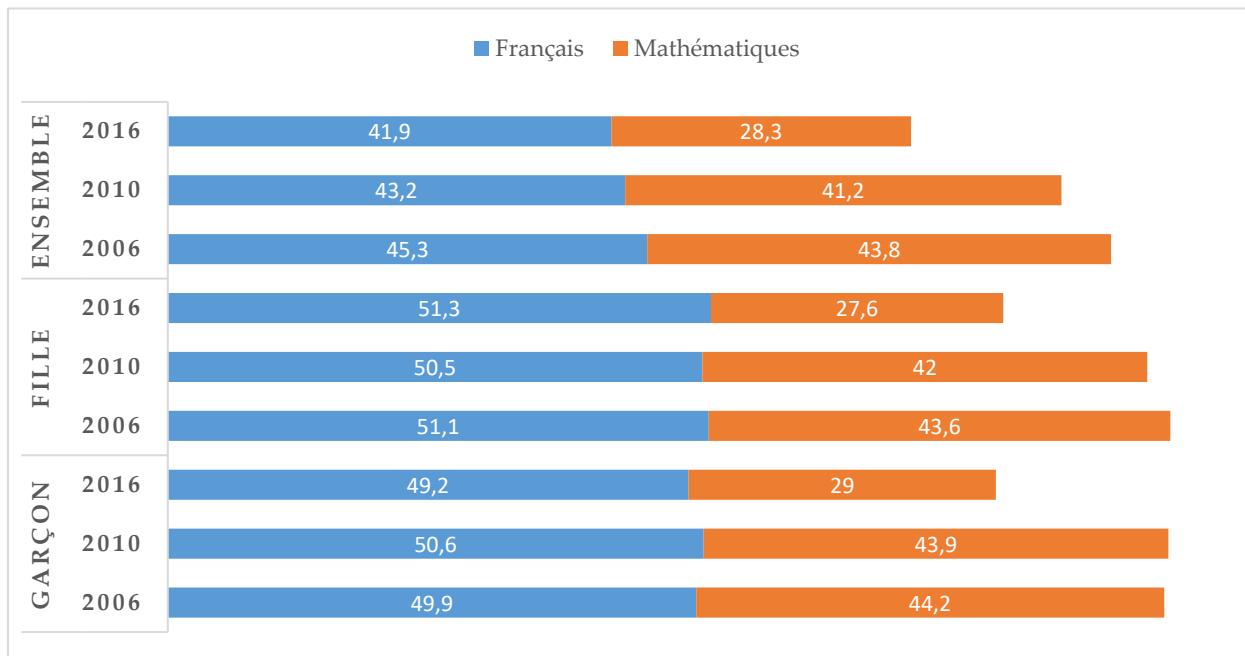
Au CM1, le résultat des évaluations en 2016 indique un score de 41,9 sur 100 en français. Les filles ont un score moyen de 51,3 et les garçons 49,2. Ces résultats sont en baisse par rapport à 2010, en effet le score moyen était de 43,2 pour le niveau national. Les filles et les garçons ont enregistré un score de 50,5 et 50,6.

En mathématiques, les résultats des acquis scolaires des élèves de la classe de CM1 sont assez faibles, le score moyen est de 28,3 au niveau national et les filles ont un score de 27,6 contre 29 pour les garçons.

Par ailleurs sur la période 2006 à 2016, il apparaît une évolution en dents de scies du niveau d'acquisition des élèves en français se traduisant par une baisse des résultats en 2010. En mathématiques, le niveau d'acquisition est en baisse en passant de 43,8 en 2006 à 28,3 en 2016.

Pour préparer l'évaluation des acquis scolaires 2018, des outils d'enquête ont été élaborés et des *drafts* sont disponibles.

Graphique 16 : Évolution des scores moyens en français et en mathématique au primaire



Dans le cadre de l'amélioration des performances des services publics, un Plan Stratégique Décennal de Modernisation de l'Administration (PSDMA) a été mise en place. Au Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, trois (3) régions pilotes à savoir l'Est les Hauts-Bassins et le Sahel ont été retenues pour la mise en œuvre du plan.

Tableau 0-8 : Proportion des classes (GP) ayant réalisé au moins 770 heures

Région	Province	Nombre total de classes (GP)	Nombre de classes (GP) ayant un volume horaire >=770 h	% de classes (GP) ayant un volume horaire >=770 h
EST	GNAGNA	1358	3	0,2%
	GOURMA	1353	69	5,1%
	KOMANDJARI	599	51	8,5%
	KOMPIENGA	378	132	34,9%
	TAPOA	1120	9	0,8%
Total EST		4808	264	5,5%
HAUTS-BASSINS	HOUET	2208	261	11,8%
	KENEDOUGOU	1163	416	35,8%
	TUY	622	9	1,4%
Total HAUTS-BASSINS		3993	686	17,2%
SAHEL	OUDALAN	957	74	7,7%
	SENO	1096	48	4,4%
	SOUUM	1266	19	1,5%
	YAGHA	717	17	2,4%
Total SAHEL		4036	158	3,9%
Total général		12837	1108	8,6%

Source : Calculs des auteurs sur la base des données des trois régions

En 2017, en prenant en compte toutes les classes y compris celles qui n'ont pas retourné l'outil de collecte de données, la proportion des classes ayant réalisé au moins 770 heures d'enseignement au cours de l'année scolaire 2016/2017 est de 8,6% pour l'ensemble des trois régions contre une cible de 50% attendue en 2017. Dans la région des Hauts-Bassins, la proportion des classes ayant réalisé au moins les 770 heures d'enseignement est de 17,2% et

a même atteint 35,8% dans la province du Kénédougou. Dans le Sahel, seulement 3,9% des classes ont pu atteindre l'indicateur et de 5,5% dans la région de l'Est.

Une des limites fondamentales de la valeur de 8,6% de l'indicateur global est que dans la modalité de son calcul, si on ne dispose pas des outils d'une ou de plusieurs salles de classe, toutes les heures dues de ces classes sont considérées comme perdues. Il est pourtant évident que la non disponibilité des outils renseignés ne signifie pas qu'il n'y a pas eu d'enseignement dans ces classes. C'est donc un résultat à relativiser, suggérant que même si le mécanisme est efficace, des contraintes majeures qui ne sont pas inhérentes audit mécanisme n'ont pas permis de prendre la mesure effective du temps d'enseignement dans les classes des 03 régions concernées.

Conformément à la seconde méthode de calcul et dans le seul but d'apprécier le niveau de performance des écoles ayant renseigné et transmis tous les outils, le tableau 09 indique les résultats obtenus :

Tableau 0-9 : Situations des classes (GP) disposant des données sur au moins huit (08) mois

Région	Province	Nombre total de classes (GP)	Nombre de classes (GP) ayant un volume horaire >=770 h	% de classes (GP) ayant un volume horaire >=770 h
EST	GNAGNA	12	3	25,00%
	GOURMA	380	69	18,20%
	KOMANDJARI	420	51	12,10%
	KOMPIENGA	338	132	39,10%
	TAPOA	62	9	14,50%
Total EST		1212	264	21,80%
HAUTS-BASSINS	HOUET	1116	261	23,40%
	KENEDOUGOU	1131	416	36,80%
	TUY	59	9	15,30%
Total HAUTS-BASSINS		2306	686	29,70%
SAHEL	OUDALAN	657	74	11,30%
	SENO	122	48	39,30%
	SOUM	56	19	33,90%
	YAGHA	253	17	6,70%
Total SAHEL		1088	158	14,50%
Total général		4606	1108	24,10%

Sur un total de 12 837 groupes pédagogiques (GP) pour l'ensemble des trois (03) régions, seulement 4 606 soit 35,9% disposent de données sur au moins huit (08) mois. Cette proportion de GP disposant de données sur au moins 8 mois est de 57,8% dans les Hauts-Bassins, 27% au Sahel et 25,2% à l'Est.

Sur les 4 606 GP, 1 108, représentant 24,1% ont pu réaliser au moins 770 heures d'enseignement dans l'année scolaire sur l'ensemble des trois régions. Dans les Hauts-Bassins 29,7% des 2 306 GP ont atteint l'indicateur de 770 heures, 21,8% des 1 212 GP à l'Est et enfin 14,5% des 1 088 GP au Sahel.

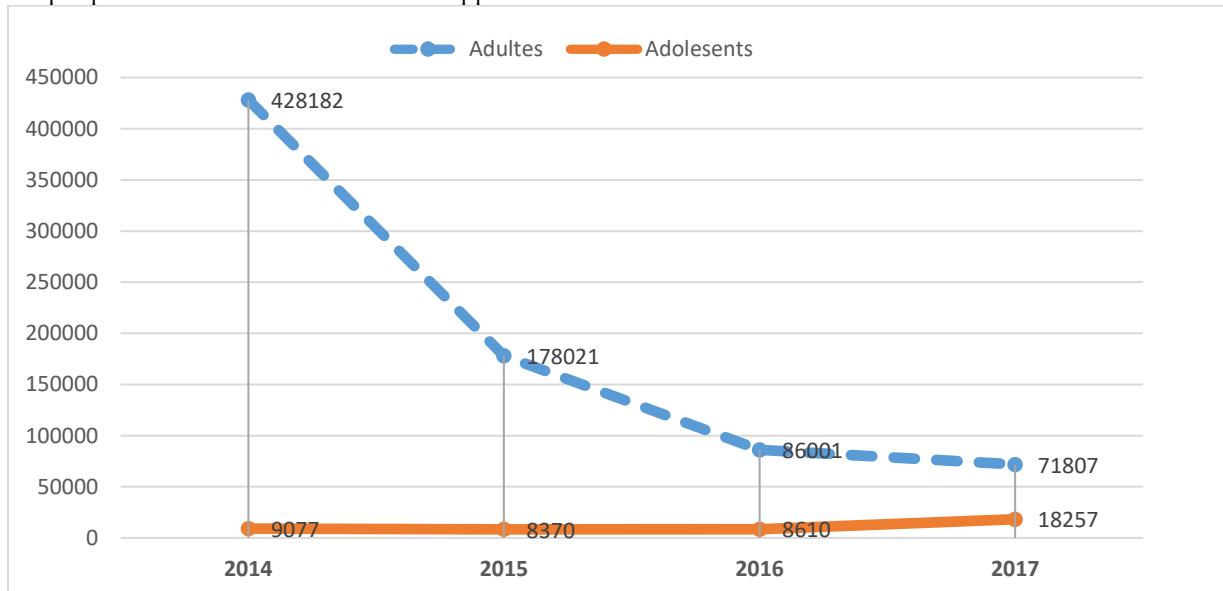
Au niveau du programme « Développement de l'éducation non formelle » :

Effectif des apprenants

En 2016-2017, l'effectif des apprenants de l'ENF des adultes est de 71 807 contre 86 001 en 2016. L'effectif a connu une baisse de 14 194 apprenants par rapport à 2016. Cette baisse des effectifs de 16,5% par rapport à 2015-2016 est consécutive à la diminution du nombre de centres. Les femmes représentent 73,9% de l'ensemble des apprenants.

L'effectif des apprenants adolescents en 2016-2017 est de 18 257. Avec une augmentation de 112%, cet effectif a plus que doublé par rapport à la campagne précédente. Les apprenants inscrits dans les centres financés par le FONAENF représentent 79,5% du nombre total des inscrits. Une situation par genre indique que 53,5 % des apprenants sont des filles, soit une hausse de 3,3 points par rapport à 2015-2016.

Graphique 17 : Evolution de l'effectif des apprenants de 2014 à 2017

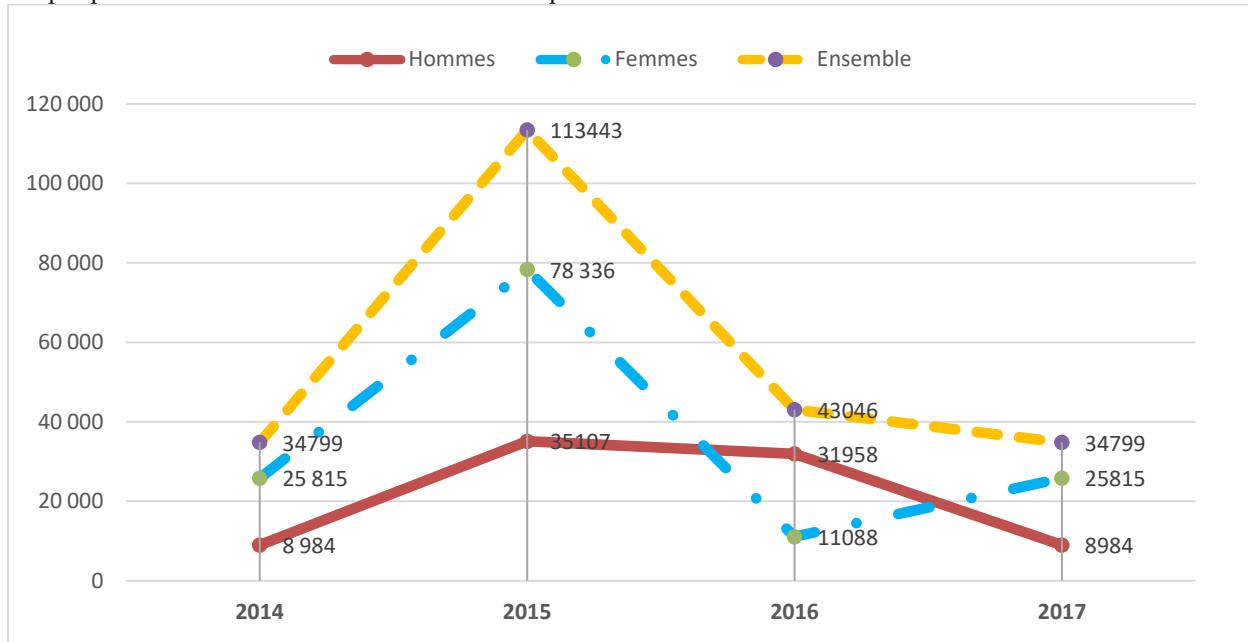


Source : Annuaire statistique du non formel, DGESS/MENA

Déclarés alphabétisés

L'effectif des nouveaux déclarés alphabétisés de l'ENF des adultes et des adolescents en 2016-2017 est de 34 799 contre 43 033 en 2015-2016, soit une baisse de 19,2%. Cette baisse s'explique en partie par la diminution du nombre de centres des adultes. Les nouveaux déclarés alphabétisés proviennent essentiellement des centres de l'Education Non Formelle des adultes (90,5%). La Formule Enchaînée (FE) enregistre à elle seule 68% de l'ensemble des déclarés alphabétisés.

Graphique 18 : Evolution du nombre de déclarés alphabétisés de 2014 à 2017



Source : Annuaire statistique du non formel, DGESS/MENA

Tableau 0-10 : Indicateurs d'accès et de qualité de l'ENF

Indicateurs de résultats	2011/2012	2014/2015	2015/2016	2016/2017	
				Prévu	Réalisé
Nombre d'inscrits en AI + autres formules	174 626	112 220	5 223		4064
% des femmes	69	69,6	66,7		73,81
Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	133 394	115 310	2 952		29964
% des femmes	66	68,9	65,51		69,04
Nombre d'apprenants au 1er cycle	323 214	133 725	53 114	150 254	40 508
Nombre d'apprenants 2nd cycle	82 166	44 296	32 887	53 152	31 299
Nombre d'apprenants adolescents	7921	8 370	8 610	10 128	18 257
Nombre de déclarés alphabétisés	115 544	113 443	43 033		34 799
Nombre de femmes	76 782	78 336	31 960		25 815
% de femmes	66	69,1	74,3		74,18
Taux d'alphabétisation	ND	34,5	ND		

Source : Annuaire statistique du non formel, DGESS/MENA

I. DOTATION BUDGETAIRES 2017 AU SECTEUR DE L'EDUCATION

A. Ressources allouées au secteur de l'éducation

Tableau I-1: Evolution des ressources du secteur de l'Education (en millions de FCFA)

Millions de FCFA	2015		2016		2017	
	Montant	Part relative	Montant	Part relative	Montant	Part relative
MENA	235 397	67%	300 931	65,9%	432 691	77,68%
MESRSI	94 075	27%	131 457	28,8%	97 907	17,58%
MJFIP	20 941	6%	23 969	5,3%	26 429	4,74%
Secteur Education	350 413	100%	456 357	100,0%	557 026	100,0%

Source : Lois de finances 2015, 2016 et 2017

Note technique :

Budget MENA = LFR + CAST + Transferts aux communes (section 98) + Fin. Ext. 2017

Budgets MESS, MJFPE = LFR

Les ressources globales du secteur de l'Education sont en constante augmentation au cours de la période sous revue. De 350,413 milliards FCFA en 2015, elles passent à 456,357 milliards FCFA en 2016 pour se situer à 557,026 milliards FCFA en 2017.

Dans le sous-secteur de l'éducation de base, dans le tableau I-2, le budget de l'Etat² représente 388,272 milliards soit 89,04% du montant total (*436,071 milliards de FCFA*) alloué à l'éducation de base et l'enseignement secondaire.

Le CAST/FSDEB, d'un montant de 22,690 milliards, représente le 2^{ème} instrument de financement soit 6,12%, suivi des projets (dons) avec 22,453 milliards FCFA, soit 4,71%.

Tableau I-2 : Evolution du financement du PDSEB par instrument (en millions de FCFA)

Millions de FCFA	2015	%	2016	%	2017	%
Budget Etat	205 376		241 921	82%	388 272	89,04%
MENA	199 630		236 174		384 891	88,26%
MJFIP (Education de base)	5 746		5747		3 381	0,78%
Projets (fin. Ext.)	11 008	4%	23 617	8%	20 532	4,71%
CAST / FSDEB	35 830	14%	27 057	9%	26 690	6,12%
CAST / CS					578	0,13%
ONG et associations			1 000	0,30%	0	0,00%
Collectivités locales					0	0,00%
Total PDSEB	252 214		293 595	100%	436 071	100,00%

Sources : Loi de Finances, Plan d'action du MENA, Programmes d'activité des ministères partenaires, arrêté de transfert aux communes

Note technique :

- Budget Etat = budget MENA (LFI + DCIM + sect. 98) + estimation des budgets « éducation de base » + MJFPE
- Projet (Fin. Ext.) = programme investissements (Financements extérieurs) du MENA
- CAST/FSDEB = dotations définitives y compris report 2016
- ONG et Associations = montant inscrit au plan d'action du MENA

L'indicateur de mesure de l'effort national en faveur du secteur de l'Education³ de 2015 à 2017, se présente comme indiqué au tableau I-3.

Tableau I-3: Evolution du taux d'allocation budgétaire au secteur Education

Années	2015	2016	2017
Taux d'allocation budgétaire au MENA	17,4	20,13	19,36

Source : MINEFID/DGB

² Budget État du MENA et Budget alloué à la formation professionnelle assurée par le MJFIP

³ Il s'agit du champ couvert par le MENA

Note technique :

- Numérateur = Budget MENA et secondaire (LFI + DCIM) moins (financements extérieurs + contreparties des projets) + section 98
- Dénominateur = LFI moins (financements extérieurs + charge de la dette + transferts en capital + exonérations fiscales et douanières + subventions produits pétroliers + contreparties et surcoûts des projets)

En référence au taux d'allocation budgétaire au MENA qui mesure l'effort national accordé au secteur éducation, la part relative du secteur Education est de 19,36% en 2017.

B. Financement du PDSEB en 2017 (PA 2017)

Tableau I-4 : Répartition des ressources par programme du PDSEB (millions de FCFA)

Programmes		Budget de l'Etat	CAST / FSDEB	CAST/Cantines Secondaire	Transfert aux communes	Projets, ONG/Assoc.	Total	% par composante
1	Accès	95 440	18 220	578	41 723	16 667	172 628	40%
2	Qualité	115 894	4 676		7 745	5 765	134 081	31%
3	ENF	2 646	1 208		141	21	4 015	1%
4	Gestion Pilotage	119 381	2 586			-	121 967	28%
Total		333 361	26 690	578	49 608	22 453	432 691	100%
% par instrument		77,04%	6,17%	0,13%	11,47%	5,19%	100,00%	100%

Source : Loi de Finance 2017 et PA du MENA

Note : budget MENA y compris les transferts des ressources financières aux communes, CAST-FSDEB/cantines secondeaire/projets/ONG et Associations

Sur un financement total de 432, 691 milliards, le programme accès représente 40% du Budget du plan d'action. La forte proportion du programme Accès est liée aux dépenses salariales et aux infrastructures. La part du programme « Qualité » qui représente 31% du budget est due aux dotations des activités du suivi et encadrement pédagogique, et la formation du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique et de l'organisation des examens et concours.

Le programme gestion et pilotage avec 28% du financement total est destiné aux salaires des personnels de bureau, au fonctionnement courant des services et les dépenses des projets.

En fin, le programme Education non formelle avec 1%, recueille essentiellement la subvention au financement du FONAENF.

Tableau I-5 : Décaissement des ressources du CAST-FSDEB 2017 (Montant en milliers FCFA)

Bailleurs (Dons Programmes)	Dotations 2017	Décaissement au 30.06.2017	Décaissements au 31.12.2017	Total décaissements annuel 2017	Total non décaissé 2017	Taux de décaissement
PME via AFD	4 200 000	4 696 189		4 696 189		112%
Canada	4 300 000	0		0	4 300 000	0%
UNICEF	250 000	0	276 752	276 752		111%
Suisse	527 000		1 136 500	1 136 500		100%
Total hors report	9 277 000	4 696 189	1 413 252	6 109 441	3 444 311	65,86%
Report contribution de 2016						
Reliquat PTF sur PA 2016						
Suisse	5 015 841		71 031	71 031		
Canada		3 441 506		3 441 506		
UNICEF			207 118	207 118		
Total Reliquat PA 2016				3 719 655		
Revers reliquats (DRENA/DPENA) et Rembours			2 623 573, 559	2 623 574		
Total Rever/Remb	5 015 841	3 441 506	2 623 851, 708	6 343 229		
Solde au 31 décembre 2016	12 397 581	11 160 924		11 160 924		
Total report 2016	17 413 422	14 602 430	2 623 851, 708	17 504 153		
Total du CAST / FSDEB 2017	26 690 422	19 298 619	2 625 264, 960	23 613 594		

Source : PA 2017 et lettre PTF N° 853 BF70 TAPAM 24.06.15-2

De l'analyse du *tableau I-5*, il ressort qu'au 31 décembre 2017, sur les annonces de 9, 277 milliards FCFA des partenaires techniques et financiers du CAST/FSDEB, 6, 109 milliards ont été décaissés.

Toutefois, il est à noter que la Suisse a décaissé au total 2 125 000 CHF composé du reliquat de 2016 (125 000 CHF) soit 71,031 millions F CFA et l'annonce révisée de 2 000 000 CHF représentant 1,136 milliards F CFA soit un montant cumulé décaissé de 1,207 milliards F CFA. L'annonce révisée (Cf. lettre n°853 BF70 TAPAM du 08/08/2017) est un appui exceptionnel effectué suite au besoin conjoncturel de trésorerie exprimée par le MENA en 2017 (Cf. lettre 816/MENA/CAB du 19 juillet 2017) dû à la perte de la part minoritaire non décaissée avant terme de la convention de la coopération canadienne pour non satisfaction dans les délais des critères de décaissement par le MENA.

En outre, au titre du nouvel accord de financement (2017-2022), le Canada a décaissé une part initiale 1, 076 milliards FCFA pour gérer les dépenses du plan d'action 2017. L'opération a été enregistrée en janvier 2018.

Ainsi, la dotation totale du CAST/FSDEB 2017 d'un montant de 26,690 milliards FCFA est constituée ainsi qu'il suit :

- annonces des partenaires techniques et financiers au financement du plan d'action 2017 du MENA d'un montant de 9, 277 milliards FCFA ;
- report du solde initial de 2016 d'un montant de 12,398 milliards FCFA;
- reliquats et remboursements d'un montant de 5 ,016 milliards de FCFA.

En ce qui concerne le point de la trésorerie au 31 décembre 2017 fait au 11 juillet 2018, il s'élève à un montant total de 23 613 593 990 FCFA et se décompose ainsi qu'il suit :

- décaissements au 31 décembre 2017 des partenaires techniques et financiers du CAST/FSDEB suivant leurs annonces 2017 d'un montant de 6 109 441 000 FCFA;
- décaissement de contributions au titre du plan d'action 2016 d'un montant de 3 719 655 FCA,
- versement de reliquats et remboursement 2 623 573 559 FCFA ;
- report du solde effectif de 2016 d'un montant de 11 160 924 439 FCFA.

C. Ressources financières transférées aux communes

Des ressources ont été transférées aux communes, pour accompagner et rendre effectif le transfert de compétences aux collectivités territoriales fixé par la politique de décentralisation.

Tableau I-6 : Transfert de ressources financières aux communes 2017 (milliers de FCFA)

Natures de dépenses	Budget Etat (dotations en milliers FCFA)			Total 2015-2017
	2015	2016	2017	
Fonctionnement				
Fonctionnement des écoles	543 558	600 022	1 053 221	2 196 801

Cartable minimum	3 386 823	3 871 327	6 691 467	13 949 617
Acquisition de vivres pour cantines scolaires du primaire			18 882 888	18 882 888
Total Fonctionnement	3 930 381	4 471 349	26 627 576	35 029 306
Investissement				
Constructions nouvelles d'infrastructures scolaires	1 782 870	4 413 815	22 425 797	28 622 482
Réhabilitation d'infrastructures scolaires	163 472	140 953	554 800	859 225
Total Investissement	1 946 342	4 554 768	22 980 597	29 481 707
Total des transferts de ressources financières	5 876 723	9 026 117	49 608 172	64 511 012

Source : Arrêtés conjoints /MEF/MATD/MENA 2015 à 2017

Au titre de la loi de finances les ressources financières transférées en 2017 s'élèvent à 49, 608 contre 9,026 milliards FCFA en 2016.

L'arrêté de transfert a prévu l'acquisition de kits scolaires minimum au profit de 2 573 641 élèves du public à raison de 2 600 francs CFA par élève.

Les frais de fonctionnement des écoles concernent 49 448 salles de classe du public à raison de 21 300 francs CFA par classe. Quant à la cantine scolaire, la dotation (18 882 888 192 francs CFA) couvre 316 communes pour une ration journalière de 2 994 441 élèves sur trois mois à raison d'un coût unitaire de 6 306 francs CFA. La dotation de vivres aux 35 autres communes est assurée par les partenaires que sont CATHWEL et PAM.

D. Projets intervenant au MENA

Tableau I-7 : Situation des projets intervenant au MENA (milliers)

N°	Intitulé du projet	Coût total du projet	Programmation loi de finances initiale 2017			Programmation loi de finances révisée 2017		
			Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total
1	BID IV	8 075 000	-	-	-	660 305	720 323	1 380 628
2	Cantines scolaires/ Cathwel	10 926 828	325 962	2 659 323	2 985 285	348 430	2 659 323	3 007 753
3	ES-CEBNF (composante EFORD)	2 294 273	-	-	-	114 000	680 229	794 229
4	CIE Japon	22 130 447	178 927	6 444 500	6 623 427	178 927	6 444 500	6 623 427
5	Construction d'écoles primaires phase 5	7 373 498	-	131 050	131 050	-	131 050	131 050
6	PACOGES II	2 234 097	79 272	21 000	100 272	79 272	185 013	264 285
7	Programme de Pays du PAM	10 192 300	92 263	1 884 668	1 976 931	92 263	1 884 668	1 976 931
8	Projet une Lampe pour l'Afrique	9 330 007	348 524	983 935	1 332 459	348 524	1 278 986	1 627 510
9	PREFA	8 400 000	635 000	2 497 605	3 132 605	560 628	2 497 605	3 058 233
10	PAAQE	25 500 000	131 750	4 775 983	4 907 733	131 750	7 534 481	7 666 231
11	PA/PDSEB	6 056 900	74 181	1 971 550	2 045 731	74 181	1 971 550	2 045 731
TOTAL MENA		112 513 350	1 865 879	21 369 614	23 235 493	2 588 280	25 987 728	28 576 008

Source : DGESS/MENA

En 2017, le nombre de projets au programme d'investissement prioritaire (PIP) a augmenté (11projets) par rapport à 2016 (09 projets). Le coût total du financement s'élève à **28,576 milliards de FCFA** contre **30,446 milliards FCFA** en 2016 à la même période. Ces projets sont financés à hauteur de 25, 987 milliards FCFA (91%) par les ressources extérieures et 2,588 milliards FCFA (9%) au titre de la contrepartie nationale.

II. PROGRAMME 01 : Développement de l'accès à l'éducation de base formelle

A. Résultats et livrables atteints

RESULTAT 1-1 : LA CAPACITE D'ACCUEIL DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE FORMEL S'EST ACCRUE

Livrables atteints en 2017 :

- **Éducation de base :**
 - 59 salles de classe du **préscolaire** réceptionnées ;
 - 1 483 salles de classe du **primaire** réceptionnées ;
 - 587 salles de classe du **post-primaire** général réceptionnées ;
- **Enseignement secondaire :**
 - 288 salles de classe du secondaire général réceptionnées ;
 - 1 lycée professionnel⁴ réceptionné ;
- **Éducation non formelle :**
 - 7 CEBNF réceptionnés ;
 - 17 CPAF réceptionnés.
- **Réhabilitation et construction d'infrastructures d'accompagnement**
 - 123 infrastructures réhabilitées et réceptionnées;
 - 110 forages positifs réceptionnés ;
 - 175 latrines réceptionnées
 - 120 logements réceptionnés ;
 - 04 cyber-classe réceptionnés;
 - 16 CEB réceptionnés;
 - 92 établissements électrifiés.

Les infrastructures réceptionnées au cours de l'année 2017 le sont au titre de la programmation 2017 et des programmations antérieures. Le détail des quantités réceptionnées en 2017 sur programmation 2017 est présenté à *l'annexe VI-10*. Une échelle de performance permettant d'apprécier les différentes étapes de réalisation des infrastructures a été stabilisée et annexé (*annexe VI-11*) au présent rapport. Cette échelle sera adoptée et diffusée.

Dans l'enseignement post primaire aucun des sept (07) CEFTP programmés en 2017 n'est achevé mais six (06) CEBNF ont été érigés en CEFTP. Pour le compte de l'enseignement secondaire, le temps que les infrastructures des six (06) lycées scientifiques et des deux (02) lycées techniques programmés en 2017 soient réalisées et disponibles, on note l'ouverture en 2017 de deux (02) lycées scientifiques à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso dans des locaux d'emprunt. Pour les infrastructures d'accompagnement, on note l'acquisition de matériel pour l'équipement des 24 laboratoires. Ce matériel est présentement en cours d'installation dans les établissements avant la réception définitive.

⁴ Il s'agit du Lycée professionnel régional Idrissa Yaya de Dori (LPRIYD)

Le bilan détaillé par mode⁵ de réalisation des infrastructures éducatives en 2017 se présente comme suit :

(i) Bilan de la Maîtrise d’Ouvrage Délégué (MOD) par sous-programme⁶

Tableau II-1 : Situation d’exécution des constructions programmées en 2017 au titre de la MOD

Programmes		Quantité prévue	Quantité réceptionnée (livrée)	Reste	Taux de réalisation
Programme 1 : Constructions pour éducation de base					
Préscolaire	Construction de SDC pour Expansion du préscolaire	10	6	4	60,0%
Primaire	Construction de SDC pour Expansion du primaire (Complexe)	0		0	
	Construction de SDC pour résorption des paillettes(Complexe)	300	222	78	74,0%
	Construction de SDC pour Normalisation (CMG +Biennaux)	0			
	Construction de SDC dans les Communes prioritaires	0			
	TOTAL PRIMAIRE	300	222	78	74,00%
Post primaire	Construction de SDC pour Expansion du post primaire (CEG réduit)	0			
	Construction de CEFTP	7	0	7	0%
	TOTAL POST-PRIMAIRE	7			
Programme 2 : Construction pour l’Enseignement secondaire					
Secondaire	Construction de Nouveaux lycées	10	8	2	80,0%
	Construction de Lycées scientifiques	6	0	6	0,0%
	Construction de Lycées techniques	2	0	2	0,0%
	Construction de Lycées professionnels	2	0	1	0,0%
	TOTAL SECONDAIRE	20	8	12	40,0%
Programme 3 : Construction d’infrastructures pour l’ENF					
	Construction de CEBNF	0			
	Construction de CPAF	0			
Programme 4 : Réhabilitation et construction d’infrastructures d’accompagnement					
Réhabilitation et construction d’infrastructure s d’accompagnement	Réhabilitations				
	Réalisation de forages	22	11	11	50,0%
	Construction de latrines	57	32	25	56,1%
	Construction de logements	58	35	23	60,3%
	TOTAL INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT	137	73	64	53,2%

Source : DGESS/MENA

Pour l’expansion du préscolaire, 6 sur les 10 salles de classes prévues sont réceptionnées. Ce n’est pas le cas pour les 4 autres qui sont cependant achevées.

Au titre de la résorption des paillettes, six maîtres d’ouvrages délégues ont été attributaires des 300 salles de classes à réaliser. On note qu’il reste à réaliser 78 salles de classes sur 26 sites. Les travaux ont été abandonnés sur deux sites pour cause d’insécurité et résiliés sur six autres sites pour défaillance de l’entreprise, soit au total 8 sites en difficultés.

Pour ce qui concerne les CEFTP, les lycées techniques et les lycées scientifiques, les sites sont identifiés et les études architecturales achevées. Le processus de recrutement des entreprises

⁵Il s’agit des modalités suivantes : (i) la Maîtrise d’ouvrage déléguee (MOD) ; (ii) la Maîtrise d’Ouvrage directe (MO Directe) ; (iii) le transfert aux communes ; et (iv) les Projets et Programmes.

⁶ Au titre du programme « construction pour l’éducation de base », les infrastructures programmées en 2017 pour être réalisées par maîtrise d’ouvrage déléguee(MOD) se répartissent dans trois sous-programmes : le sous-programme construction de salles de classes pour l’expansion du préscolaire, le sous-programme construction de salles de classes pour résorption des paillettes et le sous-programme construction de CEFTP. Les autres sous-programmes sont pris en charges par les ressources transférées aux communes.

chargées de la réalisation des ouvrages est en cours. Les coûts de réalisation estimés par les études architecturales sont plus importants que les coûts prévisionnels qui avaient été retenus dans la programmation. Cela a conduit à porter le nombre de CEFTP à réaliser en 2018 à cinq (05) et à reculer la réalisation des deux autres en 2019.

Au compte de l'enseignement secondaire général, 8 des 10 lycées d'enseignement général sont réceptionnés et les 2 autres sont au stade de finition.

Sur l'ensemble des infrastructures d'accompagnement, les forages, malgré leur faible quantité sont à la traîne en termes de niveau de réalisation. Cette situation s'explique par les multiples changements de sites dus aux forages négatifs.

Au niveau de la maîtrise d'ouvrage délégué (MOD), le niveau de réalisation des infrastructures en 2017 au titre de l'enseignement général est satisfaisant par rapport aux années antérieures même si plus de 4 mois après les délais⁷ contractuels, 78 salles sont toujours inachevées au niveau du primaire, 11 forages, 25 latrines et 23 logements restent à réaliser au niveau des infrastructures d'accompagnement. Les principales raisons évoquées pour justifier ces retards sont entre autre l'inaccessibilité des sites en saison pluvieuse et surtout la défaillance des entreprises. Pour booster le processus de réalisation des infrastructures, les réflexions devraient être menées autours des procédures de recrutement des entreprises dans l'optique d'une part d'alléger lesdites procédures et d'autres parts de s'attacher des services des entreprises les plus performantes.

Dans le domaine de la formation professionnelle pour l'année 2017, il était prévu la construction d'un (01) centre de formation professionnelle pour un budget prévisionnel de 800 000 000 FCFA. Cette activité n'a pas été réalisée compte tenu de l'insuffisance de ressources financières due à la régulation budgétaire.

(ii) Bilan de la Maîtrise d'Ouvrage directe (*MO Directe*)

Tableau II-2 : Programmations des infrastructures 2017 par sous-programme

Programmes		Quantité prévue	Quantité réceptionnée	Ecart	Taux d'exécution	Montant prévisionnel
Programme 1 : Constructions pour éducation de base						
Préscolaire	Construction de SDC pour Expansion du préscolaire	100	30	70	30,00%	921 000
Construction d'infrastructures d'accompagnement et d'administration	Réhabilitations	39	38	1	97,44%	625 625
	Equipement de Laboratoire	24	24	24	100%	855 000
	Construction de CEB	30	16	14	53,33%	930 750
	Electrification d'établissements scolaires	170	92	78	54,12%	773 500
Total MO directe					55,1%	4 105 875

Au niveau de la maîtrise d'ouvrage directe, on note un taux d'exécution global moyen 55,1% avec un pic pour ce qui concerne les réhabilitations (97,44%). Au niveau de l'équipement des laboratoires, tout le matériel a été acquis mais il reste l'installation sur site avant la réception

⁷La quasi-totalité des entreprises a été installée au mois de juin avec des délais d'exécution variant entre 3 et 4 mois. Ce qui voudrait dire que depuis le mois d'octobre 2017 toutes les infrastructures devaient être livrées aux bénéficiaires.

définitive. Quant à l'électrification des établissements, les 78 non encore électrifiés sont situés dans la région du Sahel et les travaux sont suspendus pour causes d'insécurité.

(iii) Bilan de réalisations des infrastructures par les communes sur ressources transférées

Tableau II-3 : Nombre de salles de classe achevées par niveau, préscolaire, primaire et post-primaire

Niveaux	Quantité prévue	Quantité achevées	Taux
Salles de classe pour le préscolaire	60	20	33,33%
Salles de classe pour le primaire	1218	357	29,31%
Salles de classe pour le post primaire	828	196	23,67%
Total	2106	573	27,21%

Source : DGEES/MENA, collecte des données sur les ressources transférées

Sur 2106 salles de classe à réaliser par les communes sur ressources transférées en 2017, 573 sont achevées soit un taux global de 27,21%. Par niveaux, les salles de classe du préscolaire occupent 33% de taux de réalisation contre moins de 30% pour les salles de classe des autres niveaux. La plupart des chantiers sont au stade de chaînage et devraient être livrés courant premier trimestre 2018.

Ce faible niveau de réalisation pourrait s'expliquer par le retard accusé dans le démarrage effectif des chantiers et l'inaccessibilité de certains sites en hivernage. Ce qui a certainement eu un impact négatif sur les taux d'admission et de scolarisation d'une part et sur la qualité des enseignements-apprentissages d'autre part.

En 2017, deux cent (200) communes ont bénéficié de ressources, à raison de 2 774 000 FCFA par commune, pour la réhabilitation d'infrastructures endommagées. Au bilan, 85 sur les 200 communes ont effectivement réhabilité des infrastructures. La nature des réhabilitations varie d'une commune à une autre. Et le plus souvent, les communes récusent la faiblesse des ressources dédiées aux réhabilitations. Certains conseils municipaux prennent l'initiative de mobiliser des ressources supplémentaires pourachever la réhabilitation des infrastructures tandis que d'autres attendent des ressources additionnelles de la part de l'État avant de lancer les travaux de réhabilitation.

Les données du *tableau II-4*, même si elles sont limitées, montrent bien que dans les communes, des complexes et des infrastructures d'accompagnement sont financés sur des ressources autres que les ressources transférées.

Tableau II-4 : Infrastructures programmées dans les communes sur d'autres ressources

Sources	Complexes	Salles de classe	Forages	Latrines	Logements
Fonds propres	11	67	5	15	1
ONG/Associations	21	118	20	43	3
Jumelage	-	-	2	-	-
Autres	56	236	9	111	2
Non renseignés	1	15	3	5	1
Total	89	436	39	174	7

Source : DGEES/MENA, collecte des données sur les ressources transférées ajouter l'année

La collecte de données dans les communes a montré qu'au titre des infrastructures financées sur d'autres ressources en 2017, 273 salles de classe ont été achevées dont 179 salles de classe financées sur les fonds permanent de développement des collectivités territoriales (*FPDCT*), 26 sur fonds propre des communes et 68 par les ONG et associations.

(iv) Bilan des réalisations des infrastructures par les projets et programmes

Tableau II-5 : Programmations des infrastructures 2017 des projets CIE/Japon et PA/PDSEB

Projets et programmes	Nature des infrastructures	Quantité prévue	Quantité réceptionnée en 2017	Écart	Taux(%)
CIE/Japon	Construction de SDC pour Expansion du post-primaire (CEG) + latrines	148	0	-148	0,0
	Construction de l'ENEP de Kaya	1	0	-1	0,0
PA/PDSEB	Construction de SDC pour résorption des paillettes) +forages + latrines	6	0	0	0,0
	Construction de SDC pour Expansion du post primaire (CEG) +forages + latrine	9	0	0	0,0

Source : DGEES/MENA, collecte des données sur les Projets et Programmes

Le projet de Construction d'Infrastructures Éducatives financé par le Japon (*CIE/Japon*) a deux volets : le projet de construction d'infrastructures éducatives en appui au post primaire phase I (*112 SDC pour la première tranche en 2016 et 36 SDC en 2017 pour la tranche 2*) et le projet de construction de l'ENEP de Kaya. Ces deux projets ont été fusionnés au niveau du MENA pour des raisons diverses mais il existe deux conventions différentes entre le Burkina Faso et Japon les concernant.

Les travaux de construction d'infrastructures éducatives en appui au post primaire ont été programmés dans le PA 2017 et ont bien démarré comme convenu. On note un début d'exécution en octobre 2017 avec l'installation des prestataires sur les sites et le lancement de l'appel d'offre pour la tranche 2.

Le retard concerne l'ENEP de Kaya dont l'accord de don est arrivé à échéance après des appels d'offre infructueux ; une modification de la convention a alors été décidée par le Japon et le Burkina à l'issue d'une étude de révision.

Les infrastructures à réaliser dans le cadre du Projet d'Appui au PDSEB (**PA/PDSEB**) connaissent un retard pour des raisons de procédures.

Situation de la réalisation des infrastructures programmées dans les plans d'action antérieurs à 2017

La situation des infrastructures réalisées en 2017 sur les programmations antérieures est présentée au niveau des *annexes VI-12 et VI-13*.

RESULTAT 1-2 : LES BESOINS EN PERSONNELS ENSEIGNANTS A TOUS LES NIVEAUX SONT POURVUS

Livrables atteints :

- 45 moniteurs d'éducation de jeunes enfants (MEJE) et 30 éducateurs de jeunes enfants (EJE) ont été effectivement recrutés en 2017 pour le préscolaire;
- 5 800 instituteurs adjoints certifiés (IAC) recrutés en 2017;
- 850 professeurs de collège d'enseignement général (CEG) recrutés en 2017;
- 46 professeurs certifiés de collèges d'enseignement technique recrutés en 2017;

- 724 enseignants du secondaire recrutés en 2017 ;
- 2 239 jeunes diplômés recrutés et mis à disposition du post-primaire et du secondaire dont 2 191 pour l'enseignement général et 48 pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels;
- 9 784 maîtres conseillers des élèves maîtres ont reçu leurs indemnités.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA	
			Allocation	Montant dépensé
Mise à disposition d'enseignants qualifiés				
Recrutement et prise en charge des jeunes diplômés (PEJEN)		1	6 181 737	6 000 000
Paiement des frais des indemnités CMG		13	895 464	772 042
Paiement des frais de vacation au post-primaire et secondaire			3 254 654	2 900 000
Paiement des indemnités des maîtres conseillers des élèves maîtres		1	723 472	723 472

La répartition du personnel enseignant pourvu par niveau est présentée à *l'annexe VI-14*. On note toutefois que le plan de recrutement en 2017 de 45 MEJE et 30 EJE ne permet pas au MENA de régler la question du déficit du personnel au niveau du préscolaire. En effet, le personnel de l'éducation préscolaire actuellement disponible (IEJE 68, MEJE 165, EJE 332) et les prévisions (*un plan de recrutement 150 MEJE et 70 EJE est visé en 2020*) contrastent avec les ambitions du MENA sur le développement du préscolaire à savoir la création de sections préscolaires dans les écoles primaires, l'accroissement du nombre de Bisongo et l'affectation de personnel qualifié dans ces structures communautaires, etc. Ces ambitions appellent donc une prévision rigoureuse en termes de personnel à recruter au cours des trois prochaines années.

Les recrutements ont permis de faire passer le nombre d'enseignants du primaire de 69 148 à 74 747 entre 2016 et 2017 soit une progression de 8,1%. Sur les 5 800 instituteurs adjoints certifiés (IAC) recrutés en 2017, 3 000 l'ont été sur mesures nouvelles et 2 800 sont les sortants des écoles nationales des enseignants du primaire (ENEP).

Au titre du post-primaire, le recrutement de 850 professeurs de collège d'enseignement général (CEG) et 46 professeurs certifiés de collèges d'enseignement technique (CET) a contribué à l'accroissement du nombre de professeurs soit une hausse de 3,7% passant de 24 202 à 25 132 professeurs dans les CEG et les CET.

Au secondaire, des 724 enseignants recrutés en 2017, il y a 676 professeurs certifiés de lycées et collèges d'enseignement général et 48 professeurs de lycées et collèges d'enseignement technique.

Enfin, au compte de l'EFTP, 168 formateurs de niveau BAC, 33 formateurs de niveau BTS/DUT et 4 conseillers CAPET ont été recrutés pour être formés à l'extérieur (Tunisie, Côte-d'Ivoire, Maroc et Sénégal).

Dans le cadre du Programme Emploi Jeune pour l'Éducation Nationale (PEJEN), sur une prévision de 3150, 2 239 enseignants ont été recrutés en 2017 contre 3 519 sur 4000 en 2016.

Les 2 239 enseignants ont été formés sur la période de novembre 2017 à février 2018 sur les sites de l'École Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO (ENS/UNZ) et de l'Institut des Sciences (IDS), répartis et affectés comme suit : 1 510 pour les disciplines littéraires, 681 pour les disciplines scientifiques et 48 pour l'enseignement technique.

Pour ce qui est du paiement des heures de vacation, il a été initialement prévu une allocation de crédits de 2 900 000 000 FCFA. Cette prévision a été portée à 3 254 654 000 FCFA suite à un réaménagement budgétaire pour tenir compte des indemnités des enseignants titulaires des classes bilingues et des besoins supplémentaires en heures de vacation. Le suivi et le contrôle effectués par les différents acteurs (*responsables du niveau central et déconcentré, chefs d'établissements et les APE etc.*) sur les déclarations d'heures de vacation ont permis de contenir les dépenses des heures de vacances. En revanche la prise en charge des indemnités des enseignants titulaires des classes bilingues n'a pas été engagée pour non positionnement à temps des crédits sur le circuit informatisé de la dépense (*CID*).

ENCADRE II-1 : Le Programme Emploi-Jeunes pour l'Éducation Nationale (PEJEN)

Le Programme Emploi Jeunes pour l'Éducation Nationale (PEJEN) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme présidentiel de résorption du chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

Ce programme prévoit le recrutement sur 5 ans de seize mille huit cents (16 800) jeunes âgés de 18 à 35 ans titulaires d'au moins du DEUG 2 ou de la L2, S4 S6 pour combler le déficit en enseignants/enseignantes dans l'enseignement post-primaire.

Prévisions et réalisations pour la durée du PEJEN

Années	2016		2017		2018	2019	2020	Total
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		Prévu		
Effectifs	4 200	3 519	3 150	2 239	2 100	4 200	3 150	16 800

Les jeunes recrutés bénéficient d'une formation théorique et pratique en 6 mois (*3 mois de théorie et 3 mois de pratique*) et signent un contrat à durée déterminée de trois (03) ans pour servir dans la province choisie ou acceptée lors du recrutement. Le recrutement a été fait en 2016 dans chaque région par un comité régional de sélection et en 2017 par un comité national de sélection. Le recrutement tient compte de la qualité de l'ancienneté du dernier diplôme (*Mention et année d'obtention*) ainsi que de l'âge du candidat.

Après deux années de mise en œuvre, des difficultés ont été enregistrées notamment au niveau du suivi pédagogique sur le terrain du fait des mouvements sociaux observés par certains encadreurs dans certaines régions. Il a également été noté la non adéquation de certains profils de recrutement avec la matière enseignée ; le taux élevé de déperdition ou d'abandon assez élevé en cours de contrat (*environ 20%*) ; le faible vivier d'enseignants dans les disciplines scientifiques et techniques.

En tant que dispositif de pré-recrutement de jeunes diplômés souhaitant enseigner, avec la possibilité à termes d'intégrer la fonction publique à travers un mécanisme spécifique à mettre en place à cet effet, le PEJEN semble être une initiative salutaire pour l'enseignement post-primaire pour peu que les bénéficiaires soient motivés sur le terrain.

C'est en cela que le pécule mensuel de 30 000 FCFA versé aux bénéficiaires durant leur formation théorique de trois mois a été porté à 45 000 FCFA en 2017 par le Gouvernement. Par ailleurs, pour réduire les déperditions, il est prévu d'intégrer dans la fonction publique les contractuels ayant

servi pendant trois ans. Dans le cadre du recrutement 2018 sur mesures nouvelles, le MENA étudie la possibilité de recruter la première cohorte (2016) de contractuels qui sera à sa troisième année de service en 2018.

Des ajustements sur certains aspects, notamment le profil de recrutement en lien avec les matières à enseigner, le mode de recrutement, la durée et le contenu des formations, le suivi pédagogique sur le terrain) devraient être opérés afin de garantir une éducation de qualité.

Du reste, l'évaluation à mi-parcours du PEJEN, prévue en 2018 devrait faire des propositions pour remédier aux insuffisances constatées dans la mise en œuvre.

RESULTAT 1-3 : LES MOYENS D'ACCEDER A DE MEILLEURES CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SANTE A TOUS LES NIVEAUX ONT ETE DONNES AUX ELEVES

- Livrables atteints :

- 296 928 élèves dont 144 764 filles ont bénéficié de visites médicales dans 2 260 écoles primaires ;
- 432 636 élèves ont été déparasités ;
- 195 048 enfants ont reçu des micronutriments ;
- 111 jardins ou vergers scolaires fonctionnels supervisés.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves								
	<i>Acquisition de biens et services</i>		-	1 009	-	0	-	0
	<i>Suivi-supervision de la mise en œuvre des jardins/vergers scolaires et de la promotion de l'éducation nutritionnelle</i>		-	2 991	-	2 991	-	2 991

En ce qui concerne la mise en œuvre des jardins/vergers scolaires et de la promotion de l'éducation nutritionnelle, 120 écoles pilotes dont 111 ayant des jardins fonctionnels (92,5%) ont fait l'objet de suivi-supervision. La production est de 29 025 kg de légumes et a été destinée à la vente et à la consommation.

Avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, 110 cantinières des CEEP et 370 enseignants du primaire (*Sahel*) ont été formés en nutrition, hygiène et assainissement.

Par ailleurs, les projets Beoog Biiga et Kom yilma de CRS (*structures éducatives préscolaires et primaires du Bam et Sanmatenga*), Healthy kids de Nestlé (*3 écoles primaires de la commune d'Arbollé*) et Eau saine à l'école d'Antenna Baobab (*23 écoles primaires du Kadiogo et de l'Oubritenga*) ont contribué à l'amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves des localités couvertes par ces projets.

Il ressort de l'annuaire statistique 2016/2017 que 296 928 élèves (9,76%) ont bénéficié de visites médicales dont 144 764 filles dans 2260 écoles primaires (14,74%) ; 432 636 élèves (15,21%) ont été déparasités et 195 048 enfants (6,41%) ont reçu des micronutriments (*fer et vitamine A*) principalement au Bam et au Sanmatenga. Il faut noter que 957 écoles (6,24%) ont mis en place des Clubs de santé scolaire et 1192 écoles (7,78%) disposent de trousse médicale de premiers soins. Il est donc nécessaire d'opérationnaliser le programme national

santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire en vue d'améliorer ces indicateurs et l'état sanitaire et nutritionnel des élèves.

RESULTAT 1-4 : LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DU VIH ET DU SIDA EN MILIEU SCOLAIRE SONT EFFECTIVES

- **Livrables atteints :**

- un atelier de finalisation et de validation des outils de sensibilisation sur le VIH, le Sida et les autres problèmes de santé tenu en 2017 ;
- 10 Chefs de circonscription d'éducation de base (CCEB), 24 directeurs d'écoles primaires et 15 directeurs du post primaire formés sur le kit pédagogique ruban rouge d'éducation à la prévention des IST/VIH/SIDA en 2017 ;
- 50 CCEB, des directeurs d'écoles primaires et des enseignants formés sur la santé sexuelle et santé de la reproduction en 2017;
- 29 encadreurs pédagogiques du post primaire et du secondaire formés sur l'éducation préventive, en santé, nutrition et VIH/SIDA en 2017;
- 120 kits pédagogiques ruban rouge d'éducation à la prévention des IST/VIH/SIDA et à la santé acquis en 2017;
- deux missions de suivi de l'enseignement du module sur la santé sexuelle et santé de la reproduction au niveau des ENEP et des EPFEP réalisées en 2017;
- 128 acteurs dont des CCEB, des encadreurs pédagogiques du post-primaire et du secondaire, des directeurs d'écoles primaires, des directeurs du post-primaire et des enseignants ont été renforcés en 2017.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
Prévention contre le VIH/SIDA								
	Appui au fonctionnement du CMSL	1	13 000	43 609	56 609	10 972	41 262	52 234

RESULTAT 1-5 : LES MOYENS D'ACCÉDER A DE MEILLEURES PRESTATIONS SOCIALES A TOUS LES NIVEAUX ONT ETE OFFERTS

- **Livrables atteints :**

- Avant le 1^{er} octobre 2017, 10 communes (*sur les 316 communes bénéficiaires de ressources pour l'acquisition de vivres*) ont reçu leurs livraisons de denrées au profit des écoles ;
- Au 22 janvier 2018, 228 communes ont effectivement reçu leurs livraisons de denrées au profit des écoles ;
- 25 686, 3728 tonnes de denrées (riz, huile, haricot) livrée au profit des 228 communes ;
- 8 000 tonnes de vivres locaux collectés par les communautés en 2017.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total

Infrastructures et approvisionnement en vivres						
Acquisition de vivres au profit du post primaire et secondaire		1 250 000	1 250 000	268 575	-	268 575
Location de magasin de stockage de vivres Apurement des arriérés		-	404 630	404 630	-	8 472
Acquisition de vivres (Reprise de 2016)		-	310 634	310 634	-	-
Expertise des vivres acquis en 2017		200 000	200 000	-	343 724	343 724
Cantines au primaire	2 994 441	18 882 893	-	18 882 893	18 882 893	-
Autres	3	4 050		4 050	3 675	-

La somme transférée au titre du budget de l'Etat, gestion 2017, aux 316 communes pour l'acquisition de vivres pour les cantines scolaires devrait profiter à 2 994 441 élèves des écoles primaires et pour une période de couverture de 57 jours de classe en 2018 soit 3 mois de préparation. Un dossier d'appel à concurrence (DAC) type et un guide d'élaboration avait été mis à la disposition des communes pour leur permettre d'aller vite dans l'élaboration des appels à manifestation d'intérêt.

La situation au 22 janvier 2018, montre que 228 communes sur 316 ont reçu leurs livraisons pour une quantité totale de 25 686,3728 tonnes de denrées (*riz, haricot, huile*). Les quantités acceptées dans ces communes ont été expertisées.

Pour les 88 autres communes pour lesquelles les denrées n'ont pas encore été reçues, des fortunes diverses ont été signalées à savoir : rejet de dossiers par le Contrôle Financier (*interprétations différentes du contenu du guide*) ; retard dans le traitement des dossiers ; reprises du processus suite à des marchés infructueux ; défaillance de certains fournisseurs, etc. Il est à noter également que des denrées (*3 213 bidons d'huile, 2158 sacs de riz et 1113 sacs de haricot*) ont été rejetées dans 07 communes par le cabinet d'expertise pour qualité non conforme. Ces denrées devront être remplacées avant l'approvisionnement des écoles. Autres difficultés rencontrées dans l'acquisition des vivres par les communes sont notamment la mauvaise gestion des stocks par certains fournisseurs et communes bénéficiaires, la manipulation des quantités à fournir (*fraude*). Au regard des difficultés rencontrées par certaines communes, une évaluation du transfert de ressources aux communes pour l'acquisition de vivres pour la cantine scolaire est préconisée afin d'en tirer à temps les leçons.

Au niveau des écoles, les 8 000 tonnes de vivres locaux collectés par les communautés en 2017 ont permis d'assurer la cantine scolaire au profit de 529 586 élèves du primaire.

Au niveau du post-primaire et du secondaire, avec les ressources de 2017, 1038 tonnes de vivres ont été acquises et seront mises à la disposition de 1547 établissements à partir de février 2018. Avec ces denrées, environ 4 207 910 de plats seront mis à la disposition des établissements. Nonobstant, on note un faible taux d'absorption des ressources allouées dû essentiellement à la défaillance de certains fournisseurs et aux retards dans les livraisons. La plupart des marchés exécutés seront payés en 2018. Il faut cependant noter que 585 établissements sur 1349 établissements programmés ont bénéficié de 1286,61 tonnes de vivres sur une prévision initiale de 1651 tonnes en 2017.

Quant à l'apurement des arriérés de location de magasins de stockage de vivres, le dossier a connu des souffrances au niveau du contrôle financier, ce qui justifie le faible taux d'absorption des ressources. Mais une autorisation spéciale vient d'être accordée par le MINEFID (février 2018) pour autoriser le paiement d'arriérés de 257 597 000 FCFA aux bailleurs.

Cantines scolaires CATHWEL RELIEF SERVICE (CRS)

- **Livrables atteints :**

- 2 416 tonnes de denrées livrées par CRS dans 883 écoles ;
- 190 223 élèves du primaire alimentés par les cantines scolaires dotées par CRS.

Activités	Sous-activités	Qté	Projets		Total	Projets		Total
			Subv.	Contr.		Subv.	Contr.	
Infrastructures et approvisionnement en vivres	Subvention aux cantines endogènes		2 659 323	348 430	3 007 753	251 337		251 337

Outre l'Etat, la dotation des écoles a également été faite par le CRS et le PAM. La situation de ces dotations est présentée à *l'annexe VI-15*.

On note que ces trois acteurs (*Etat, CRS, PAM*) ont mis à la disposition de 13 887 écoles primaires publiques et privées et certains Bisongo, 29 960,82 tonnes de vivres sur 33 169,19 tonnes programmés. Ces denrées ont permis d'assurer l'alimentation de 2 773 117 élèves et enfants de Bisongo sur 2 860 515 enfants prévus soit un taux de couverture de 96,95%.

Il faut noter la contribution fort remarquable de Fonds Enfants en 2017, dans 320 écoles primaires dans les régions de l'Est, du Centre-Est et du Sud-Ouest avec une quantité de denrées (*riz, haricot, huile, poisson sec*) estimée à 1 102,825 tonnes au profit de 69 452 élèves bénéficiaires.

Les quantités de vivres programmées par l'Etat et le PAM n'ont pas toutes été mobilisées. Du fait de la défaillance des prestataires de façon générale, non seulement toutes les quantités de vivres prévues au titre du budget État 2016 n'ont pas été acquises, mais aussi celles qui ont été livrées n'ont pas été totalement acheminées pour couvrir toutes les écoles programmées.

RESULTAT 1-6 : PREVENTION CONTRE LES ACTES D'INCIVISME EN MILIEU SCOLAIRE

- **Livrables atteints :**

- la semaine scolaire d'éducation à la citoyenneté tenue en 2017;
- la semaine nationale des droits humains tenue en 2017;
- 80 acteurs de l'éducation formés sur la communication non violente en milieu scolaire en 2017.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total

Prévention contre les actes d'incivismes en milieu scolaire						
Promotion de l'enseignement pour l'éducation civique	1	49 000	49 000		25 503	
Appuis aux structures de lutte contre les violences en milieu scolaire	1	36 000	10 000	46 000	27 613	27 613
Mise en œuvre des activités de la DAMSSE	1	13 000	23 809	36 809	8 093	8 093

La semaine nationale de la citoyenneté a été marquée par l'organisation de conférences, de panels, de théâtres forum, d'un cross populaire, d'émissions radiophoniques et un débat à la RTB sur la thématique de la citoyenneté.

Des journées de sensibilisation sur la violence, la toxicomanie et le tabagisme, la délinquance et les actes d'incivisme en milieu scolaire se sont déroulées dans le Centre Sud notamment à Pô et à Manga avec les acteurs de l'éducation (*enseignants, parents et élèves*). La récurrence des cas d'incivisme et d'agressions en milieu scolaire, la dégradation de l'environnement scolaire sont une réalité et influencent négativement les enseignements/apprentissages. Pour lever les obstacles à la réalisation des activités de prévention et de lutte contre les actes de violence et d'incivisme en milieu scolaire, il est préconisé une allocation plus conséquente de ressources financières dans les plans d'actions du MENA.

Une cellule de veille a été mise en place dans chaque région aux termes de la formation des acteurs de l'éducation sur le thème « *Communication non violente et la mise en place de mécanismes de prévention et de veille dans les établissements* ».

RESULTAT 1-7 : L'EGALITE ET L'EQUITE D'ACCES SONT RESPECTEES POUR TOUS LES ENFANTS DE SIX-SEIZE ANS

- Livrables atteints :

- prise en compte du genre dans les actions de programmation et dans la mise en œuvre des activités du MENA ;
- 254 387 filles nouvellement inscrites au CP1 ont été recensées dans les écoles primaires publiques (source : DPEPPNF) et ont bénéficié de la subvention pour leur scolarisation en 2017;
- distribution de kits scolaires à 390 élèves vulnérables du primaire en 2017;
- appuis spécifiques 428 filles vulnérables du post- primaire dans huit régions;
- .

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé
			État	CAST	Total	
Sensibilisation à la scolarisation des filles						
Mobilisation sociale activités de sensibilisation dans les régions		6	9 365		9 365	7 165
Autres			3 500	-	3 500	3 499
Suivi des activités de promotion du genre		1	1 000		1 000	1 000
Cellule genre		1	2 500		2 500	2 499
Maintien des filles dans le système éducatif						
Autres appuis à la scolarisation des filles			369 000		368 980	368 980
Appuis spécifiques aux filles vulnérables du post-primaire			354 000	354 000	-	354 000
			15 000		14 980	14 980

La sensibilisation à la scolarisation des filles a été assurée dans neuf (09) régions. Deux (02) sorties ont été effectuées pour sensibiliser les acteurs de terrain à la problématique du genre.

Les appuis spécifiques aux filles vulnérables du post-primaire ont profité à 428 filles de huit⁸(08) régions qui ont reçu chacune 35 000 FCFA.

Avec l'accompagnement d'autres partenaires comme l'UNICEF et le projet SWEDD (*autonomisation des femmes et dividende démographique au sahel*) les résultats suivants ont été atteints en 2017 en matière de promotion de la scolarisation des filles:

- un document de la campagne « zéro grossesse en milieu scolaire » est disponible ;
- une campagne de sensibilisation sur le projet Deemouso kalan yiriwa (*promotion de l'éducation des filles*) est organisée ;
- la journée internationale de la jeune fille scolarisée tenue à Manga ;
- des cours d'appui au profit 8 000 élèves vulnérables et en difficulté scolaire;
- 600 acteurs de l'éducation formés sur la pédagogie sensible au genre ;
- 84 acteurs de l'éducation formés sur la gestion hygiénique des menstrues ;
- un atelier sur l'élaboration d'un référentiel sur les bons scolaires (*kits scolaires, vélos, appui financier*) tenu ;
- 6000 filles vulnérables du post- primaire ont bénéficié de bons scolaires;
- 25 filles vulnérables de Ouagadougou et environs appuyées par l'UNICEF à raison de 55 000 FCFA par bénéficiaire;
- appui d'un montant de 22 000 000 FCFA au fonctionnement de la maison communautaire de Manga assuré par l'UNICEF.

ENCADRE II-2 : La scolarisation des filles au post-primaire demeure préoccupante

En matière d'éducation des progrès importants ont été réalisés. Le TBS est de 89,0% pour les filles contre 88,1% pour les garçons en 2016/2017 et l'indice de parité du TBS est de 1,01%. Le taux d'achèvement au primaire est respectivement de 64,3% pour les filles et de 56, 6% pour les garçons. L'indice de parité du taux d'achèvement au primaire est de 1,14% et traduit un meilleur achèvement des filles.

Ces résultats au primaire sont les fruits des mesures incitatives mise en œuvre par l'État avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers.

En dépit de ces progrès réalisés en matière d'éducation au primaire, la scolarisation des filles au post-primaire demeure préoccupante. En effet, le taux d'achèvement du post-primaire pour 2016/2017 est 35,3% pour les filles et 35, 4% pour les garçons. Ce qui signifie que sur 100 enfants d'une génération 65 n'accèdent pas en dernière année du post-primaire. Quant à l'indice de parité entre filles et garçons au post-primaire, elle atteint 1 au niveau national mais cache des disparités entre les régions en raison entre autres de la persistance de certaines pratiques culturelles rétrogrades (*excision, mariages forcés, mariages précoces*), de la violence en milieu scolaire engendrant la mauvaise fréquentation des filles, de l'abandon ou l'insuffisance de rendement scolaire, de

⁸ Les régions concernées sont le Centre –Sud, la Boucle du Mouhoun, le Centre, le Nord, les Hauts-bassins, le Sud-Ouest, le Centre-Est et le plateau Central.

l'insuffisance des structures d'accueil, de l'analphabétisme des parents, de la pauvreté des ménages et surtout de l'absence d'une vision holistique du système éducatif.

Pour combattre ces fléaux, il est indispensable de conjuguer les actions transversales avec les actions spécifiques pour une réelle promotion de la scolarisation des filles au post-primaire.

RESULTAT 1-8 : LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP (ESH) SONT PRIS EN CHARGE DANS LE SYSTEME EDUCATIF DE BASE

- Livrables atteints :

- un rapport 2017 de suivi des activités de l'Éducation inclusive disponible ;
- 60 bourses d'excellences attribuées aux élèves méritants (26 filles et 34 garçons) du post-primaire en 2017 ;
- un rapport de mission sur l'orientation scolaire professionnelle et des bourses disponible.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques								
	Suivi des activités de l'éducation inclusive	1	2 500		2 500	1 950		1 950
	Encourager les élèves aux études scientifiques		512 500	38 609	551 109	508 291	27 426	535 717

Des sorties ont été organisées en 2017 dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades et du plateau Central et ont permis un encadrement pédagogique, administratif et technique des structures ayant en charge les Enfants en situation de Handicap (ESH). Des financements avec l'UNICEF, Ligth For The World et Humanisme et inclusion (*Ex Handicap International*) ont permis d'avoir des résultats suivants :

- la validation de trois modules sur le sport inclusif, la déficience intellectuelle et la basse vision ;
- la supervision pédagogique, administrative et technique des structures abritant des enfants handicapés dans 5 provinces ;
- la formation de 440 enseignants, 150 encadreurs pédagogiques, 30 parlementaires et 3 assistants parlementaires en EI ;
- la relecture de la Stratégie Nationale de Développement de l'Éducation Inclusive (SNDEI) ;
- la sensibilisation de 100 élèves maîtres de l'ENEP de Tenkodogo en EI.

ENCADRE II-3 : Les indicateurs d'accès sont défavorables aux personnes handicapées

En dépit de multiples efforts consentis et des progrès enregistrés en matière de scolarisation, les résultats restent en deçà des attentes. Les indicateurs d'accès sont particulièrement défavorables aux personnes handicapées, aux groupes vulnérables et aux filles. Aussi cette frange mérite-t-elle une attention particulière pour plus de justice et d'équité en matière d'éducation.

Le gouvernement burkinabé et ses partenaires se sont engagés à promouvoir l'éducation des Enfants en Situation de Handicap (ESH) à travers la Stratégie Nationale de Développement de l'Éducation

inclusive (SNDEI) et la création en 2017 de la Direction de la promotion de l'Éducation Inclusive, de l'Éducation des filles et du Genre.

Pour aller de l'avant dans l'opérationnalisation des différentes actions et mesures en faveur de la promotion de l'éducation inclusive, il importe que la stratégie qui a été relue pour tenir compte de la nouvelle configuration du ministère soit validée.

En 2017, l'orientation scolaire professionnelle et des bourses se sont améliorées avec la mise en place du recueil des informations et la conception d'un répertoire des établissements d'enseignement technique. Dans le cadre de l'amélioration de l'orientation scolaire et professionnelle, des accompagnateurs en orientation scolaires ont été identifiés dans tous les établissements afin que ceux-ci soient des relais entre les élèves et les conseillers d'orientation scolaires. Pour encourager les élèves aux études scientifiques, 60 bourses d'excellences ont été attribuées aux élèves méritants (26 filles et 34 garçons) du post-primaire.

Au niveau de la formation professionnelle, dans le cadre du partenariat avec les pays maghrébins, quarante (40) stagiaires burkinabé ont été recrutés dont 20 placés en Tunisie et 20 au Maroc dans des centres de formation professionnelle. Au total, 151 boursiers ont été suivis au Maroc, en Tunisie et en Algérie. Il faut noter cependant que la principale difficulté rencontrée est l'insuffisance de ressources financières pour assurer le suivi régulier de ces stagiaires.

RESULTAT 1-9 : LES RESPONSABILITES DANS L'EXPANSION, LA QUALITE, LA GESTION ET LE PILOTAGE DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE SONT ASSUMES PAR CHAQUE PARTIE PRENANTE

- **Livrables atteints :**

- suivi des structures éducatives dans huit (08) régions en 2017 au compte du primaire et du préscolaire : 08 DREPPNF, 24 DPEPPNF, 48 CEB, 68 écoles primaires et 27 CEEP;
- 214 établissements d'Enseignement post primaire et secondaire visités au compte du post-primaire et du secondaire sur tout le territoire en 2017;
- une étude sur les PAI/PAC réalisée et validée ;
- un rapport des activités 2015-2017 des COGES élaboré et disponible en 2017;
- une stratégie nationale d'autonomisation des COGES disponible en son *draft*.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Développement de l'éducation parentale								
Autres Ensemble régions		45	-	579 400	579 400	117 600	697 000	814 600
Dynamisation de la participation des COGES/APE/AME								
SNAPCOC				50 000	50000	0	48200	48 200
Assurer la mobilisation et la coordination des activités de l'éducation formelle		1	32 500	95 000	127 500	32 243	40 954	73 197
DGEFPIC			-	21 990	21 990		20 616	20 616

Promotion de la formation professionnelle				-	
Mobilisation et implication des acteurs sociaux (<i>parents d'apprenants, promoteurs de centres, structures faitières...),</i> des PTF, et des structures publiques.	45	-	89 400	89 400	89 400 89 400

Projet d'appui aux comités de gestion d'écoles (PACOGES)

Activités	Sous-activités	Qté	Projets		Total	Projets		Total
			Subv.	Contr.		Subv.	Contr.	
Appui aux activités des sous projets communautaires /COGES								
Dynamisation des COGES		1	21 000	79 272	100 272	-	77 858	77 858

En 2017, en vue d'assurer la mobilisation et la coordination des activités de l'éducation formelle, le suivi des comités de gestion des écoles, le suivi administratif et pédagogique des structures d'éducation préscolaires, d'enseignement primaire, post-primaire et secondaire général ainsi que l'évaluation de l'utilisation des fiches de préparation ont été assurés.

Le suivi a permis de recenser un certain nombre de difficultés dont la résolution permettrait aux structures de remplir efficacement leur mission.

Au niveau des structures d'éducation préscolaire, il s'agit essentiellement de l'inaccessibilité financière des structures d'éducation préscolaire , la non appropriation du transfert de l'éducation préscolaire aux communes par les mairies, la faible collaboration entre promoteurs de structures privées et services étatiques, la faible couverture des structures d'éducation préscolaire lors des supervisions de rentrée , l'insuffisance du personnel d'éducation préscolaire et l'insuffisance de mobilier, matériel pédagogique et ludique.

Au niveau des écoles primaires, les principales difficultés étaient relatives à l'insuffisance d'enseignants dans certaines CEB, l'insuffisance de tables- bancs dans la majorité des écoles, le retard du cartable minimum et la faible appropriation des outils d'encadrement par les enseignants.

Au niveau des structures du post-primaire et du secondaire, les difficultés constatées étaient relatives à l'insuffisance ou le déficit du personnel enseignant surtout dans les disciplines scientifiques et en EPS surtout en milieu rural, l'insuffisance ou le déficit du personnel administratif (*Censeurs, Conseillers principaux d'Éducation, agents de la vie scolaire ; dans la région de l'Est presque tous les lycées n'ont pas de Censeurs*), l'insuffisance et l'arrivée tardive de la subvention de l'État pour la vacation et le fonctionnement des établissements pilotes de la réforme, le manque de formation de certains chefs d'établissement sur la gouvernance administrative et les effectifs pléthoriques.

En ce qui concerne les PAC /PAI, une étude diagnostique de leur mise en œuvre a été conduite par la DGEFG aux fins de situer les difficultés y afférentes. Le rapport de cette étude a été validé et de nouveaux outils ont été conçus. La suite du processus concernait la finalisation et la validation desdits outils avant de procéder à leur généralisation. Avec la création de la DGEFPIC, le dossier y a été transféré et des difficultés d'appropriation n'ont pas favorisé une diligence dans son traitement. Toutefois, Le pré-test des nouveaux outils a été fait ; la finalisation et la généralisation seront faites en 2018 en collaboration avec la DGEFG.

En 2017, on note l'élaboration du premier rapport des activités de COGES. Selon ce rapport, sur 11 747 écoles disposant de COGES, environ 790 460 657 FCFA ont été mobilisés au plan national en 2015-2016. La contribution financière des COGES pour l'amélioration de l'accès et la qualité de l'éducation est appréciable et indique que les communautés s'impliquent de plus en plus dans le fonctionnement de nos écoles.

Au titre de la dynamisation des COGES des activités de formation en approche COGES (*formation des formateurs de l'ENS/UNZ et des huit ENEP*) et de conception de modules sur l'approche COGES pour être intégrés dans les programmes d'enseignement ont été réalisées. Ces actions ont pour but d'institutionnaliser et de pérenniser l'approche dans les écoles de formation initiale et professionnelle.

La disponibilité des fiches de suivi des COGES et des CEB a permis dans le cadre de la mise en œuvre des activités⁹ de suivre, de collecter, traiter et présenter les plans d'actions des COGES qui donnent une visibilité de leur fonctionnalité.

Le renforcement des capacités des Coordinations Communales de COGES (CCC) et la réalisation/diffusion de supports audio-visuels sur les bonnes pratiques des CCC ont été des sessions de formation au cours desquelles les acteurs du terrain ont été outillés.

ENCADRE II-4 : L'accès à l'éducation préscolaire se pose toujours avec acuité

L'accès à l'éducation préscolaire se pose toujours avec acuité en dépit de sa présence dans le système éducatif depuis 1958. En effet, le taux de préscolarisation a évolué en dents de scie au cours des cinq dernières années de 3,8% en 2012/2013 à 3,5% en 2016/2017 sans toutefois dépasser les 4%.

Fort de ce constat, la 4ème émission conjointe de suivi (MCS) avait recommandé de mener la réflexion sur l'expansion de l'éducation préscolaire au Burkina Faso. Un rapport synthèse des réflexions menées a été produit et présenté à la 5ème MCS. L'opérationnalisation des mesures proposées dans ce rapport s'est traduite par la mise en œuvre d'une activité de mobilisation sociale dans 212 Bisongo et la dotation de l'ensemble des structures d'éducation préscolaires en vivres par la DAMSSE en 2018.

Les défis en matière de préscolarisation demeurent cependant actuels et immenses. C'est pourquoi en 2017, deux actions phares ont été entreprises par le MENA en faveur de la préscolarisation.

La première action est relative à la conception et à la mise en œuvre d'un programme d'éducation interactive par l'audio (EIA) au profit des enfants et une formation certificative de courte durée pour les petites mamans et petits papas des Bisongo par l'entremise du PAAQE. L'EIA est une technologie d'apprentissage à distance qui peut fournir, à coût acceptable, une éducation culturellement appropriée via la radio ou le MP3. C'est un outil efficace pour atteindre les enfants qui sont difficilement accessibles par les programmes classiques, y compris ceux des zones rurales. L'EIA exige que des programmes audio soient

⁹1) Suivi de proximité et de supervision des COGES et des CCC ; 2) Tenue de réunions régionales pour le suivi des activités des COGES, etc.

joués dans une salle de classe et aux heures de cours. Il agit également comme un outil de formation des enseignants en raison de la formation de l'enseignant de la classe en « temps réel », leur indiquant une variété de stratégies d'enseignement/apprentissages qu'ils peuvent mettre en œuvre directement avec les élèves dans leurs classes. La conception du programme est actuellement en cours en deux langues (mooré et gourmatchéma). La phase pilote concernera en effet dès la rentrée 2018-2019 les Bisongo des régions de l'Est et ceux du Centre soit 80 structures. Il est attendu de la mise en œuvre de ce programme une préscolarisation de 15 000 enfants en termes de nouvelles inscriptions dans les régions ciblées.

La deuxième initiative est relative à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement accéléré de l'éducation préscolaire(SNDAEP). En plus des actions de l'État, le secteur connaît l'intervention de partenaires multiples. Toutefois, ces actions ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une stratégie globale permettant de fédérer les énergies et capitaliser les différentes interventions afin d'accélérer la préscolarisation. Cette nécessité de disposer d'une stratégie a conduit le MENA à entreprendre l'élaboration d'une stratégie nationale de développement accéléré de l'éducation préscolaire sous l'appui technique et financier de l'UNICEF. La phase de diagnostic a été bouclée mais l'insuffisance de ressources n'a pas permis l'aboutissement du processus.

De ce qui précède, les perspectives sont bonnes quant au développement de l'éducation préscolaire. Toutefois des dispositions doivent être prises pour finaliser l'élaboration de la SNAEP et surtout son opérationnalisation. Aussi serait-il pertinent que la réflexion soit engagée afin de déterminer une formule d'éducation préscolaire coût efficacité accessible dans le contexte burkinabè.

RESULTAT 1-10 : LA CAPACITE D'ACCUEIL DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE FORMEL S'EST ACCRUE GRACE A LA CONTRIBUTION DU PRIVE

- Livrables atteints :

- 59 726 élèves affectés dans les structures privées d'enseignement ;
- subventions versées aux différentes associations (SNEC; UNEEP-L; FEME; FAIB) de l'enseignement privé ;
- un mécanisme de suivi de la convention d'affectation des élèves dans les établissements post primaires et secondaires privés mis en place en 2017.
- un atelier d'immersion avec les promoteurs des établissements privés sur le processus de délivrance des autorisations d'ouverture des CEEP et des établissements primaires privés tenu en 2017 ;
- 79 EPFEP contrôlées en 2017;
- 50 Centre d'Éveil et d'éducation Préscolaires (CEEP) contrôlés en 2017;
- une session d'examen des autorisations d'ouverture des EPFEP tenue en 2017.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Soutiens technique et financier								
Subvention de fonctionnement	1	6 614 652	904 000	7 518 652	6 608 582	521 190	7 129 772	
Prise en charge des frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements privés		2 500 000	904 000	3 404 000	2 493 930	521 190	3 015 120	
UNEP-L		250 000			250 000		250 000	
FEME		400 000			400 000		400 000	
FAIB		400 000			400 000		400 000	
Eglise catholique _ dotation 2017		1 145 000			1 145 000		1 145 000	
Eglise catholique _ arriérés antérieurs		1 919 652			1 919 652		1 919 652	
Autres subventions en faveur de l'enseignement privé	1	13 000	38 609	51 609		44 183	44 183	

Pour l'année 2017, les différentes subventions reçues par les différentes associations de l'enseignement privé sont :

- *le secrétariat national de l'enseignement catholique* : l'État a respecté ses engagements vis-à-vis de l'enseignement catholique en versant intégralement les frais de scolarité des élèves et le salaire des enseignants pour un montant global de un milliard cent quarante-cinq millions (1145000000) F CFA au titre de l'année 2017 et apuré une partie des arriérés de 2009 à 2016 pour un montant de un milliard neuf dix-neuf millions six cent cinquante-deux mille (1 919 652 000 FCFA).

Le reliquat sur les arriérés de 2009 à 2016 est de deux milliards sept cent soixante-quatorze millions soixante mille quatre cent quarante un (2 774 060 441 FCFA) pour la section primaire et quatre cent quarante millions quatre cent seize mille deux cents (440 416 200) FCFA pour la section secondaire soit cinquante millions quatre cent soixante-quatorze mille (50 474 000) FCFA pour 2014-2015 et trois cent soixante millions neuf cent quarante-deux mille deux cents (360 942 200) FCFA pour 2015-2016.

- *l'Union Nationale des Établissements d'Enseignement Privés Laïc (UNEEP-L)* : une somme de 250 000 000 FCFA a été transférée au titre de la subvention de fonctionnement des établissements privés laïc ;
- *la Fédération des Églises et Missions Évangéliques (FEME)* : un montant de 400 000 000 FCFA a été transféré dans le cadre de leur convention avec l'État en complément pour le paiement des salaires des enseignants ;
- *la Fédération des Associations Islamiques du Burkina (FAIB)* : une subvention de 400 000 000 FCFA leur a été accordée au cours de l'année 2017. Cependant un reliquat de 400 000 000 FCFA demeure impayé au titre des années scolaire 2014-2015 et 2015-2016.

Tout comme chez la FEME, cette subvention vient en complément des salaires des enseignants.

Le MENA en collaboration avec l'UNEEPL a cofinancé la formation de 150 instituteurs en pédagogie appliquée (*pédagogie du français, approche ASEI/PDSI*), en psychologie de l'enfant et en morale professionnelle dans les régions des Hauts Bassins, du Centre ouest et du Nord.

En 2017, 79 EPFEP sur 155 existantes ont été contrôlées ; des 79 qui ont été contrôlées, 68 respectent les normes du cahier des charges ainsi que les programmes officiels en vigueur.

B. Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la cinquième MCS

Le thème de réflexion du groupe thématique Accès en 2017 a porté sur « *les défis du développement de l'éducation inclusive* ».

L'éducation inclusive(EI) suppose l'effectivité de la participation scolaire des enfants marginalisés d'une manière générale, et ceux en situation de handicap, de façon spécifique.

Pour s'imprégner des réalités de la mise en œuvre de l'EI, le GTA a organisé une mission terrain du 28 février au 1er mars 2018 dans la province du Boulgou, région du Centre-Est.

Cette province a été ciblée parce qu'elle constitue la zone pilote de mise en œuvre de plusieurs projets d'éducation inclusive. En effet, dans cette province, la quasi-totalité des Circonscriptions d'Education de Base de Tenkodogo et celles de la commune de Garango, avec l'appui technique et financier des partenaires tels que Humanité Inclusion (HI), Light for the World, UNICEF, CBM, OCADES et UN-ABPAM, mettent en œuvre des projets d'Education Inclusive. Ces projets ont permis la mise en place d'un dispositif d'inclusion scolaire et de Classes Transitoires d'Inclusion Scolaire(CTIS) pour les apprenants sourds/muets et non-voyants dans chacune de ces CEB.

La rencontre avec les autorités locales a permis à tous les acteurs clés de l'EI présents, notamment la DPEPPNF, les CCEB et les PTF (Light For the World ; OCADES ; Humanité et Inclusion) de s'exprimer sur les acquis, les difficultés majeures et les défis à relever et les perspectives.

Des différentes interventions des autorités locales et des PTF, on retiendra que l'éducation inclusive est vraiment une réalité dans la province du Boulgou.

<p>En termes d'acquis, on peut noter :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>la mise en place du dispositif d'inclusion scolaire des enfants handicapés dans 2 communes</i> ;• <i>la sensibilisation de 2190 acteurs communautaires en éducation inclusive (630 femmes et 1560 hommes)</i> ;• <i>la mise en place d'un pool de formateurs en éducation inclusive</i> ;• <i>la formation de 634 directeurs d'écoles et enseignants en éducation inclusive</i> ;	<p>Les défis sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>la mobilité du personnel</i> ;• <i>la prise en charge de certains Enfants à Besoins Spécifiques</i> ;• <i>le renouvellement des commissions communales</i> ;• <i>la prise en compte du post primaire/secondaire</i> ;• <i>la fonctionnalité des Services de la promotion de l'Education inclusive, de l'Education des Filles et du Genre</i>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • <i>le suivi pédagogique de 173 enseignants formés dont 101 femmes ayant en charge 323 élèves handicapés dont 176 filles ;</i> • <i>la scolarisation effective de 1481 enfants handicapés au Boulgou soit 604 filles et 877 garçons ;</i> • <i>la prise en charge sanitaire de 25 enfants handicapés dont 14 filles ;</i> • <i>la mise en accessibilité physique de 4 écoles pilotes à Tenkodogo et Zabré et la dotation en matériel pédagogique spécifique ;</i> • <i>l'appui au dispositif des enseignants itinérants.</i> 	<p><i>(SPEIEFG) de la DPEPPNF et DREPPNF.</i></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------

Les perspectives se présentent comme suit :

- *la prise en compte du post-primaire et du secondaire ;*
- *la mise en place d'un dispositif des enseignants itinérants, collecte des données sur les élèves handicapés ;*
- *la prise en compte des élèves handicapés dans les outils administratifs (propositions de fin d'année, registre d'appel journalier,...).*

Des attentes ont été exprimées:

- la prise en compte des besoins spécifiques en termes de fournitures scolaires des enfants à déficience visuelle dans les ressources transférées aux communes pour le cartable minimum ;
- la dotation conséquente en vivres pour la prise en charge alimentaire des ESH dans les écoles pilotes.

D'une manière générale, les enseignants apprécient positivement la mise en œuvre de l'éducation inclusive dans leurs écoles. Selon eux, voir l'acceptation des ESH par les autres, leur épanouissement et surtout leurs rendements appréciables constituent des motifs réels de satisfaction pour le monde enseignant.

Entre autres les difficultés des enseignants se présentent comme suit :

- la mobilité des enseignants ayant bénéficié de formation ;
- le manque de formation pour les enseignants nouvellement affectés dans les écoles pilotes ;
- le manque de motivation pour encourager les enseignants ;
- l'inadaptation de l'emploi du temps ;
- l'inadaptation des contenus d'apprentissage ;
- l'inadaptation des épreuves d'examen pour les enfants sourds muets ;

- les effectifs très élevés dans certaines écoles (cas de l'école de la cité de Tenkodogo où la moyenne est de 100 élèves par classe) limitent ainsi la prise en charge efficace des ESH par les enseignants ;
- la non prise en compte des besoins spécifiques en fournitures scolaires des enfants ayant une déficience visuelle dans le cartable minimum transférés aux communes ;
- le manque de prise en charge alimentaire des ESH souvent abandonnés par les parents ;
- absence de structure professionnelle d'accueil pour l'insertion socioprofessionnelle à la fin du cycle.

C. Suivi des recommandations de la cinquième MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Échéances	Résultats attendus à l'échéance	Mesures/Actions à prendre	Niveau de réalisation
01	1.1. Réaliser une recherche pour appréhender la situation des enfants hors école en vue de formuler une stratégie adaptée pour leur prise en charge	DGESSION	6 ^{ème} MCS	Rapport d'étude validé	<ul style="list-style-type: none"> - Partager le rapport provisoire avec le groupe les membres du cadre partenarial pour appréciation - Organiser une séance de validation du rapport final. 	<p>La recommandation est réalisée. Le rapport final de l'étude a été partagé à l'ensemble du cadre partenarial. Des démarches sont entreprises pour une présentation du document au cadre partenarial.</p>
02	1.2. Élaborer une stratégie nationale pour une prise en charge des enfants hors école	DGESSION	6 ^{ème} MCS	Rapport provisoire disponible	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des TDR - Recruter un consultant - Elaborer la stratégie. 	<p>L'UNICEF a jugé la requête de financement pour l'élaboration de la stratégie recevable. Elle a demandé de lui soumettre des TDR pour le recrutement d'un consultant.</p>
03	1.3. Suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives (SNRIE)	DGESSION	6 ^{ème} MCS	Rapport de suivi-évaluation disponible	<ul style="list-style-type: none"> -Elaborer les TDR -Collecter les données -produire des rapports de suivi trimestriel -Produire un rapport général de suivi-évaluation. 	<p>Le plan de travail annuel (PTA) 2017 est disponible. Le groupe recommande qu'à défaut d'une prise en compte des activités programmées dans le PA 2018, que cela soit effectif dans celui de 2019.</p>

04	1.4. Suivre la mise en œuvre de la gestion décentralisée des cantines en 2017	DAMSE	6 ^{ème} MCS	Rapports trimestriels de suivi disponibles	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une fiche de contrôle - Organiser des missions terrain - Elaborer des rapports trimestriels - Partager les rapports trimestriels avec les autres membres des groupes thématiques. 	<p>Le rapport de suivi de l'acquisition des vivres a été partagé. Le groupe a suggéré qu'au regard des difficultés énumérées dans ce rapport, les différents acteurs (MENA, Communes) doivent davantage se concerter pour résoudre les problèmes.</p>
05	1.5. Mettre en place un mécanisme performant en vue de capitaliser les actions des ONG/associations, secteur privé, syndicats, collectivités territoriales, APE/AME, COGES.	DGEES	6 ^{ème} MCS	Un mécanisme performant est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les TDR - Collecter les données sur les plans d'action et rapports - Instituer une rencontre avec ces partenaires dans le cadre de la préparation du Plan d'action du MENA - Produire un rapport sur l'apport et les actions des ONG/associations, secteur privé, syndicats, collectivités territoriales, APE/AME, COGES. 	<p>Le projet de mécanisme a été présenté par M. KOROGO Ousmane de la DCPP. Son propos s'est articulé sur le contexte et justification, les objectifs, les résultats attendus, la démarche d'élaboration du mécanisme de suivi, le dispositif de suivi et les outils de collecte des données.</p> <p>Dans les échanges qui ont suivi, le groupe a suggéré que les étapes du processus de collecte des données soient clairement énumérées avec des échéances dans le document. Et que l'on fasse un pré-test qui accompagne les outils afin de faciliter leur remplissage.</p> <p>En outre, le président du groupe a bien voulu recueillir l'avis des ONG sur une application web de collecte des données en préparation. Pour elles, l'innovation sera salutaire si l'outil pourra faire remonter les informations des associations à la base.</p>

III. PROGRAMME 02 : Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

A. Résultats et livrables atteints

Résultat 2-1 : Le personnel enseignant qualifié de l'éducation de base est disponible

- Livrables atteints :

→ Fonctionnement des huit ENEP assuré.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Réhabilitation des infrastructures de formation								
	<i>Réhabilitation du centre numérique dans le cadre de la formation à distance</i>		15 000		15 000			-
Amélioration du contenu des formations initiales								
	<i>Coordination de la formation des enseignants et des encadreurs en approche bilingue</i>	1	-	7 000	7 000	5 950		5 950
	<i>Tenue des conférences et formations professionnelles des enseignants</i>	1	1 108 000	289 005	1 397 005	854 462	218 512	1 072 974
	<i>Tenue des conférences et formations professionnelles des enseignants</i>	58	2 300 800		2 300 800	2 218 695		2 218 695
Subventions aux établissements de formation								
	<i>Subvention de fonctionnement</i>	8	6 216 832		6 216 832	6 216 832		6 216 832

En plus des fonds propres des huit écoles nationales des enseignants du primaire (ENEP) (Bobo-Dioulasso, Dori, Dédougou, Fada N'Gourma, Gaoua, Loumbila, Ouahigouya, Tenkodogo), l'Etat a accordé des subventions à ces structures en vue d'assurer la réhabilitation des infrastructures de formation et l'amélioration du contenu des formations initiales. Ces structures forment des élèves maîtres qui, à la fin de leur formation, sont employés comme instituteurs adjoints certifiés dans les écoles primaires publiques. Les enseignants du préscolaire, du post-primaire et du secondaire sont formés respectivement à l'institut national de formation en travail social (INFTS), à l'institut des sciences (IDS) et à l'école normale supérieure de l'université Norbert ZONGO (ENS/UNZ). La situation des enseignants formés en 2016-2017 est présentée à *l'annexe VI-16*.

Le secteur privé accompagne le MENA dans la formation des élèves maîtres. A ce niveau, sur un total de 155 écoles privées de formation des enseignants du primaire (EPFEP) autorisées à ouvrir, 79 établissements ont été visités par la DEGP. Sur les 79 écoles, 68 sont fonctionnelles et 11 non fonctionnelles par manque d'inscription d'élèves maîtres. La situation des enseignants formés dans les EPFEP en 2016-2017 est présentée à *l'annexe VI-17*.

L'application du cahier des charges rencontre beaucoup de difficultés sur le terrain. On note dans la plupart des EPFEP, l'absence d'école annexe, d'infirmerie et de bibliothèque fonctionnelles, l'insuffisance du personnel administratif ; l'insuffisance d'enseignants qualifiés dans les écoles annexes ; le manque de dossiers complets sur les formateurs et le

personnel administratif ; le changement de site sans autorisation préalable ; la difficulté d'avoir un directeur des études et des stages avec le profil requis et le non-respect des volumes horaires. Au regard des constats faits sur le terrain et des entretiens réalisés avec les différents acteurs dans la gestion des EPFEP, les recommandations suivantes ont été faites.

<p>A l'endroit du MENA, il est recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>exiger l'effectivité de l'école annexe et au sein de l'établissement comme une condition sine qua non à l'obtention de l'autorisation d'ouverture de toute EPFEP, comme le recommande effectivement le cahier des charges ;</i> <i>accorder un délai d'un an maximum à celles fonctionnelles et qui n'en disposent pas, pour s'y conformer ; sinon de procéder à la fermeture de l'établissement ;</i> <i>interdire le système de partenariat avec des écoles extérieures (publiques et privées) pour servir d'écoles annexes ;</i> <i>inviter les promoteurs dont les EPFEP fonctionnent à mettre en place toutes les infrastructures nécessaires sur le site de l'établissement (infirmerie, bibliothèque, bloc administratif, terrain de sport, etc.</i> 	<p>Aux promoteurs d'EPFEP, il est exigé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>veiller au respect des profils des responsables (DG, DES, SG, Gestionnaire) et des formateurs dans les EPFEP d'une part, et des enseignants dans les écoles annexes d'autre part ;</i> <i>clôturer le domaine de l'EPFEP</i>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tableau III-1 : Etat d'exécution du projet de construction de l'ENEP de Kaya et du PAAQE

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA		Montant dépensé	
			Projets		Projets	
			Contr.	Subv.	Contr.	Subv.
Construction et équipement des infrastructures de formation			-	-	-	-
	Construction ENEP de Kaya	1	118 643	3 567 000	3 685 643	0
	Projet d'amélioration de l'accès et la qualité de l'éducation (PAAQE)	1	131 750	4 939 682	5 071 432	93 500
					3 753 337	3 846 837

Pour accroître l'offre de formation des enseignants, l'Etat burkinabè avec l'appui de la JICA a entrepris la construction d'une 9ème ENEP à Kaya. Au stade actuel, les travaux de construction sont estimés à 30%. L'étude environnementale a été réalisée. De même, le bornage du terrain a été effectué et une rampe d'accès au site a été construite. Il est attendu la signature d'un nouvel accord de don (celui de 2014 étant arrivé à expiration) pour l'identification de l'entreprise locale pour le démarrage effectif des travaux. Cette signature engage le ministère des affaires étrangères du Burkina et la JICA.

En outre, la convention de financement pour le projet de construction de l'ENEP de Kaya est fusionnée à une autre convention pour la construction de CEG en appui au post-primaire. De cette fusion est né le projet de Construction d'Infrastructures Éducatives financées par le

Japon (CIE/Japon) pour la construction de nouveaux CEG dans les régions du Centre, Centre-Nord, Centre-Ouest, Centre-Sud et Plateau central. En mai 2017, un expert japonais a été commis pour la réévaluation de l'investissement car la première évaluation était dépassée à cause du retard accusé dans sa mise en œuvre.

En outre, les activités suivantes ont été réalisées : la coordination de la formation des enseignants et des encadreurs en approche bilingue ; la tenue des conférences et formations professionnelles des enseignants ; la formation des encadreurs et des professeurs de l'enseignement technique et professionnel en APC ; la formation des formateurs sur l'utilisation des TICE ; la relecture et la validation des modules de formation ; la formation des nouveaux chefs d'établissement, des directeurs d'écoles et des responsables de CEEP, le développement d'outils de formation de formateurs de l'éducation, l'élaboration d'une stratégie de formation initiale et continue ainsi que la tenue des conférences et formations professionnelles des enseignants.

Par ailleurs, certaines activités n'ont pas été réalisées à cause du déblocage tardif des ressources. Ce sont notamment la réhabilitation du centre numérique dans le cadre de la formation à distance et l'élaboration de modules de formation des enseignants et des normes pédagogiques en matière de ratio de formation des enseignants et des visites de classe.

Au niveau du MJFIP, le personnel administratif en charge de la formation professionnelle est formé à l'ENAM. Au total 216 cadres en emploi et en formation professionnelle étaient en activité en 2017 dont 110 conseillers en emploi et en formation professionnelle. Le personnel administratif recruté en 2017 est présenté à *l'annexe VI-18*.

Après onze promotions, les principales préoccupations sont relatives à l'absence de référentiels de formation des conseillers et assistants en emploi et en formation professionnelle et aux compétences de certains enseignants pour adapter les modules de formation aux besoins des formés.

Pour faire face à ces préoccupations, il sera nécessaire de disponibiliser les référentiels de formation des conseillers et assistants en emploi et en formation professionnelle et de tenir compte de l'expertise et de l'expérience des intervenants dans la formation initiale.

Les formateurs dans les centres de formation professionnelle du MJFIP (*ANPE, CEFPO, CFPI-B et CFPR-Z*) listés à *l'annexe VI-20* sont majoritairement les CAET et CAPET recrutés et formés par le MENA et les formateurs recrutés par le MJFIP. Sur un total de 221 formateurs, on dénombre 195 formateurs permanents dont 19 femmes et 26 formateurs vacataires dont 09 femmes.

Résultat 2-2 : Les compétences du personnel enseignant en classe sont renforcées

- Livrables atteints :

- une stratégie globale de formation initiale et continue du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique élaborée et disponible en 2017 ;
- une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique validée en 2017 ;

- la conférence pédagogique des enseignants tenue en 2017 ;
- autres conférences (IEPD, CPI, CPES, IES, IP) tenues ;
- 2531 visites pédagogiques au primaire et 561 visites administratives effectuées au primaire dans la région du Centre Sud. Les données des 12 autres régions ne sont pas disponibles.
- 830 visites pédagogiques au post-primaire effectuées dans la région du Centre. Les données des 12 autres régions ne sont pas disponibles.
- le suivi/supervision des structures d'éducation préscolaire effectué.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Formation continue								
Suivi de l'encadrement pédagogique des jeunes diplômés		1	260 000		260 000	-		-
Suivi de l'encadrement de proximité		45	460 505	625 100	1 085 605	447 341	-	447 341
Suivi/supervision des structures d'éducation préscolaire de la DGEF				10 000		-	6 000	6 000
Suivi des enseignants dans les EPFEP				15 000		-	699	699
Mission de contrôle des établissements d'enseignement privé				40 000		-	-	-
Formation continue des enseignants		45	-	1 217 900		-	1 217 900	1 217 900
Formation continue des enseignants du primaire : formation ouverte à distance				15 000		-	-	-
Autres actions de formation continue		1	36 000	232 000	268 000	-	-	-
Liquidation des engagements sur exercice clos des dépenses hors construction				200 000		-	200 000	-
Conférence des encadreurs dans chaque région				32 000		-	-	-

Les activités de renforcement des capacités du personnel de l'éducation préscolaire ont concerné la conférence pédagogique des éducateurs de jeunes enfants (EJE) et des moniteurs d'éducation de jeunes enfants (MEJE) ; la conférence pédagogique des inspecteurs d'éducation de jeunes enfants (IEJE) et l'organisation d'une session de formation des directeurs de centres d'éveil et d'éducation préscolaire en administration et gestion des CEEP.

En ce qui concerne la conférence des éducateurs de jeunes enfants et des moniteurs d'éducation de jeunes enfants, elle s'est tenue du 29 mai au 1er juin 2017 sous le thème « la gestion des effectifs pléthoriques au préscolaire ». L'objectif général de cette activité était de renforcer les capacités des MEJE et EJE sur la pédagogie des grands groupes. Trois cent douze (312) éducateurs et moniteurs de jeunes enfants regroupés sur deux sites (Gaoua et Déougou) ont bénéficié de cette session de renforcement de capacités.

La principale difficulté rencontrée dans l'organisation de cette activité est relative à l'insuffisance des ressources. En effet, les ressources allouées ont permis d'assurer la participation de 312 personnels sur les 497 EJE et MEJE soit un taux de participation de 62,78%.

A l'issue de cette conférence, il a été recommandé la dotation suffisante des CEEP en matériel de qualité, le recrutement et la formation d'un personnel qualifié pour renforcer les effectifs disponibles dans les structures, la construction des CEEP dans toutes les communes suivant la carte éducative.

En ce qui concerne la conférence des inspecteurs d'éducation de jeunes enfants (IEJE), elle s'est tenue du 1^{er} au 4 août 2017 à Loumbila sous le thème «*Quels suivi et encadrement pédagogiques pour une éducation préscolaire de qualité au Burkina Faso ?* ». Elle avait pour objectif général de renforcer les capacités des IEJE en matière de suivi et d'encadrement pédagogique et a réuni soixante et un (61) participants. Les principales difficultés relevées sont relatives à l'insuffisance d'IEJE mis à la disposition du MENA ; l'insuffisance des CEEP engendrant une pléthora d'apprenants dans les salles au préscolaire; l'insuffisance de ressources financières, matérielles et logistiques tant au niveau central que déconcentré pour assurer le suivi et l'encadrement pédagogique ; le manque d'un dispositif efficace de suivi et d'encadrement pédagogique; l'absence d'IEJE dans certaines régions.

Les recommandations formulées à l'issue de la conférence sont relatives à l'allocation adéquate de ressources humaines, financières et matérielles tant au niveau central que déconcentré pour l'opérationnalisation effective d'un dispositif efficace de suivi et d'encadrement pédagogique ; la reconnaissance officielle des directeurs de CEEP comme encadreurs pédagogiques de proximité ; la prise en compte des IEJE en fin de formation dans la conférence de l'année en cours.

Quant à la formation des directeurs des centres d'éveil et d'éducation préscolaire, elle s'est tenue du 20 au 24 novembre 2017. Quarante-quatre (44) directeurs de CEEP sur 115 ont pris part à cette formation soit un taux de participation de 38,3%. Au regard de l'importance de la thématique dans la gestion des CEEP, il est nécessaire d'allouer des ressources pour la formation de tous les directeurs.

Les conférences pédagogiques et les formations sont des cadres privilégiés de renforcement de capacités ; mieux, l'accompagnement pédagogique du personnel en classe permet d'une part le renforcement des compétences sur la base des insuffisances constatées et d'autre part d'apprécier le réinvestissement des acquis des formations et des conférences. Contrairement à 2015 où les allocations budgétaires ont permis la supervision pédagogique de la quasi-totalité des CEEP publics et plus de 50 % en 2016, aucune allocation budgétaire n'a été inscrite pour cette activité en 2017. De plus l'absence de personnel d'encadrement au niveau déconcentré limite l'accompagnement pédagogique des EJE et des MEJE dans les CEEP. Les programmations futures doivent en tenir compte pour un suivi pédagogique du personnel, gage d'une éducation de qualité au préscolaire.

En outre, si pour les EJE, les MEJE et les IEJE la conférence pédagogique constitue un cadre de renforcement de capacités, les Petits papas et les Petites mamans ayant en charge l'animation des structures communautaires d'éducation préscolaire (Bisongo) sont en marge des activités de renforcement de capacités. En 2017, aucune activité de formation n'a été organisée au profit de ce personnel sur le compte du budget de l'État. Les prévisions à venir doivent tenir compte de ce personnel dans les actions de renforcement de capacités.

Au primaire, soixante-trois mille cinq cent six (63 506) enseignants, quatre mille huit cent cinquante-neuf (4 859) encadreurs pédagogiques dont trois mille quinze (3 015) Instituteurs principaux ont participé aux conférences pédagogiques annuelles organisées à leur intention.

Le thème phare était « *amélioration de la qualité de la formation continue : quelles stratégies pour la dynamisation des groupes d'animation pédagogiques (GAP) ?* ». Les encadreurs et les enseignants de cet ordre d'enseignement ont alors bénéficié du développement des principales thématiques centrées sur la dynamisation des Groupes d'Animation Pédagogique (GAP) ; les généralités sur la formation continue; la formation à distance, l'exemple d'IFADEM et autres perspectives de formation continue comme OPERA.

A l'issue de la conférence, les préoccupations majeures relevées sont relatives à la vétusté des moyens logistiques, à la faible dotation et à l'allocation tardive du carburant au niveau CEB, à la mauvaise qualité des bâtiments abritant les inspections, à la pléthora des enseignants au bureau dans les CEB urbaines et au manque de personnel administratif dans les CEB rurales. Les recommandations faites sont relatives à :

- la mise à disposition des mesures d'accompagnement conséquentes pour la dynamisation des GAP;
- la dotation des GAP en kits scolaires et en matériel informatique ;
- la formation des coordonnateurs GAP en gestion des groupes et à l'utilisation de l'outil informatique ;
- la mise à disposition des CEB, des outils PAI/PAC et des fiches de suivi et d'évaluation, dès la rentrée administrative
- le déblocage à temps des ressources financières et matérielles allouées aux activités GAP ;
- la participation effective des enseignants du privé aux GAP en veillant au respect du cahier des charges par les fondateurs ;
- le renforcement du dispositif sécuritaire pour une meilleure mise en œuvre des GAP dans la région du Sahel;
- la relecture de l'arrêté portant fonctionnement des GAP.

Au post-primaire et secondaire, cinq cent cinquante et cinq (555) encadreurs (IES et CPES) venus des 13 régions du Burkina Faso et répartis entre les deux sites, soit deux cent soixante et cinq (265) pour le site de Bobo-Dioulasso et deux cent quatre-vingt-dix (290) pour celui de Ouagadougou ont effectivement pris part à la conférence annuelle pédagogique des encadreurs. Deux communications ont été faites portant l'une sur les éléments de déontologie du métier d'encadreur pédagogique de l'enseignement secondaire et l'autre sur les relations intra et interdisciplinaires entre les structures d'encadrement. Ces deux communications avaient pour but de susciter des éléments de réponses à la question de savoir « Quelles stratégies d'encadrement pédagogique pour une éducation de qualité au post-primaire et au secondaire au Burkina Faso ? »

Les participants ont bien apprécié le contenu des thématiques traitées mais ont également relevé des préoccupations et formuler des recommandations. Les difficultés récurrentes sont liées à la faible dotation des directions régionales en carburant et au refus du suivi-encadrement pédagogique par certains enseignants. En termes de recommandations, il est indiqué de mettre en pratique un dispositif pérenne d'appui conseil en vue d'améliorer la qualité des apprentissages.

Au MJFIP, il a été organisé quatre sessions de formation au profit du personnel administratif et des formateurs intervenant dans la formation professionnelle. Ainsi :

- 40 cadres en emploi et en formation professionnelle et formateurs ont été outillés en ingénierie de formation et d'élaboration des supports de formation pour un coût de réalisation de 22 000 000 FCFA. Le taux physique et financier est de 100%.
- 64 formateurs ont été formés à l'utilisation de 04 référentiels de formation et de certification ;
- 150 formateurs ont bénéficié du renforcement de leurs capacités à l'utilisation de 15 référentiels de métiers ;
- 49 formateurs ont également suivi une formation avancée en électromécanique et énergie solaire, mécanique de précision et moulage, mécanique automobile et agricole et plomberie sanitaire au CRFP de Ouagadougou et au CFPI de Bobo ;
- 26 chargés de suivi des centres de formation au niveau régional et national ont été formés sur les outils de suivi des centres de formation sur une prévision de 25 à former.

Au total, 263 formateurs ont bénéficié d'une formation continue, soit un taux d'exécution physique de 105,2%. Ces formations ont coûté 70 206 700 FCFA soit un taux d'exécution financière de 100 %.

Les difficultés rencontrées sont l'absence d'un plan de renforcement de capacités et l'insuffisance de ressources. Le MJFIP prévoit définir les postes de travail et élaborer un plan de renforcement des capacités en 2018.

ENCADRE III-1 : Comment optimiser les conférences des personnels du MENA

Les conférences pédagogiques des personnels du MENA s'inscrivent dans la dynamique du renforcement continu des capacités professionnelles des enseignants et des encadreurs pédagogiques pour un enseignement/apprentissage de qualité. Pour l'organisation et la tenue desdites conférences, des textes institutionnels et réglementaires existent. En outre, l'Etat consent chaque année des efforts financiers considérables pour la tenue effective de ces conférences au bénéfice de tous les profils d'enseignants, d'encadreurs et de gestionnaires au niveau des ordres d'enseignement préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire.

Toutefois, selon les rapports des études PASEC et du dispositif national d'évaluation des acquis scolaires, les effets escomptés de ces sessions de renforcement continu des compétences des personnels du MENA sur les performances des élèves ne sont pas assez satisfaisants.

Il est alors légitime de porter un regard critique sur ces conférences en s'interrogeant entre autres sur la pertinence des thématiques développées, l'efficacité des approches pédagogiques et/ou des modalités de formation utilisées, l'engagement et la participation effective des participants, l'existence de stratégies de suivi du réinvestissement des acquis etc.

Conscient de la nécessité d'optimiser ces conférences pour rendre effective la plus-value attendue d'elles en termes d'impacts positifs sur les résultats scolaires, le MENA a lancé en janvier 2018, l'élaboration d'une stratégie intégrée de la formation continue des enseignants et des encadreurs centrés sur l'amélioration des apprentissages. Cette stratégie devrait alors proposer des solutions pour une meilleure optimisation des conférences des personnels du MENA dans une perspective holistique de l'amélioration de la formation continue.

Résultat 2-3 : Le curriculum de l'éducation de base est disponible et opérationnel Livrables atteints :

- **Livrables atteints :**

→ Les curricula des 1ère et 2ème années du préscolaire, du primaire, de l'ENF et du post-primaire sont élaborés et implémentés

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Développement de curricula fédérateurs de qualité pour l'éducation de base								
	Formation des acteurs	2	-	30 609	30 609	-	-	-
	Formation des cybers maîtres à la création d'exercices interactifs et scénarisation de cours en ligne		-	5 000	5 000	-	4 100	4 100
	Conception des modules FTS et leur traduction en langues nationales		-	28 610	28 610	-	1 500	1 500
Actions de rénovation des programmes d'enseignement								
	Conception des programmes d'enseignement	1	130 000	218 609	348 609	119 883	183 684	303 567
	Autres actions de rénovation de programme	1	70 000	-	70 000	63 410		63 410
	Appui aux activités du CNPS	1	7 500	5 000	12 500	0	5 000	5 000

L'expérimentation des nouveaux curricula des premières et deuxièmes années des différents niveaux de l'éducation de base (préscolaire, primaire, post primaire et éducation non formelle (CEBNF)) s'est poursuivie durant l'année 2017. Les rapports de suivis effectués soulignent une bonne implantation desdits curricula avec cependant des difficultés essentiellement d'ordre matériel et de fréquentation des centres d'éducation de base non formelle en raison de l'absence des formateurs aux métiers.

Pour cela une évaluation interne et une évaluation externe de la mise en œuvre de l'expérimentation des curricula des deux premières années ont été faites et des rapports établis. Le rapport d'évaluation externe souligne des points forts de la réforme curriculaire en terme de pertinence, car adaptée aux besoins des acteurs, de faisabilité eu égard au fait que les contenus, les objectifs et les méthodes proposés sont jugés réalisistes par la majorité des

acteurs et à la lumière des premiers résultats de l'expérimentation analysés. Le rapport souligne également une mise en œuvre expérimentale assez satisfaisante des curricula (en dépit des difficultés rencontrées) et des conditions objectives pour un passage à l'échelle. Le rapport relève aussi des points à améliorer : il s'agit entre autres de la formation des acteurs, de la question du suivi de l'expérimentation par les encadreurs de proximité, du pilotage, des conditions financières et matérielles, du contenu du COC.

Du reste, les conclusions de ces rapports devront permettre la généralisation des curricula des premiers sous-cycles à la rentrée scolaire 2018-2019. Ce différé d'une année par rapport à la stratégie initiale a été retenu pour des raisons d'ordre technique et matériel. Cela permettra en effet d'éviter un goulot d'étranglement dans la généralisation d'une part, et d'autre part, de mobiliser les ressources financières et matérielles nécessaires. Un plan d'action triennal a été élaboré à cet effet. De plus, le processus de recrutement des rédacteurs des nouveaux manuels et guides pédagogiques est en cours et devrait aboutir à l'élaboration proprement dite desdits documents avant la rentrée scolaire 2018-2019.

Quant aux curricula des deuxièmes sous-cycles, ceux des classes de troisièmes années des différents niveaux ont été élaborés, consolidés et mis en expérimentation après la formation des enseignants tenue en septembre 2017. En outre, tous les curricula mis en expérimentation ont été soumis à l'appréciation des encadreurs/formateurs de l'ENS-UNZ et de l'IDS en décembre 2017. Les premiers drafts des curricula des quatrièmes années ainsi que ceux du troisième sous-cycle du primaire ont également été élaborés.

Dans le cadre de ces travaux, les concepteurs ont entamé un processus de formation-production de situations d'intégration et à la prise en compte des activités y afférentes dans la planification des apprentissages. Ces dispositions permettront d'opérationnaliser le volet intégration de l'approche pédagogique retenue (l'API), ce qui du reste facilitera l'évolution vers des épreuves harmonisées dont des situations complexes à l'horizon 2023, telle que mentionnée dans le projet de charte pour l'organisation du BAC dans les pays membres de l'UEMOA.

Par ailleurs, pour opérationnaliser l'enseignement des TIC, des rencontres de réflexion avec les acteurs du préscolaire, du primaire et de l'éducation non formelle d'une part et d'autre part avec ceux du post primaire ont été organisées en octobre 2017. Les expériences partagées ont conduit les participants à élaborer un plan d'actions qui s'appuie sur la formule d'un cyber classe par établissement d'expérimentation. Dans le même cadre, une formation de 30 cybers maîtres à la création d'exercices inter actifs et de scénarisation de cours en ligne a été tenue. En tout état de cause et quelle que soit la formule retenue, il faudrait procéder à l'enseignement expérimental des TIC pour avoir une expérimentation globale des curricula et envisager une meilleure généralisation.

En outre, dans la perspective de la formation pour la généralisation de l'enseignement des curricula des premières années à la rentrée 2018-2019, des films de présentation de leçons ont été réalisés. Ces films sont en traitement pour servir d'outils de la formation des enseignants.

Au MJFIP, il était prévu l'élaboration de vingt-trois (23) référentiels (Référentiels métiers compétences, formation, évaluation, guide d'organisation pédagogique et matérielle, projet de règlement de certification). A ce titre, 19 référentiels de métiers ont été élaborés et validés et 04 référentiels de formation et de certification ont été seulement élaborés, soit un taux d'exécution physique de 100%. Le coût de réalisation de ces produits est de 193 354 700 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 100%.

Ces différents référentiels élaborés concernent les métiers suivants: constructeur polyvalent (maçon), isolationniste/étanchéiste, boucher, charcutier, producteur d'aliments pour animaux, apiculteur, ouvrier d'entretien et de maintenance des équipements agricoles, mécanicien auto, mécanicien cycle/cyclo, technicien de surface, fabricant de savon, foreur, ouvrier minier, ouvrier concasseur/broyeur, technicien d'événement et de logistique culturels, cordonnier , taille et pose de pierre, métier de Bronze et d'Aluminium et mécatronicien (Diagnostic Automobile), électricité bâtiment, réseau Informatique et électronique Industrielle .

Les principales difficultés rencontrées dans l'élaboration des référentiels sont l'insuffisance de ressources financières et la mobilisation des professionnels de métiers. En terme de perspective, le MJFIP compte poursuivre l'élaboration des référentiels avec en prévision un référentiel pour 2018.

Résultat 2-4 : Les apprenants et les enseignants disposent respectivement de manuels scolaires et de matériaux didactiques de qualité

- **Livrables atteints :**

- 100 000 manuels du préscolaire acquis ;
- Aucun manuel distribué en 2017 au primaire ;
- 360 000 livres acquis pour le post-primaire et le secondaire.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé				
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total		
Manuels scolaires										
Réimpression des manuels scolaires										
<i>Production de manuels au profit du préscolaire</i>		-	50 000	50 000		-	26 708	26 708		
<i>Acquisition de manuels scolaires pour le préscolaire et le primaire sur exercice clos 2015 et 2016</i>		-	576 985	576 985		-	584 594	584 594		
Autres actions de production ou réimpression de manuels scolaires										
<i>Equipement de l'imprimerie</i>		150 000	-	150 000	150 000	-	150 000	150 000		
<i>Subvention pour les dépenses relatives aux manuels et au personnel</i>		1 053 540	-	1 053 540	1 053 540	-	1 053 540	1 053 540		

Au titre de 2017, 100 000 manuels du préscolaire ont été produits et mis à la disposition des DPEPPNF pour la vente. Cette commande va renforcer les quantités déjà existantes dans les provinces. La distribution en 2017 des manuels scolaires n'a pas été effective jusqu'à la date du 31 décembre 2017. Les raisons principales sont le déblocage tardif des ressources

financières pour mener l'activité qui est intervenu en mi-décembre à quelques jours de la clôture budgétaire et la vétusté des moyens logistiques du Ministère.

Pour remédier ces difficultés une correspondance du MENA a été transmise au MINEFID pour obtenir l'autorisation de réutiliser les ressources de 2017 afin de démarrer l'opération de distribution des manuels scolaires dans les 488 CEB du pays. En outre des démarches sont en cours afin de remettre en circulation les deux camions de distribution de la DAMSSE. D'autres démarches sont entreprises auprès d'autres ministères pour solliciter un appui en moyens logistiques. La distribution des manuels scolaires pourrait intervenir au cours du premier semestre de l'année 2018.

Pour assurer l'acquisition des manuels scolaires, une prévision de 50 000 000FCFA a été allouée pour la production des manuels du préscolaire et 576 985 000FCFA sont imputés à la réimpression des manuels scolaires classiques et bilingues du primaire.

Il faut noter que la somme de 576 985 000FCFA a été réaménagée pour, d'une part, payer la commande en manuels de 2016 évaluée à 721 053 manuels classiques et 6 832 livres bilingues d'un coût de 391 542 043FCFA et d'autre part procéder à de nouvelles réimpressions de manuels estimées à 127 474 957FCFA et à l'opération de distribution de 2017/2018 d'un montant de 57 968 000FCFA.

A la date du 31 décembre 2017, seuls, 100 000 livrets du préscolaire et 134 949 sur 279 117 manuels classiques ont été livrés. Un fournisseur a été défaillant, deux sont au stade d'élaboration des maquettes pour l'obtention de Bon à tirer (BAT). Cette situation est consécutive à la non-disponibilité des maquettes par le Ministère, à l'incapacité d'exécuter les marchés de réimpression des manuels scolaires par certains fournisseurs adjudicataires et surtout à la signature tardive des contrats.

Par contre, au cours du 2017, 639 800 sur 721 053 manuels classiques et 6 832 manuels bilingues pour le compte des commandes de 2016 ont été livrés par les fournisseurs. Un des fournisseurs défaillants a vu son contrat résilié.

Au niveau du post-primaire, du secondaire et de l'enseignement technique, le montant de 1 203 540 000FCFA affecté au CENAMAFS est destiné, d'une part à l'équipement de l'imprimerie d'un coût de 150 000 000FCFA afin d'accroître la capacité de production de celle-ci et d'autre part, à l'acquisition de 450 000 livres du post-primaire et 25 000 manuels de l'enseignement technique évalués à 1 000 000 000FCFA. Les 53 540 000FCFA sont destinés à la subvention des salaires du personnel contractuel du CENAMAFS.

A la date du 31 décembre 2017, l'acquisition de matériels pour renforcer l'équipement de l'imprimerie n'est pas encore effective. Les spécifications techniques ont été transmises et le processus d'acquisition est toujours en cours.

Quant à la commande des 450 000 livres du post-primaire et des 25 000 manuels de l'enseignement technique, seulement 360 000 livres ont été acquis et mis à la disposition des établissements publics et privés sous le système de location. Les 90 000 livres et 25 000 manuels sont toujours attendus des fournisseurs.

La subvention des salaires du personnel contractuel de la structure a été réalisée entièrement au profit des intéressés.

ENCADRE III-2 : Comment assurer la production des nouveaux manuels scolaires issus de la réforme curriculaire ?

La mise en œuvre de la réforme curriculaire commande la production progressive de nouveaux manuels scolaires. Prévue pour commencer en 2017/2018, la production des manuels et guides des premiers sous cycles des différents niveaux éducatifs, connaît un démarrage lent. En effet, il était prévu de recruter les rédacteurs des nouveaux manuels et guides pédagogiques et de les former en vue d'élaborer lesdits documents des premiers sous-cycles avant la rentrée scolaire 2018-2019.

En ce qui concerne les manuels scolaires, l'AFD a procédé au recrutement d'un consultant pour une étude sur la chaîne du livre au Burkina Faso. Il ressort des conclusions de cette mission un rapport qui dégage les forces et les faiblesses des différentes structures.

Au niveau des forces, le rapport note la réécriture de nouveaux curricula d'éducation, l'émergence d'associations et de structures d'édition et d'impression privées, l'existence de structures publiques d'édition et de distribution de manuels scolaires dans le pays.

En matière de faiblesses, il a été relevé, entre autres, la livraison tardive des manuels scolaires, des imperfections au niveau qualité pédagogique et éditorial, des appels d'offres inadaptés pour la production de matériels didactiques.

Parmi les options proposées par le consultant, il a été retenu celle qui consiste à recruter un éditeur qui renforcera les capacités des acteurs appelés à participer à l'édition en vue d'assurer une certaine expertise nationale. Les avantages pour le pays se résument en termes d'acquisition accélérée des manuels de qualité. La contrainte majeure dans cette formule est l'achat des droits d'auteur auprès de l'éditeur. En tout état de cause, une synergie d'actions entre tous les acteurs et toutes les structures concernées, une progressivité avisée dans le processus, un retrait progressif des anciens manuels doivent animer les acteurs de la réforme pour une meilleure mise en œuvre de cette réforme des curricula. C'est assurément une opportunité pour l'État de corriger les insuffisances liées à la qualité, à la commande, à la distribution, à la gestion, à l'entretien et la vision de la notion de gratuité des manuels au Burkina Faso.

Résultat 2-5 : Les fournitures et consommables scolaires sont mis à la disposition des élèves et des écoles à temps

- Livrables atteints :

- 2 573 641 élèves bénéficiaires d'un kit pour l'année scolaire 2017/2018 ;
- fonctionnement courant de 49 448 salles de classe assuré au cours de 2017 ;
- fourniture de la matière d'œuvre dans les établissements assurés en 2017;
- 10 829 apprenants sont formés dans ces 27 établissements dont 6 903 garçons et 3926 filles.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Fournitures et consommables scolaires								

Cartable minimum	2 573 735	6 691 711	-	6 691 711	6 691 467	6 691 467
Consommables scolaires	49 448	1 053 240		1 053 240	1 053 221	-
Autres acquisitions de matériel didactique	1	1 300 000		1 300 000	1 300 000	1 300 000

Dans le cadre du transfert des ressources et des compétences aux communes, un montant de six milliards six cent quatre-vingt-onze millions quatre cent soixante-six mille six cents (6 691 466 600) FCFA représentant les ressources financières destinées à l'achat des fournitures scolaires des écoles et d'un milliard cinquante-trois millions deux cent vingt un mille cent (1 053 221 100) FCFA destinés au fonctionnement courant des écoles ont été transférées aux trois cent cinquante une (351) communes. L'arrêté interministériel N° 2017-019/MINEFID/MATDSI/MENA portant transfert des ressources aux communes en accompagnement des compétences transférées dans le domaine de l'éducation nationale, au titre du budget de l'État, exercice 2017 a été signé le 24 janvier 2017 permettant ainsi aux communes d'engager le processus d'acquisition du cartable minimum et des consommables scolaires.

L'enveloppe destinée à l'acquisition du cartable minimum et des consommables scolaires est en hausse cette année. D'un montant de 4 627 980 000FCFA en 2016 pour le cartable minimum, ce montant est passé à 6 691 466 600FCFA puis de 600 057 000FCFA à 1 053 221 100FCFA pour les consommables scolaires en 2017.

Ainsi, le coût unitaire du cartable minimum passe de 1 300 FCFA à 2 600 FCFA, tandis que celui du fonctionnement courant de 11 340 FCFA à 21 300 FCFA. Cette allocation a permis de doter 2 573 641 élèves et faciliter le fonctionnement de 49 448 salles de classe à la rentrée 2017/2018. Cette politique a un impact positif sur la qualité des apprentissages et allège la charge sociale des parents. Toutefois, l'exécution de ces compétences rencontre des difficultés au niveau des communes.

Tableau III-2 : situation d'exécution financière des ressources transférées (en milliers de FCFA).

Compétences	Montant alloué dont l'information est disponible	Engagements		Liquidations	
		Montant	%	Montant	%
Cartable minimum	6 422 173	5 326 437	83%	3 481 803	54%
Fonctionnement courant	1 035 453	906 333	88%	629 615	61%

Source : DGESS/MENA, collecte des données sur les ressources transférées

Le fonctionnement courant des écoles occupe le plus fort taux d'engagement (88%) suivi du cartable minimum (83%). Quant à la liquidation, le tableau III-2 indique que le fonctionnement des écoles vient en tête des liquidations avec un taux de 61%, suivi du cartable minimum (54%).

Le faible taux de liquidation des ressources transférées à la date du 16 décembre 2017 laisse entrevoir des difficultés réelles au niveau des communes quant à la mise en œuvre des compétences transférées. Cette situation mérite une attention particulière afin de corriger les différentes lacunes qui minent l'exécution correcte et diligente des ressources mises à la disposition des communes pour la gestion décentralisée de l'éducation.

Cette situation a eu un impact négatif sur la rentrée scolaire notamment en ce qui concerne la mise à disposition des fournitures scolaires à bonne date pour un démarrage effectif des

activités pédagogiques. En effet, après le troisième trimestre, au moins 20% des communes n'avaient pas encore attribué les marchés pour l'acquisition des fournitures scolaires. En ce qui concerne le fonctionnement courant des écoles, la proportion des communes n'ayant pas attribué de marché au troisième trimestre était de 32%.

Les communes ont accusé beaucoup de retards dans la livraison des fournitures et du matériel pour le fonctionnement des classes. En effet à la date du 30 septembre 2017, 50% des communes avaient effectivement acquis le cartable minimum contre 58% pour le matériel de fonctionnement des classes.

Cette situation montre que plusieurs élèves ont été privés de fournitures scolaires au début de l'année scolaire 2017/2018. Cela pourrait s'expliquer par les difficultés que certaines localités du pays ont rencontrées dans la mise en place des exécutifs locaux au sein des mairies. Il convient d'interpeler les communes sur leurs responsabilités afin qu'elles jouent pleinement leur rôle pour un bon démarrage des activités pédagogiques dans les écoles.

Pour développer la qualité de l'EFTP et au titre du plan d'action 2017, un montant d'un milliard trois cents millions (1 300 000 000) de FCFA a été alloué aux établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels pour l'acquisition de la matière d'œuvre dont 458 490 650FCFA au profit de 116 CEBNF et 841 509 350 FCFA au bénéfice de 27 EFTP publics. La liste des 27 établissements publics d'EFTP bénéficiaires de la subvention de l'Etat est présentée à *l'annexe VI-20*.

Les filières et spécialités développées sont diversifiées par secteur. Au niveau du secteur industriel, les filières et spécialités enseignées dans ces établissements sont : (1) F3 :électrotechnique, (2) transformation et conservation des fruits et légumes, (3)productions vivrières, (5) mécanique rurale (machines agricoles), (6) maintenance des véhicules automobiles (voitures particulières, véhicules industriels), (7) broderie, (8) tissage/tapis, (9) cuisine, (10) restauration,(11) topographie, (12) génie civil/Dessin, (13) sciences et techniques (E), (14) fabrication mécanique (F1), (15) F2 : électronique, (16)Maroquinerie,(17) Maçonnerie.

Au niveau du secteur agro-sylvo-pastoral, l'agronomie est la seule filière développée. En ce qui concerne le secteur tertiaire, les filières et spécialités sont : comptabilité, communication administrative et secrétariat (CAS), administration commerciale et comptabilité (ACC), bureautique secrétariat (BS).

La matière d'œuvre est acquise conformément aux filières et spécialités enseignées dans les différents établissements. La liste des établissements d'EFTP public existants au 31 décembre 2017 est présentée à *l'annexe VI-21*. Des initiatives entreprises pour un accroissement de l'offre dans ce secteur ont conduit entre autre à l'érection des certains CEBNF en CEFTP avec la vision de mettre en coexistence dynamique les deux ordres d'enseignement et dans le soucis de l'exploitation efficiente des infrastructures d'EFTP et par ricochet, la mutualisation des plateaux techniques ; ces ouvertures sont au stades de formalisation au travers des actes juridiques fondateurs, l'affectation de personnel administratif, pédagogique et d'élèves viendra parachever l'œuvre . L'ouverture de spécialités techniques dans les établissements

d'enseignement général a aussi connu un début de mise en œuvre à Farakoba (*BEP agriculture*) et au lycée provincial de Yako (*BEP informatique*). Cette expérimentation devra, si elle est concluante, se poursuivre en se généralisant, rapprochant ainsi les infrastructures des apprenants.

ENCADRE III-3 : Comment autonomiser les établissements d'EFTP ?

La politique nationale de l'EFTP est reconnue comme étant essentielle dans la formulation d'une réponse à la préoccupation majeure de la jeunesse, cette forte proportion de la population confrontée au problème d'emploi. Il se trouve que l'EFTP est confronté à l'insuffisance quantitative des ressources humaines dont la solution se pose en termes de recrutement, mais aussi au besoin d'actualisation des connaissances technologiques dont la solution se pose en termes de formation continue du personnel existant. Les coûts élevés des infrastructures et des équipements des établissements techniques limitent la capacité d'intervention de l'État. C'est pourquoi on constate l'indisponibilité de l'offre de formation dans certaines spécialités jugées porteuses.

En outre, le processus d'acquisition de la matière d'œuvre n'est pas transféré aux établissements, ce qui engendre une insuffisance récurrente de la matière d'œuvre. Face au constat sur le pouvoir insuffisant des proviseurs et le défaut d'engagement des professeurs dans la vie des établissements, la contradiction entre la mobilité nécessaire des personnels et le souhait d'un enracinement local, progression de la représentation professorale, évolution des marges de manœuvre des proviseurs en matière de recrutement, d'organisation de l'enseignement, de maîtrise budgétaire, la suppression de l'internat et les crises scolaires récurrentes sont des facteurs qui annihilent les efforts d'optimisation du système scolaire en général et particulièrement du sous-secteur de l'EFTP.

Pour une autonomisation des établissements d'EFTP, il faudra rompre avec les habitudes en renforçant les pouvoirs des responsables d'établissement par une responsabilisation totale axée sur les résultats. L'État devra alors jouer sa partition à travers son rôle régalien par une politique clairvoyante et une allocation de ressources adéquates. La subvention aux établissements privés du sous-secteur par un système d'exonération des équipements et intrants pédagogiques bien encadrée devra aussi permettre de tirer vers le haut les intentions exprimées pour l'EFTP.

Résultat 2-6 : Les résultats scolaires sont améliorés

- Livrables atteints :

- huit cent quarante (840) SDC éclairées au profit des apprentissages de nuit dans 140 écoles primaires ;
- cent vingt (120) SDC éclairées au profit des apprentissages de nuit dans 30 CEG ;
- 80458 élèves ayant bénéficié de lampes solaires pour les apprentissages à domicile.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA				Montant dépensé			
			Etat	CAST	Projets		Total	Etat	Projets	
					Subv.	Contr.			Subv.	Contr.
Electrification d'infrastructures scolaires et viabilisation de CET et CFP										
	Eclairage de salles de classe	1	772 620				772 620	0		0
	Dotation de lampes électriques et rechargeables	1			2 197 871	348 524	2 546 395		0	334 530
										334 530

Pour améliorer les conditions d'apprentissage et partant, les résultats scolaires, huit cent quarante (840) salles de classe (SDC) ont bénéficié d'éclairage au profit des apprentissages de nuit dans 140 écoles primaires. De plus, cent vingt (120) SDC ont été éclairées au profit des apprentissages de nuit dans 30 CEG.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet une lampe pour l'Afrique, cinquante-cinq mille soixante-dix (55 070) lampes solaires autonomes ont été acquises pour le primaire, onze mille cinq cent quarante-quatre (11 544) lampes pour le post primaire et treize mille huit cent quarante-quatre (13 844) lampes solaires semi autonomes pour le primaire soit au total quatre-vingt mille quatre cent cinquante-huit (80 458) lampes. Cent cinquante (150) tressus de maintenance ont été également acquis. Pour une meilleure exploitation de ce matériel, mille sept cent vingt (1720) acteurs ont été formés en dix (10) sessions.

En somme, la dotation de lampes aux établissements des zones rurales dépourvus d'électricité améliore les conditions d'enseignement et d'apprentissage et participe ainsi à l'amélioration des résultats scolaires. Tous les équipements solaires programmés au titre de l'année 2017 du projet ont été livrés. Cela a été le fruit d'une conjugaison des efforts de toutes les parties impliquées dans le processus et cette synergie d'action demeure fondamentale pour une mise à disposition rapide des lampes aux écoles bénéficiaires.

Résultat 2-7 : L'éducation multilingue, le sport, l'art et la culture sont promus dans les établissements

- Livrables atteints :

- 160 000 manuels scolaires et 48 000 guides franco-arabes acquis ;
- 90 ouvrages de références acquis pour les écoles franco-arabes ;
- 76 compendiums métriques et scientifiques acquis ;

- 40 enseignants et 250 directeurs d'écoles franco-arabes formés ;
- des activités sportives, culturelles et de loisirs réalisés.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA				Montant dépensé					
			Etat	CAST	Projets		Total	Etat	CAST	Projets		Total
					Subv.	Contr.				Subv.	Contr.	
Promotion du multilinguisme												
	Modernisation de l'Enseignement Franco Arabe Primaire et Post-primaire	1			2 297 605	760 628	3 058 233	0	0	1 396 474	492 060	1 888 534
Promotion du sport, de l'art et de la culture en milieu scolaire												
	Organisation des activités sportive et culturelles	1	13 000	22 609			35 609	5 100	9 624	-	-	14 724
	Organisation de la 1ère édition du jeu concours artistique dans les établissements post primaires et secondaires				200 000					0		0
	Organisation de l'USUBF et Supervision des activités sportives, culturelles et de loisirs dans les structures du MENA				76 000			71 401			71 401	

La modernisation de l'enseignement franco-arabe favorise la promotion du multilinguisme au Burkina Faso grâce au financement de la banque islamique de développement (BID) et à une contrepartie nationale. Le financement de la BID est sous la gestion du Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue franco-arabe (PREFA) qui n'intervient, pour le moment, qu'au niveau du primaire.

La contribution de la BID a permis l'acquisition de 160 000 manuels scolaires et de 48 000 guides franco-arabes, de 90 ouvrages de références pour les écoles franco-arabes, de 76 compendiums métriques et scientifiques, la construction de 2 salles équipées à l'ENEP de Loumbila pour les enseignants franco-arabes.

Par ailleurs, il convient de souligner l'amélioration de la qualité de l'éducation franco-arabe par le biais d'un ensemble d'actions pratiques. Ainsi, les réalisations des infrastructures éducatives et les différentes acquisitions (mobilier scolaire, compendiums divers....) sont effectives. Quant au suivi pédagogique, à la campagne de sensibilisation des acteurs des écoles franco-arabes et à la promotion de l'excellence au sein desdites écoles, l'on relève que toutes ces activités sont aussi réalisées.

En ce qui concerne le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs de terrain, l'on note la formation de 40 enseignants et celle de 250 directeurs écoles franco-arabes réalisées courant août- septembre 2017.

Pour la promotion du sport, de l'art et de la culture en milieu scolaire, l'on peut noter l'organisation et le suivi de trois activités sportives et culturelles, l'appui des différentes structures du MENA pour l'organisation d'activités sportives, culturelles et de loisirs, la supervision des activités sportives, culturelles et de loisirs dans les structures du MENA et l'organisation de la première édition du jeu concours artistique à l'école.

La DASCLE, avec l'appui de l'UNICEF, il a été organisé des sessions de formation sur l'EPS, le théâtre et la gestion de la bibliothèque au profit des enseignants de cinquante¹⁰ (50) écoles de qualité amies des enfants (EQAmE) du Sahel. En outre, l'organisation d'un concours de dessin à vocation internationale pour toutes les EQAmE avec la sélection des meilleures œuvres expédiées au Japon est à inscrire dans ce registre. Des sorties terrain au Ganzourgou, au Namentenga et au Sahel ont permis de vérifier la mise en œuvre des acquis des sessions de formation et la supervision des ateliers d'initiation des écoliers en art et culture lors de la Semaine Nationale de la Culture.

Par ailleurs, le MENA a réalisé la deuxième édition de la journée culturelle avec le port du « *faso dan fani* » par les acteurs de l'éducation et l'organisation d'activités culturelles en relation avec les spécificités culturelles de chaque région. Enfin, il convient de noter en plus l'animation des séances d'aérobic dans les services du MENA, mais aussi l'appui aux écoles pour un meilleur encadrement des activités culturelles et sportives au préscolaire comme au primaire.

Résultat 2-8 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru

- Livrables atteints :

- 402 centres de la SSAP fonctionnels ;
- 10 639 apprenants inscrits dont 8522 apprenants réguliers.

Activités	Sous-activités	Structure resp.	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
				Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Opérationnalisation des passerelles									
	Autres	Ensemble provinces	1	300 000		300 000	241 095		241 095

En vue de rendre opérationnelles les passerelles, il a été mis à la disposition des ONG des ressources d'un montant de 241 millions 96 mille FCFA pour la mise en œuvre de la stratégie de scolarisation accélérée/Passerelles. Au compte de l'année 2017, il y avait, quatre cent deux (402) centres de la SSAP fonctionnels dont 90 centres ouverts par l'État burkinabè, soixante-quatorze (74) ECOM, douze (12) écoles du Berger et de la bergère (EdB) et huit (08) foyers d'éducation et d'innovation pédagogique pour adolescents (FEIPA). Ces structures éducatives qui ont pour cible les enfants de 9 à 12 ans jamais scolarisés ou précocement

¹⁰50 écoles du Ganzourgou et du Namentenga

déscolarisés ont reçu un nombre considérable d'apprenants dont les détails sont présentés à l'*annexe VI-22*.

Les seize sorties ont permis le suivi du fonctionnement de soixante-quinze centres SSAP et de l'évaluation des apprentissages des apprenants. Ces suivis et la tenue de la session du comité de pilotage ont permis d'apprécier la situation des apprenants des centres SSA/P qui, pour l'année 2017, ont enregistré un effectif total de 10 639 inscrits dont 8522 apprenants réguliers et évalués parmi lesquels 8 330 apprenants soit 4 204 garçons et 4 126 filles ont été transférés dans les écoles classiques.

Ces statistiques montrent que les passerelles sont une alternative porteuse d'où la nécessité de leur formalisation à travers un acte administratif officiel et un guide d'opérationnalisation qui définit les modalités de fonctionnement des passerelles entre les différentes filières de l'éducation de base et notamment les structures et mécanismes d'orientation. La SSA/Passerelle n'est qu'une partie des passerelles. Il faudrait un guide d'opérationnalisation des passerelles qui définissent les modalités de passerelles entre les différents niveaux et ordres d'enseignement. Les nouveaux curricula devraient être analysés pour prendre en compte les passerelles.

Au post-primaire, le décret portant création des titres prévoit pour chaque titre les différentes passerelles possibles mais cela n'est pas encore appliqué. Cependant, on observe que les sortants de l'enseignement et la formation techniques et professionnels se présentent au CQP en tant que candidats libres. Il en est de même des sortants des centres de formation professionnelle titulaires du CQP qui se présentent au CAP en qualité de candidats libres.

Au niveau de l'EFTP, les projets d'arrêtés portant fixation du nombre de candidats à admettre en classe de 2nde AB3, de 2nde Ti et de première année BEP des établissements publics et privés conventionnés d'enseignement secondaire technique et professionnel sont élaborés et transmis pour signature. Pour l'année 2017, les capacités d'accueil en première année CAP sont fixées à mille cent vingt-cinq (1 125), en première année BEP à deux mille deux cent onze (2 211), en 2nde Ti à cent soixante (160) et en 2nde AB3 à mille cent soixante-seize (1 176), soit un total de quatre mille six cent soixante-douze (4 672) apprenants dont mille cent trente (1 130) pour les établissements privés.

On note également que cent cinquante-trois (153) apprenants du niveau de la classe de 4ème suivent une formation au Certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) électrotechnique en deux ans aux CETFP de Manga, Boulsa et au Collège privé Jean Bosco à Bobo-Dioulasso.

A contrario, les passerelles entre le non formel et le formel ne sont pas opérationnelles, compte tenu du dispositif d'accès dans les établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel formel. Toutefois, dans le cadre de l'obligation scolaire, une approche avait été faite avec le MJFIP pour accueillir les élèves en difficultés pour des formations de courtes durées. L'opérationnalisation des passerelles à l'échelle institutionnelle apparaît de ce fait comme un défi à relever dans les plus brefs délais.

En vue de promouvoir l'excellence, des bourses à hauteur de 30% des effectifs prévisionnels orientés dans l'EFTP sont allouées, favorisant ainsi la détermination de la capacité d'accueil

des établissements d'EFTP par ailleurs complétée par la liste des meilleurs élèves admis au CAP et au BEP de la session 2017.

Résultat 2-9 : Les innovations éducatives sont promues

- **Livrables atteints :**

→ Approche Aflatoun en expérimentation.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de			Montant dépensé		
			FCEA	Etat	CAST	Total	Etat	CAST
Recherche-actions								
	Mise en œuvre des résultats de la recherche-action	1	36 000		36 000	12 879	-	12 879

Dans le cadre de la capitalisation des résultats des études, une formation sur l'approche Aflatoun a été initiée et une fiche élaborée dans la perspective de son expérimentation. Il convient de rappeler que « Aflatoun » est un programme d'éducation sociale et financière unique qui permet aux enfants et aux jeunes d'apprendre plus sur leurs droits ainsi que sur les notions d'argent et d'entreprises. Initié en 2005, le programme ambitionne d'apprendre aux enfants et aux jeunes à prendre des initiatives, à développer leur confiance en eux-mêmes et acquérir des compétences sociales et financières nécessaires pour réussir.

L'approche est telle que les enfants participent activement aux apprentissages par des chansons, des jeux et d'autres activités ludiques. Ils mettent également en place des projets d'épargne et des petites entreprises sociales ou financières dont le but est d'améliorer leur vie et leur communauté. Le programme Aflatoun forme à une prise de conscience de soi, à un changement de comportement, à un esprit d'entrepreneuriat et des économies dans le sens large du terme. De par ses objectifs et ses options, l'approche Aflatoun apparaît comme une alternative pouvant permettre au système éducatif de préparer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et adolescents.

Le Burkina Faso peut bien voir en l'approche Aflatoun, une opportunité pour l'accroissement des compétences des enfants et adolescents en les aidant à pouvoir s'insérer dans leur environnement socioéconomique immédiat.

Faute de déblocage, les activités prévues au titre de l'année 2017 n'ont pu se réaliser : il s'agit, des trois suivis/supervisions des classes expérimentales de l'approche Aflatoun, de la coordination de la dissémination de la notion de qualité de l'éducation à vingt acteurs avec leur suivi-évaluation, de trois études diagnostiques de l'état de l'éducation et plans d'amélioration de la qualité de l'éducation dans trois communes prioritaires, du renforcement des capacités de trente (30) acteurs de l'éducation à l'EmPC.

Résultat 2-10 : Les connaissances apprises sont évaluées

- Livrables atteints :

- Taux de réussite au CEP y compris les candidats libres : national : 72,32% dont 70,45% pour les filles et 74,44% pour les garçons.
- Taux de réussite au BEPC y compris les candidats libres : 28,83% dont 24,36% pour les filles et 33,49% pour les garçons.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Organisation des examens et concours scolaires								
	Organisation du concours d'excellence	1	300 000		285 889		285 889	
	Organisation des examens et concours scolaires	1	4 642 082	1 045 828	4 233 454	1 007 999	5 241 453	
	Organisation des examens et concours scolaires Ensemble régions	13	6 343 099		6 274 988		6 274 988	

Les meilleurs élèves aux différents examens ont été primés lors d'une cérémonie solennelle appelée « *Prix d'excellence du Président du Faso* ». C'est une tribune qui a permis de primer les dix meilleurs élèves au CEP, 10 au BEPC et 12 pour les examens d'EFTP. Les meilleurs élèves du Sahel et des élèves en situation de handicap ont reçu des prix spéciaux.

Dans le cadre de la certification des formations professionnelles au MJFIP, on note l'organisation en 2017 des examens du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), du Brevet de Qualification Professionnelle (BQP) et du Brevet Professionnel de Technicien (BPT). Ainsi, 7 650 dossiers de candidature à la certification ont été réceptionnés, 7227 candidats dont 6275 au CQP, 880 au BQP et 72 au BPT ont effectivement pris part aux examens de certification (*voir annexe VI-23, VI-24 et VI-25*).

A l'issue des examens, 3 938 ont réussi au CQP (taux de succès de 73,03%), 408 au BQP (taux de succès de 55,21%) et 69 au BPT (taux de succès 100%). En termes de prévision, le MJFIP compte poursuivre l'organisation des trois (03) examens et mettre en œuvre un dispositif expérimental de la validation des acquis d'expérience (VAE).

B. Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la cinquième MCS

Le dispositif de formation continue des enseignants de l'éducation de base.

Chaque année, des conférences et des stages pratiques sont organisés au profit des enseignants. Cependant à l'analyse de ce dispositif, l'effet de ces actions de renforcement de capacité qui mobilisent d'importants budgets n'est pas perceptible sur les résultats scolaires. Il est alors nécessaire de mener une réflexion sur une stratégie de formation continue centrée sur l'amélioration des apprentissages.

En rappel, les conférences des personnels enseignants du MENA s'inscrivent dans le cadre de la politique éducative du Burkina Faso en matière de formation continue des enseignants et des encadreurs pédagogiques. La loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2017 portant loi

d'orientation de l'éducation, stipule en son article 49 que «*les personnels de l'éducation ont droit à une formation continue et/ou à un encadrement professionnel. Ils ont le devoir de cultiver et de développer leurs compétences professionnelles* ». L'article 50 de la même loi précise que l'Etat définit les plans de formation, les programmes et les contenus d'enseignement et de formation des enseignants et des formateurs. Il assure la formation des personnels de l'éducation. Il veille à l'application des programmes et à la qualité des enseignements et formations, notamment à travers le contrôle et le suivi-évaluation sur le terrain. Tous les ordres d'enseignement préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire sont concernés.

L'organisation de ces conférences est régie par les textes réglementaires ci-après :

- l'arrêté portant création, organisation et fonctionnement de la conférence pédagogique annuelle des éducateurs de jeunes enfants. Cet arrêté précise en son article 2 que la conférence annuelle des éducateurs de jeunes enfants et des moniteurs d'éducation de jeunes enfants constitue un cadre de formation continue, de réflexion, d'échanges et d'informations pour le renforcement de leurs compétences ;
- l'arrêté portant organisation et fonctionnement de la conférence annuelle des inspecteurs d'éducation de jeunes enfants. Cet arrêté en son article 2 vise à renforcer les compétences des inspecteurs d'éducation des jeunes enfants pour une meilleure maîtrise des techniques d'encadrement pédagogiques, andragogiques ;
- le décret N°2008-0084/MEBA/SG/DGEB du 30 juin 2008 portant organisation et tenue de la conférence pédagogique annuelle des enseignants du primaire. Le décret stipule que « pour l'organisation et la tenue des conférences pédagogique annuelle des enseignants, les CEB et les participants à la conférence bénéficient d'un soutien financier de l'Etat et/ou de ses partenaires ;
- l'arrêté N°2008-0082/MEBA/SG/DGEB/DDEB du 28 juin 2008 portant organisation et fonctionnement de la Conférence Annuelle des Encadreurs Pédagogiques du primaire (CAEP) ;
- l'arrêté création, attributions et organisation de la Conférence annuelle de l'enseignement secondaire (CAES).

Au total, on peut noter l'existence de textes instituant et réglementant les conférences pédagogiques des personnels enseignants du MENA. A partir de ces textes, on peut dire que la formation continue du personnel de l'éducation fait partie des axes prioritaires du gouvernement pour améliorer la qualité du système éducatif burkinabè.

A ce titre, une part considérable (7 milliards) du budget du MENA est consacrée chaque année à l'organisation et à la tenue de ces conférences.

Toutefois, à l'analyse, les effets escomptés de ces actions de renforcement de capacité des enseignants et des encadreurs ne sont pas perceptibles sur les résultats scolaires. D'où la nécessité d'engager une réflexion sur la mise en place d'une stratégie de formation continue centrée sur l'amélioration des apprentissages.

A ce propos, le MENA est engagé dans l'élaboration d'une stratégie intégrée de formation continue des enseignants et des encadreurs du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire. Un comité de supervision et de validation, et un comité technique de rédaction sous la houlette d'une personne de ressources ont été mis en place. Le lancement officiel de l'élaboration de la stratégie intégrée de formation continue a eu lieu le 5 janvier 2018 dans la salle de réunion de la DGEFPIC. La stratégie en question vise à terme la réduction de l'échec scolaire par l'amélioration des résultats des élèves. Elle ambitionne de développer les compétences de chacune de ces cibles en rapport avec la fonction exercée.

Pour chacune des principales cibles (enseignant, chef d'établissement scolaire et encadreur pédagogique), les compétences essentielles qu'elle s'attache à développer sont définies en lien avec les besoins exprimés par les intéressés lors de l'enquête terrain réalisée par les membres du comité technique de rédaction. La démarche méthodologique suivie s'inspire principalement du guide méthodologique d'élaboration des politiques sectorielles du MINIFED de juin 2017.

La méthodologie adoptée préconise une analyse diagnostique du dispositif actuel de formation continue pour faire ressortir les forces et faiblesses, les menaces et opportunités ainsi que les grands défis à relever afin de pouvoir formuler des propositions pertinentes. La question de l'optimisation des conférences pédagogiques des personnels du MENA s'inscrit donc dans la problématique globale de l'amélioration de la formation continue en termes de pertinence et d'efficacité vis-à-vis des résultats scolaires.

Le MENA attend donc un document de stratégie intégrée centrée sur l'amélioration des apprentissages scolaires dans une vision holistique du système éducatif. Toutes choses qui passent entre autres par la prise en compte des besoins réels de formation des enseignants et des encadreurs, la valorisation des acquis de la formation continue, le suivi/évaluation du réinvestissement effectif des acquis des activités de renforcement des capacités professionnelles dans les classes.

C. Suivi des recommandations de la cinquième MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Échéance	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	État d'exécution des mesures/actions
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle						
	2.1. Élaborer une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adaptée aux différents ordres d'enseignement (préscolaire, primaire, post-primaire) et l'éducation non formelle.	DGEPFIC	6 ^e MCS	Une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique validée et adoptée..	Impliquer les partenaires sociaux au processus.	Affiner le projet de stratégie Définir le mécanisme de financement Tenir des sessions de validation sociale, technique et politique Adopter la stratégie par arrêté.	Réalisé Après la pré-validation par le groupe thématique qualité, la stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique a été validée

IV. PROGRAMME 03 : Développement de l'éducation non formelle

A. Résultats et livrables atteints

RESULTAT 3-1 : LE NOMBRE DE JEUNES ALPHABETISES DE 15-24 ANS S'EST ACCRU NOTAMMENT LES FILLES ET LES FEMMES

- Livrables atteints :

- 05 CPAF achevés et équipés sur dix-sept prévus dans le plan d'action 2017 ;
- 02 CEBNF achevés et équipés sur dix (10) prévus dans le plan d'action 2017 ;
- Les activités du FONAENF sont subventionnées
- Quarante-cinq 45 rencontres de sensibilisation et d'informations sur l'ENF dans les 45 provinces.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
Construction d'infrastructures d'éducation non formelle des jeunes et des adultes								
	<i>Transfert aux communes pour construction de CPAF équipés</i>	17	142 620	-	142 620	140 658	-	140 658
	<i>Construction d'infrastructure alternative (CEBNF)</i>	10	630 000	-	0	630 000	-	630 000
Sensibilisation à l'éducation non formelle								
	<i>Subvention des activités du FONAENF</i>	1	2 000 000	750 000	2 750 000	2 000 000		2 000 000
	<i>Célébration de la semaine nationale ENF/JIA</i>			15 000			2 103	2 103
	<i>Autres appuis à la sensibilisation à l'ENF (activités de sensibilisation et d'informations sur l'ENF dans 45 provinces du Burkina)</i>	1	320 000		320 000	20 000	-	
	<i>Guide d'élaboration de la carte de l'ENF</i>	1	PM	-	PM			
	<i>Réalisation d'une étude sur l'évaluation du PRONAA</i>	1	14 000	-	14 000			

Sur une prévision de 17 centres permanents d'alphabétisation et de formation (CPAF), on enregistre cinq (5) qui ont été construits soit un taux d'exécution physique de 29,41% et un taux d'exécution financière de 100% à partir des ressources transférées au titre de l'exercice 2017. Néanmoins, il faut signaler que des transferts antérieurs ont permis de réceptionner 10 nouveaux CPAF en 2017, ce qui porte le nombre total à 15 CPAF réceptionnés en 2017.

On note par ailleurs deux (2) centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) construits sur 10 programmés soit un taux d'exécution physique de 20% et un taux d'exécution financière de 100% à partir des ressources transférées. Tout comme au niveau des CPAF, des transferts antérieurs ont permis de réceptionner cinq (5) nouveaux CEBNF en 2017, ce qui porte le nombre à sept (7) CEBNF réceptionnés en 2017.

La réalisation des infrastructures du non formel a connu des retards considérables. Cette situation est imputable aux difficultés de mise en place de certains conseils municipaux qui

ont entravé les réalisations liées aux ressources transférées. La situation sécuritaire dans la région du Sahel explique la livraison tardive de certaines infrastructures.

La Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS) a élaboré en 2017 des cartes de l'éducation non formelle de sept (07) communes de la région de l'Est avec l'appui technique et financier de l'Association TIN-TUA et de la Coopération suisse. Il s'agit des communes de Bogandé, de Botou, de Fada N'Gourma, de Gayeri, de Matiacoali, de Pama et de Pièla.

La stratégie de mise en œuvre à consister à élaborer d'abord un guide méthodologique d'élaboration d'une carte communale de l'éducation non formelle qui a permis de mener une enquête pour disposer des données pour l'élaboration effective desdites cartes.

Les cartes ainsi élaborées attendent d'être présentées et validées par les principaux acteurs.

Le Programme national d'accélération de l'alphanumerisation (PRONAA) mis en œuvre est arrivé à son terme en 2015 et devra être évalué. Depuis avril 2017, le cabinet d'études retenu a été notifié comme attributaire du marché pour une offre financière de 14 160 000F CFA. Les contrats ont été élaborés par la DAF et envoyé au Cabinet d'études adjudicataire du marché. Cependant pour une question de non entente sur les termes du contrat, le marché est en voie d'être résilié pour un nouvel appel d'offre.

Les fonds mobilisés au profit du FONAENF ont permis de financer l'ouverture de 1 781 centres ou niveaux d'apprentissage, la reproduction de 62 193 documents didactiques, le financement des projets d'alphanumerisation de 8 opérateurs émergents pour la campagne 2017-2018. Cependant, les résultats atteints auraient pu enregistrer une nette amélioration si la totalité des ressources prévue était acquise. En effet sur une prévision de trois milliards cinq cent millions (3 500 000 000) de FCFA, deux milliards sept cent cinquante millions (2 750 000 000) ont été effectivement mis à la disposition du FONAENF, soit un taux d'exécution budgétaire de 78,6%. Ces ressources proviennent du budget de l'État pour 2 milliards et du CAST pour 750 000 000.

L'écart négatif de 21,4% par rapport aux prévisions du FONAENF correspond à la part contributive du PRONAA chiffrée à 750 000 000 de FCFA. En effet en sus des activités ci-dessus mentionnées, le FONAENF devrait contribuer à financer, d'une part, les opérateurs émergents pour un coût total de 600 000 000 de FCFA, et d'autre part, les services centraux du MENA, en charge de l'ENF, notamment la DGENF, la DGESS et la DGREIP/DRENF à hauteur de 150 000 000 de FCFA. De plus les Fonds PRONAA devraient concerner les autres activités relatives à la certification et la mise en œuvre (*expérimentation de Yo si Puedo*) d'un coût total de 150 000 000 F CFA chacune.

A la date du 31 décembre 2017, le FONAENF n'a enregistré aucun déblocage en dépit d'une partie de la lettre de demande de déblocage de 750 000 000 de F CFA du PRONAA en date du 16 octobre introduite auprès de la DAF/MENA et d'autre part des autres multiples démarches entreprises aussi bien par le FONAENF que la DGENF et la DRENF pour accélérer le processus.

Cette situation s'expliquerait par le fait que la loi rectificative de novembre 2017 a procédé à un réaménagement budgétaire affectant les fonds PRONAA aux examens et concours pour combler le gap constaté à ce niveau. La réécriture du PRONAA devient hypothétique quoiqu'elle soit nécessaire pour renforcer la visibilité de l'ENF. La leçon apprise c'est que les promesses de financement du PRONAA ne sont pas tenues jusqu'à ce jour : 285 000 000 de FCFA en 2016 et 750 000 000 de FCFA en 2017. Ces gaps rendent aléatoire la planification des activités et fausse les prévisions d'accroissement de l'offre d'alphabétisation par le financement des opérateurs émergents.

Dans ce contexte, l'évaluation systématique du PRONAA 2015 s'impose. Elle devrait permettre d'en apprécier les résultats et de juger de la pertinence de sa réécriture en lien avec le PNDES, le PDSEB et le PSEF.

Les ressources n'ayant pas été débloquées, les activités relatives à la certification et la mise en œuvre de Yo si Puedo d'un coût total de 150 000 000 FCFA chacune n'ont pu être réalisées. Néanmoins, le FONAENF n'a pu mobiliser que 73 598 400 FCFA au titre de la contribution attendue du PRONAA pour apporter un appui à la DGENF et à la DGESS en vue de la réalisation des activités de sensibilisation et d'information sur l'ENF, l'organisation des bilans de fin de campagne, la saisie et le traitement des données statistiques.

La semaine nationale de l'ENF et la Journée internationale de l'alphabétisation(JIA) sont des moments de sensibilisation et de plaidoyer pour la promotion des actions d'alphabétisation. C'est une opportunité pour stimuler et susciter des actions nouvelles en faveur de l'ENF.

Contrairement aux autres années où des manifestations (*expositions, communications, cérémonie rassemblant les différents acteurs de l'ENF...*) étaient organisées à l'occasion, en 2017, la célébration de la semaine nationale de l'Éducation non formelle et la Journée internationale de l'alphabétisation(JIA) ont essentiellement consisté en des insertions d'articles et de messages dans les médias de la place. Les ressources débloquées n'ayant pas été entièrement consommées, le reste a fait l'objet de versement.

Au regard des dysfonctionnements constatés sur le terrain en lien avec la méconnaissance et la non-application des textes et normes dans le secteur de l'ENF la Direction générale de l'Éducation non Formelle (DGENF) a tenu, au titre de la campagne 2016/2017, des rencontres de sensibilisation à l'endroit des opérateurs en alphabétisation, des DREPPNF, des DPEPPNF, des CCEB, des chargés d'ENF ainsi que des maires de communes. L'activité s'est déroulée dans chacune des 45 provinces et a couvert 991 acteurs répartis comme suit :

Tableau IV-1 : Bénéficiaires de la sensibilisation par type d'acteur

Participants								
DPPENF	CCEB	BAENF	RAENF	Opérateurs	Animateurs	Conseil municipal	Autres (COGES, Apprenants)	Total
39	112	94	132	216	75	41	282	991

. Les communications faites ont essentiellement porté sur le cahier des charges des intervenants en AENF, l'arrêté portant organisation de l'ENF au Burkina Faso ainsi que sur le dispositif de suivi des activités d'ENF.

Ces rencontres viennent apporter davantage d'informations aux différents acteurs de l'ENF pour leur permettre d'améliorer la qualité de leurs interventions dans le secteur de l'ENF.

L'absence d'un dispositif de collecte d'information pour ce qui concerne les actions de sensibilisation au niveau déconcentré, ne permet pas d'apprécier ce qui a été effectué dans ce sens par les structures déconcentrées notamment les DREPPNF et les DPEPPNF. Les rares rapports parvenus à la DGENF ne renseignent pas suffisamment sur ces actions.

Tableau IV-2 : Evolution des indicateurs sur l'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans

Année académique	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	
	2014	2015	2016	Prévu	Réalisé
Nombre de centres /niveaux d'apprentissage concourant à faire des déclarés alphabétisés (<i>FCB + FE + Niv 2 des formules comme AMT, PDT, REFLECT, BRAILLE...)</i>	7 250	4 265	1 847	-	1 473
Nombre total d'inscrits dans les niveaux d'apprentissage concourant à faire des déclarés alphabétisés	210 791	121 411	53 114	-	12 980
<i>Dont Femmes</i>	146 618	82 655	39 262	-	9 515
Nombre total d'apprenants de 15-24 ans de l'ENF des adultes	120 005	67 842	31 431	-	22 754
<i>Dont Femmes</i>	80 909	45 464	22 377	-	16 575
Nombre total d'apprenants de 15-24 ans alphabétisés	81 302	47 699	40 903	-	13 681
<i>Dont Femmes</i>	54 561	31 813	30 912	-	9 881
Nombre de centres adultes	15 079	6 215	3 409	-	2 608

Source : DGESS/MENA-Annuaires statistiques du non formel ; PDSEB ; Modèle de simulation actualisé 2014

En 2017, le nombre de niveaux d'apprentissage de l'ENF des jeunes et adultes concourant à produire des alphabétisés est de 1 473. Par rapport à 2016, le nombre de niveaux est en baisse de 374 soit 20,2% ; une baisse cependant inférieure à celle enregistrée en 2016 où elle était de 2 418 soit 56,7% par rapport à 2015.

Le nombre d'apprenants de ce niveau d'apprentissage est de 12 980. Il baisse de 75,6% par rapport à 2016. Cette baisse qui s'était annoncée en 2016 déjà soit 56,3% par rapport à 2015, se voit davantage prononcée avec 19,3 points de pourcentage. L'effectif des femmes (9 515) en 2017, bien que supérieur à celui des hommes, connaît presque le même rythme de régression (75,8%).

Les femmes au nombre de 39 262 représentent 74% de l'ensemble des apprenants ; cette proportion est en hausse de 6 points par rapport à celle de 2015 où elle était de 68%.

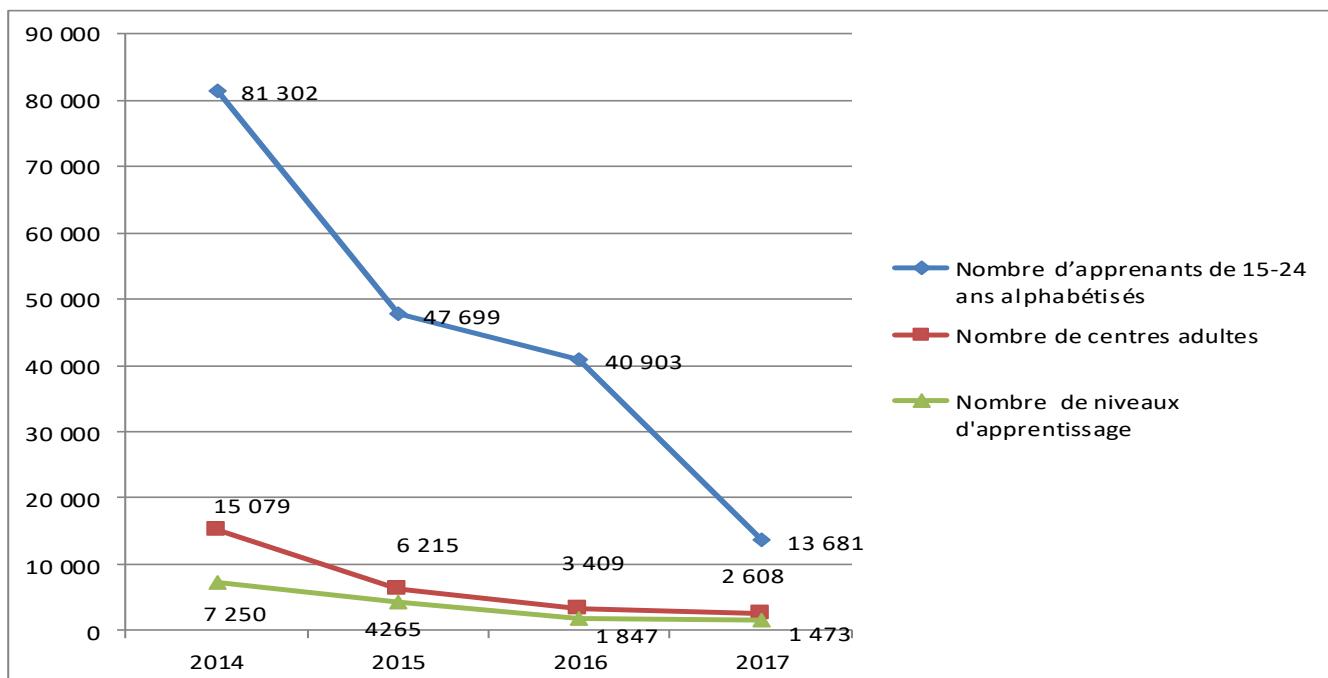
Les apprenants de 15 à 24 ans de l'éducation non formelle des adultes sont au nombre de 22 754 en 2017 dont 16 575 femmes. L'effectif affiche une baisse de 27,6% par rapport à l'année 2016. Ce score est meilleur à celui de la campagne précédente où on notait un déficit de 57,3 % par rapport à l'année 2015.

Les apprenants de 15 à 24 ans déclarés alphabétisés en 2017 sont de 13 681 dont 9 881 femmes. En 2016, le même indicateur affichait 40 903 alphabétisés dont 30 912 femmes. On note encore une baisse soit 66,6% et 68% pour les femmes.

En 2017, le nombre de centres des adultes au titre de la campagne est de 2 608 contre 3 409 pour la campagne 2016. La baisse enregistrée est de 23,5%. Elle reste inférieure à celles de 2016 et 2015 où on notait respectivement 45,1% et 58,8%.

La graphique 19 suivant présente l'évolution des indicateurs sur les apprenants de 15-24 ans, les centres et les niveaux d'apprentissage.

Graphique 19 : Évolution des indicateurs (apprenants 15-24 ans, centres et niveaux d'apprentissage)



Les régressions ici constatées aussi bien pour les niveaux d'apprentissage que les effectifs sont dus à plusieurs raisons dont la nature n'est pas suffisamment maîtrisée. On pourrait néanmoins s'interroger sur une éventuelle démotivation des bénéficiaires, la rareté des ressources pour la conduite des activités d'ENF, les mécanismes de suivi évaluation etc.

En termes de solutions, on pourrait interroger les intervenants sur la nécessité de réfléchir sur les raisons profondes de cette situation, à travers notamment les sessions de bilan qui pourraient également servir d'espace d'analyse de l'évolution des autres indicateurs de mesures de la performance de l'ENF.

RESULTAT 3-2 : LES ACTIVITES D'ENF SONT ASSUREES PAR DES INTERVENANTS QUALIFIES

- Livrables atteints :

→ Un protocole d'accord conclu entre le MENA et les formateurs aux métiers

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
Mise à disposition d'enseignants qualifiés dans les CEBNF								
	Salaire des animateurs	1	215 000	300 000	515 000	215 000	-	215 000

Avec la clôture du projet ES/CEBNF, le fonctionnement des centres a connu des difficultés liées à la paye des formateurs aux métiers.

Le protocole d'accord conclu est en cours pour l'apurement du passif qui s'élève à cent trente-neuf mille deux cents quarante-quatre (139 244) FCFA par mois et par formateur. Le montant total du passif est évalué à la somme de trois cent quarante-sept million cinq cent cinquante-trois mille vingt-quatre (347 553 024) de FCFA. Cette situation des formateurs aux métiers handicape le fonctionnement normal des CEBNF depuis la clôture du projet. Le sort des apprenants nous interpelle à l'action concertée pour plus d'efficacité.

ENCADRE IV-1 : La gestion des Centres d'Éducation de base non formelle (CEBNF)

La loi d'orientation de l'éducation, du 30 juillet 2007 promulguée par décret n°2007-540/PRES du 05 septembre 2007 stipule en son article 2 que la formation professionnelle désigne « l'ensemble des activités visant à assurer l'acquisition des connaissances, de qualifications et d'aptitudes nécessaires pour exercer une profession ou une fonction avec compétences et efficacité ».

Selon le décret n° 2009 946/PRESS/PM/MESS/MEBA/MASSN/MJE-/MFPRE/MEF/MS portant organisation des structures de formation professionnelle et conditions d'accès, la formation professionnelle regroupe l'ensemble des formations structurées à vocation professionnelle extérieures à l'ETP. Elle comprend la formation préprofessionnelle ou professionnelle élémentaire, la formation professionnelle par apprentissage et la formation continue.

Les trois types d'enseignement et de formation décrits ci-dessus constituent au Burkina Faso un secteur désigné sous l'appellation « d'enseignement et de formation techniques et professionnels » (EFTP).

La formation technique et professionnelle est dispensée dans les catégories de structures de formation ci-après :

- les établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel constitués des lycées techniques (LT), des lycées professionnels (LP) et des collèges d'enseignement technique et de formation professionnelle (CETFP) ;
- les structures de formation non formelle que sont les centres régionaux de formation professionnelle (CRFP), les centres provinciaux de formation professionnelle (CPFP), les centres d'éducation de base non formelle (CEBNF), les centres d'apprentissages (CA), les écoles des métiers, etc.
- les écoles et les centres spécialisés constitués des écoles de formation professionnelle propres à certains ministères et institutions.
- les établissements d'enseignement supérieur technique et professionnel.

Par EFTP on entend toutes les voies professionnelles qui mènent à l'acquisition d'une première qualification débouchant sur un emploi (formation préprofessionnelle, professionnelle élémentaire ou professionnalisante et professionnelle post-primaire initiale) ainsi que celles qui permettent le maintien de la qualification ou son amélioration (forme professionnelle continue et perfectionnement).

De cette typologie, il découle que les CEBNF sont partie intégrante du dispositif d'EFTP car répertoriés comme des structures de formation professionnelle non formelle.

Toutefois la structuration du système éducatif qui ne reconnaissait (ou qui n'incluait) pas la formation professionnelle élémentaire c'est-à-dire à un niveau d'éducation de base, doit être revu pour plus de pertinence. Les CEBNF seraient alors considérés comme le niveau Zéro de l'EFTP, suivi de l'EFTP 1(cycle court) et 2 (cycle moyen et long). Cette proposition trouve son sens dans le mouvement d'ensemble de relecture des textes pour prendre en compte la nouvelle vision du ministère du système d'enseignement et de formation techniques et professionnels.

Les CEBNF dont le nombre est estimé à 117 sur toute l'étendue du territoire national, représentent 5% de l'offre globale de l'éducation de base. Ils sont présents dans les 13 régions, 38 provinces et 85 communes.

Dans ces centres, la formation aux compétences varie d'un CEBNF à un autre et concerne un ou plusieurs corps de métiers tels que la menuiserie métallique, la menuiserie bois, la coupe-couture, le génie civil, la mécanique auto et la plomberie.

Avec la fin du projet ES-CEBNF, les infrastructures ont été transférées à la DGEFTP courant février 2017. Les multiples actions entreprises pour une redynamisation de ces centres n'ont pas encore abouti. La DGEFTP prenant sa responsabilité pour une redynamisation de ces centres a, à travers une stratégie d'intégration des CEBNF dans le dispositif de l'EFTP en cours d'élaboration, nourrit le grand espoir de pouvoir renforcer les plateaux techniques desdits centres afin d'y recevoir les apprenants de tous ordres (formel, non formel et formation professionnelle continue ou à la carte) ; ce qui laisse entrevoir une recomposition du système de gestion.

Les réflexions devraient se poursuivre pour parvenir à un mécanisme consensuel de gestion des CEBNF, car la Loi d'orientation de l'éducation de 2007 stipule également en son article 30 que l'éducation non formelle comprend, entre autre, l'éducation non formelle des adolescents âgés de neuf à quinze ans dont la mission consiste, en plus de développement des connaissances instrumentales et la sauvegarde des valeurs culturelles à :

- doter les apprenants de connaissances et de compétences utiles pour leur vie et leur insertion socioéconomique ;
- susciter l'émergence d'espaces éducatifs aptes à favoriser le développement des innovations technologiques et l'établissement de passerelles entre les ordres d'enseignement formel et non formel (article 32).

Le Décret du 08 septembre 2009 portant organisation de l'éducation non formelle confirme les dispositions de la loi et précise à l'article 15 que les structures d'éducation non formelle sont :

- les Centres permanents d'alphabétisation et de formation (CPAF) et les structures privées apparentées ;

- les Centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) et les structures privées apparentées, agréées ou reconnues par le Ministère en charge de l'éducation non formelle ;
- les structures d'éducation non formelle de la petite enfance.

On constate donc que ce décret et celui portant organisation des structures de formation professionnelle et conditions d'accès donnent un statut ambivalent aux CEBNF. Cela s'est traduit au plan institutionnel par l'affectation des CEBNF à la fois à DGEFTP en tant qu'écoles de métiers et à la DGENF pour ce qui est des aspects liés à l'acquisition des connaissances instrumentales et le développement des passerelles.

Tableau IV-3 : Évolution des indicateurs sur la formation/recyclage du personnel

Année académique	2013/2014			2014/2015			2015/2016			2016/2017		
	Année civile	2014	2015	2016	2017							
					Prévu	Réalisé	Ecart					
Nombre d'animateurs des CPAF et assimilés formés ou recyclés		9 059	0	0	-	-	-					
Nombre d'animateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés		292	0	0	673	549	-124					
Nombre de formateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés		315	0	273	208	0	-208					
Nombre de gestionnaires des DPENA et des opérateurs formés		529	0	45	388	45	-343					
Nombre de RAENF formés ou recyclés (niveau CEB)		189	0	0	488	0	-488					
Nombre d'agents du BAENF formés ou recyclés (niveau DPENA et DRENA)		45	0	0	0	0	0					
Nombre de personnes du niveau central formés		70	0	24	85	32	-53					

Source : FONAENF/Rapport technique et financier 2014, 2015, 206, DGENF/Rapport de suivi/supervision 2014 ; DGENF ; ES-CEBNF-(Rapport d'activités 2016) - DGENF (Rapport d'activités 2017)

Les sessions de formation prévues dans le plan d'action 2017 du MENA au profit des animateurs, formateurs, chargés de l'ENF au niveau déconcentré n'ont pu se tenir, faute de moyens. La situation de la formation des agents du niveau central n'est guère reluisante, avec seulement 32 personnes formées sur les 85 prévues.

Cependant, on note que grâce à l'appui du FONAENF et aux initiatives prises par les opérateurs pour renforcer les capacités de leurs personnels pédagogiques, 549 animateurs ont été formés, soit un taux de réalisation de 81,6% contre 0% en 2016 et 2015. Les appuis du FONAENF ont également permis de former 45 gestionnaires des DPEPPNF au cours de ces deux dernières années.

Les réflexions sur la problématique de la formation des personnels de l'ENF montrent que les objectifs poursuivis tardent à se concrétiser du fait de la rareté des ressources. Les DPEPPNF devraient veiller à aborder cette ligne et procéder à un plaidoyer sur l'importance de la formation continue avec l'appui technique de la DGENF.

RESULTAT 3-3 : LES STRUCTURES D'ENF SONT SUIVIES

- Livrables atteints :

- Des visites dans les Centres d'ENF ont été assurés en 2017 ;
- L'annuaire statistique 2017 du non formel est disponible.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
Encadrement pédagogique dans l'ENF								

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
	<i>Coordination des travaux de formation et de suivi de la qualité de l'ENF</i>	2	346 068	-	346 068	176 631	-	176 631
	<i>Encadrement et suivi andragogique des CPAF et CEBNF sur le terrain</i>	1	4 500	-	4 500	0	-	0
	<i>Supervision des activités de la campagne de l'ENF des adultes et des adolescents(PRONAA)</i>	1	28 000	-	28 000	0	-	0
	<i>Supervision de la formation préprofessionnelle dans 13 structures d'ENF des adolescents (PRONAA)</i>	1	10000	-	10000	0	-	0
	<i>Coordination des activités de l'ENF</i>	1	8500	-	8500	0	-	0
	<i>Organisation de 45 rencontres provinciales de bilans des activités de la campagne (PRONAA)</i>	1	28 000	-	28 000	28 000	-	28 000
	<i>Production de l'annuaire statistique 2017 du non formel (PRONAA)</i>	1	35 000	-	35 000	35 000	-	35 000

Le suivi andragogique des CPAF, des CEBNF et autres structures assimilées (coordination des travaux de formation et de suivi de la qualité de l'ENF) a été réalisé par les SENF des DPEPPNF et les RAENF grâce aux financements accordés par le FONAENF, les partenaires financiers et certains opérateurs sur fonds propres.

La supervision des activités de la campagne de l'ENF des adultes et des adolescents, la supervision de la formation préprofessionnelle dans 13 structures d'ENF des adolescents, n'ont pu être réalisées par manque de ressources financières.

Pour le suivi des centres, il y a lieu de distinguer le suivi administratif, pédagogique et financier effectué par les structures.

Pour le suivi administratif et pédagogique, les rencontres provinciales de bilan et de programmation de la campagne qui se sont tenues ont été l'occasion pour les participants de faire un bilan quantitatif et qualitatif des activités d'ENF de la campagne 2016/2017, de programmer les activités de la campagne 2017/2018, de contrôler et de récupérer les fiches de collecte des données statistiques de l'ENF, et de discuter d'une thématique pendante. Elles ont également fait ressortir des préoccupations et des propositions de solutions. On retient entre autres : le manque d'attestations pour les déclarés alphabétisés qui constitue l'une des causes de démotivation et du carriérisme des apprenants ; la réduction du nombre de centres financés par le FONAENF qui recule de 45 points de pourcentage par rapport à 2016 ; le faible niveau de certains animateurs ; le manque et l'insuffisance de formation des acteurs de l'ENF au niveau déconcentré ; l'absence de la DGENF sur le terrain pendant la campagne.

En termes de mesures de remédiation, il est préconisé l'accroissement des ressources du FONAENF; le développement de stratégies nouvelles de mobilisation de ressources pour le financement des centres; le renforcement des capacités des chargés de l'ENF au niveau central et déconcentré; la mise en œuvre effective de la carte éducative de l'ENF pour une meilleure couverture; un mécanisme permettant de rendre disponibles les attestations des déclarés alphabétisés dès la fin de la campagne; la mise à disposition des ressources financières à la DGENF avant le mois de mars pour lui permettre d'être présente sur le terrain.

Le FONAENF s'est impliqué dans le suivi administratif et financier des opérateurs. Ces missions se sont déroulées dans les 45 provinces et ont permis d'apprécier le fonctionnement

des centres et la performance des opérateurs. On note que sur un total de 343 opérateurs à visiter, 270 l'ont été, soit un taux d'exécution de 79%. Les 73 opérateurs n'ont pu bénéficier du suivi du fait de l'insécurité surtout au Sahel et l'inaccessibilité de certaines zones.

Les résultats du suivi révèlent pour l'essentiel une amélioration sensible des capacités professionnelles des opérateurs. Cela s'est traduit par la mise en œuvre des recommandations du suivi de 2016 en lien avec la gestion des ressources financières, la fréquentation des centres, le respect des normes de supervision, et la promotion des activités socioéconomiques.

Néanmoins des éléments de dysfonctionnement subsistent toujours. Les plus récurrents concernent la non-application des termes du cahier des charges, l'existence de centres fictifs et les détournements de fonds. Les opérateurs qui se sont rendus coupables de détonements ou de détention de centres fictifs ont été suspendus.

Le rapport recommande que la DGENF développe des mécanismes pertinents pour une communication-appropriation des normes et textes officiels sur l'ENF auprès des opérateurs et des services de l'État ; une meilleure gestion des effectifs qui passe par la création d'une base de données statistiques sur l'ENF dans les CEB, les DPEPPNF et les communes ; la formation des coordonnateurs au management de l'éducation non formelle ; la réforme des COGES en s'inspirant du modèle PACOGES; l'accélération du processus de mise en œuvre de la certification des apprentissages.

ENCADRE IV-2 : Le suivi des activités d'ENF sur le terrain

Le suivi des activités d'ENF sur le terrain est d'une importance indéniable. Il permet, entre autres, de relever des acquis et des insuffisances, d'interpeler, lorsqu'il le faut, certains acteurs sur la nécessité d'améliorer leurs prestations. Cependant nous constatons depuis maintenant quatre années que dans le cadre des plans d'action du MENA, les ressources allouées au suivi des activités de l'ENF ne sont pas débloquées ou arrivent en **retard, largement après le mois de mai** ; ce qui ne permet pas un suivi adéquat des structures sur le terrain. Au regard de ce qui précède, nous recommandons que des mesures soient prises pour faciliter cette mise à disposition des ressources financières dès le mois de février en vue d'une meilleure organisation de l'activité par les services centraux du MENA.

Au titre des activités hors programme, trente (30) centres des EQAME composés de FTS et de CFE ont été supervisés par la DGENF à travers un appui financier de l'UNICEF à hauteur de 3 802 550 FCFA. L'activité avait pour but de vérifier l'effectivité de ces centres et d'apprécier leur fonctionnement.

Tableau IV-4 : Évolution des indicateurs sur l'encadrement pédagogique en ENF

Année académique	13/14	14/15	15/16	16/17		
	2014	2015	2016	2017		
Année civile				Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de niveaux d'apprentissage de l'ENF des adultes suivis	10 347	5970	3 098	2 585	1 243	-1 342
Nombre d'animateurs des centres de l'ENF des adultes suivis	9 059	5970	3 098	2 585	1 243	-1 342
Nombre de CEBNF suivis	-	22	40	63	-	-
Nombre d'animateurs des CEBNF suivis	84	44	47	124	-	-

Source : DGESS/MENA -Annuaires statistiques du non formel 2014 ; 2015 et 2016.

Au niveau de l'ENF des adultes, 1 243 niveaux d'apprentissage et animateurs sur 2 585, ont été suivis par le FONAENF et les chargés d'ENF des structures déconcentrées (DREPPNF, DPEPPNF et CEB), soit un écart négatif de 1 342 points. Sur la période de 2015 à 2017, on enregistre un taux de couverture de 96,1% en 2015, 91% en 2016 et 48,1% en 2017. Ce faible taux d'exécution en 2017 s'explique par le fait que les 1 243 centres suivis concernent uniquement les niveaux financés par le FONAENF et supervisés par les SENF des DPEPPNF et les RAENF. La situation du suivi des autres centres ouverts sur fonds propre des opérateurs ou avec l'appui financier des partenaires n'est pas établie, ce qui dénote des insuffisances du dispositif de pilotage mis en place par l'État.

Ces défaillances tiennent à : i) l'absence de supervision des centres par la DGENF qui dispose cependant d'une fiche de monitoring intégrant des items sur le suivi des niveaux que les services déconcentrés en charge de l'ENF doivent renseigner lors des séances de restitution des résultats de la supervision; ii) l'omission des questions de suivi dans les fiches de collectes des données édictées par la DGESS. La résolution de ce problème réside tout naturellement dans la révision des fiches de collecte des données statistiques pour prendre en compte les items sur le suivi des centres, et l'engagement de l'État à financer la DGENF à temps pour lui permettre d'assurer la supervision des centres entre mars et mai.

Au niveau des CEBNF, on note que les données sur le suivi des centres et des animateurs ne sont pas disponibles. Cette situation est due en partie à la clôture du projet ES/CEBNF et au manque de prévision par les structures relais que sont la DGEFTP et la DGENF. De plus, le dispositif de collecte des informations statistiques n'incorpore pas cet indicateur.

L'absence de données sur le suivi des CEBNF ne permet pas d'apprécier la qualité des apprentissages et d'apporter les ajustements nécessaires sur le fonctionnement des centres, surtout à un moment où le volet de la formation technique et professionnelle est transféré à la DGEFTP tandis que la DGENF assure la gestion des aspects liés à l'alphabétisation de base.

Le MENA devrait cependant travailler à renforcer le système de monitoring des CEBNF en créant des espaces de collectes des données incluant le suivi, et mobiliser les ressources à bon escient pour faciliter le contrôle de l'évolution des centres.

RESULTAT 3-4 : LES CURRICULA ET PROGRAMMES DE L'ENF SONT REVISES ET/OU VULGARISES

- **Livrables atteints :**

→ Sept (7) modules FTS produits et traduits en langues nationales

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
Rénovation des programmes d'ENF								
	Valider 17 modules FTS produits (PRONAA)	1	10 000	-	10 000	-		
	Concevoir 20 référentiels(Modules) des FTS(PRONAA)	1	30 000	-	30 000	-		
	Concevoir des modules FTS et les traduire en langues nationales	1	0	24 710	24 710	24 710		
	Traduire les 17 modules FTS en langues nationales (PRONAA)	1	30 000	-	30 000	-		
	Valider le référentiel des passerelles entre le formel et le non formel et concevoir leurs modalités de mise en œuvre	1	20000	-	20000	-		

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
	Valider les curricula et les documents didactiques du niveau 1 de A3F	1	PM	-	PM	-		

La conception et la traduction de sept (7) modules FTS, inscrite au budget CAST pour un montant de 24 710 000 F CFA, a été effective en 2017. Les autres activités n'ont pas connu de financement du fait de la loi rectificative de novembre 2017 qui réaffectait les fonds PRONAA aux examens et concours.

Au titre des activités hors programme, un atelier de conception de module de formation à la carte dans les CEBNF a été organisé en 2017. Le module conçu devra permettre aux animateurs et aux formateurs de disposer d'outils pour mieux accomplir leurs tâches d'enseignements dans les CEBNF. L'activité a pu être réalisée grâce à l'appui financier du Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement, Formation Technique et Professionnelle (PAPS/EFTP).

Par ailleurs, on note la traduction des normes de production de maïs et de construction de magasins de stockage avec l'assistance technique de la Direction générale de la promotion de l'économie rurale (DGPER) et de l'ABNORM. Cette activité a été facilitée grâce à un protocole entre la Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale (DGPER) du ministère de l'agriculture et la Direction Générale de la Recherche en Éducation et de l'Innovation Pédagogique (DGREIP). Les travaux financés par la DGPER ont été finalisés, testés, enregistrés puis transmis au commanditaire à savoir la DGPER.

ENCADRE IV-3 : La réforme curriculaire de l'ENF

La réforme curriculaire engagée depuis 2014 prend en compte le préscolaire, le primaire (classique, bilingue, franco arabe), le post primaire et le non formel pour ce qui concerne uniquement les CEBNF. Quant au processus de réforme au niveau du non formel, il concerne l'ENF des jeunes et des adultes.

Rappelons que lors de l'atelier de pré validation du COC tenu en septembre 2014, la problématique de l'éducation des jeunes et des adultes avait été posée mais aucune solution viable n'a été trouvée.

Pour une vision holistique de l'éducation, il est souhaitable que la réforme curriculaire en cours tienne aussi compte de l'ENF des jeunes et des adultes. Pour ce faire, il serait indiqué d'envisager la mise en place d'un COC additif pour tous les niveaux de l'éducation afin de disposer d'un document unique d'orientation du système éducatif national.

Tableau IV-5 : Évolution des indicateurs sur les curricula et programmes de l'ENF

Année académique	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017		
Année civile	2014	2015	2016	2017		
				Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de curricula vulgarisés	1	0	0	0	0	0
Nombre de curricula révisés	3	1	1	1	1	0
Nombre de programmes révisés	2	0	0	1	1	0
Nombre de programmes vulgarisés	1	0	0	0	0	0
Nombre de nouvelles approches et nouveaux programmes développés et validés	0	0	0	0	0	0

Source : DGREIP/DRENF

Pour ce qui concerne les curricula et programmes de l'ENF, en 2017, la planification initiale prévoyait de relire les guides de la formule enchaînée. Cependant dans le cadre de la réalisation de cette activité, il a été apparu nécessaire de réviser le programme lui-même d'abord avant de procéder à la relecture proprement dite des guides. Ainsi donc le programme et le curriculum de la formule enchainée ont été révisés mais la relecture des guides n'a pas eu lieu car l'activité était inscrite au budget PRONAA qui n'a finalement pas connu de déblocage. La sous activité de révision du programme et du curriculum a été réalisée avec une partie des ressources allouées à la conception des modules des FTS.

• RESULTAT 3-5 : LES APPRENANTS ET ANIMATEURS DISPOSENT DU MATERIEL DIDACTIQUE

- Livrables atteints :

- Un guide de suivi des centres d'alphabétisation pour adultes et adolescents conçu et disponible.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
Acquisition du matériel didactique								
	Révision des manuels de l'apprenant des six (06) premières langues de la formule enchainée (mooré-dioula-fulfdé-gulmacema-dagara-lyélé)	1	5000	-	5000	0	-	0-
	Validation de la politique linguistique (PRONAA)	1	10 000	-	10 000	0	-	0-
Acquisition des manuels et guides								
	Relecture des guides de la formule enchaînée (PRONAA)	1	15 000	-	15 000	0	-	-
	Concevoir un guide de suivi des centres d'alphabétisation (adultes et adolescents)	1	0		0			

La formule enchaînée se caractérise par un programme unique de formation au cours de la même campagne. Des guides pour les formateurs et des manuels de l'apprenant/te dans les six premières langues (mooré, dioula, fulfdé, lyélé, dagara, gulimancema) retenues sont en usage dans les centres. En 2017, il a été jugé opportun, après 5ans de mise en œuvre de cette formule, que les manuels de l'apprenant/te soient revus et corrigés au regard des erreurs de transcription. Cette activité n'a pas été réalisée, les ressources PRONAA ayant fait l'objet d'un réaménagement.

En 2016, un projet de document de politique linguistique a été élaboré. L'atelier de pré validation dudit document prévu au titre du PA 2017 n'a pu se tenir pour défaut de déblocage des ressources. L'inexistence d'un guide permettant de suivre avec efficacité les

activités des centres pour adultes et adolescents est préjudiciable à la bonne exécution de cette mission. Pour ce faire, un document guide a alors été conçu en 2017.

Tableau IV-6 : Évolution des indicateurs sur la situation des manuels et guides des centres

Année académique	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017		
				2017		
Année civile	2014	2015	2016	Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de manuels et guides toutes formules et tous niveaux	985 555	580 755	212 029	238 605	203 005	
Nombre de centres bénéficiaires de manuels et guides	9328	6 478	3165	2 585	960	-1 635
Ratio livre/apprenants en lecture	1,1	0,8	0,72	1	0,9	-0,1
Ratio livre/apprenants en calcul	1	0,8	0,68	1	0,8	-0,2
Proportion de centres dotés en matériel didactique	91,80%	95,90%	92,8%	100%	85,10%	-14,9

Source ; DGESS ; Annuaire statistique de l'ENF 2015/2016 DGESS/MENA

Pour cette campagne 2016-2017, sur une prévision de 238 603 documents, 203 005 documents composés de manuels de lecture et calcul en langues nationales, de livrets d'apprentissage du français fondamental, de guides pour animateurs, ont été reproduits au profit des animateurs et des apprenants des centres toutes formules confondues, soit un repli de 4% et de 65% par rapport à 2016 et 2015.

Les manuels sont des déterminants de la qualité qui influencent l'efficacité interne des systèmes d'alphabétisation et de formation. Le ratio livre/apprenant est de 0,9 en lecture et 0,8% en calcul en 2017. Cela indique que certains apprenants n'ont pas reçu la totalité de la dotation. La plupart de ces apprenants relèvent des programmes non financés par le FONAENF où le ratio livre/apprenants est 1,0 aussi bien en lecture qu'en calcul.

Sur les trois dernières années, le nombre de documents enregistre une baisse continue proportionnelle à la diminution du nombre de centres et d'inscrits. Cependant le ratio livres/apprenant en lecture et en calcul est globalement satisfaisant puisqu'il se situe au-dessus de 0,8% pour 2014, 2015 et 2017. Des mesures devraient être néanmoins envisagées pour atteindre le ratio de 1,0 pour tous les centres y compris ceux ouverts sur fonds propre.

RESULTAT 3-6 : LES APPRENANTS SONT EVALUÉS

- Livrables atteints :

- Des attestations pour les néo-alphabétisés sont produites
- La RAMAA est mise en œuvre

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
Évaluation des connaissances en alphabétisation								
Certification des apprentissages (Reproduction des attestations pour les néo-alphabétisés)		1	30 000	-	30 000	-	-	-
Organisation de l'évaluation des acquis des apprenants dans les CEBNF				10 000			-	-
Mise en œuvre de Recherche Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation (RAMAA)		1	-	34 000	-	-	1 224	1 224

La certification des apprentissages (Reproduction des attestations pour les néo-alphabétisés) et l'organisation de l'évaluation des acquis des apprenants dans les CEBNF n'ont pas été

réalisées faute de déblocage des ressources allouées à leur mise en œuvre aussi bien dans les provinces qu'à la DGENF. Des activités hors programmes ont pu être menées pour pallier à cette insuffisance. Douze mille 12 000 attestations ont été reproduites en mooré, dioula et fulfuldé soit 4000 attestations par langue.

L'organisation de l'examen du certificat de qualification professionnelle (CQP) a été assurée par le MJFIP avec la collaboration de la DGEFTP et la DGEC grâce à l'appui financier de l'UNICEF. On enregistre 614 candidats ayant pris part à l'examen dans les sept filières suivantes : coupe-couture, mécanique-cycle, génie civil, menuiserie-bois-métallique, plomberie, couture et agriculture traditionnelle améliorée

Il est à noter que suite à l'adoption des textes devant régir l'évaluation et la certification en ENF, l'organisation des évaluations relève désormais de la DGEC. A ce titre un guide et des outils d'évaluation ont été élaborés. Ces outils ont été adoptés à Koudougou en décembre 2017. C'est à l'issue de l'expérimentation de ces nouveaux instruments, que l'évaluation certificative de l'ENF pourra être effective.

Le manque de visibilité liée à l'absence de données fiables représente une des faiblesses essentielles de la politique publique en matière de suivi et d'évaluation du sous-secteur de l'ENF. La deuxième phase de la RAMAA est réalisée au Burkina Faso par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation(MENA), avec la collaboration de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population(ISSP), de l'Association pour la Promotion de l'Education Non Formelle(APENF), du Groupe de Travail sur l'Education Non Formelle (GTENF) de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA), la Fondation pour le Développement communautaire(FDC).

Au cours de l'année de 2017, les activités suivantes ont été réalisées ; la mise en place de l'équipe nationale de la RAMAA II du Burkina; La présentation des outils de collecte et l'élaboration des Policy brief ; la tenue du deuxième atelier technique sur le référentiel harmonisé de compétences qui s'est tenu à Ouagadougou le 28 au 30 mars 2017 ; La rencontre d'échanges entre les universitaires sur la création d'une école doctorale qui s'est tenue à Hambourg, du 10 au 11 avril 2017 ; le troisième atelier de validation du document de référentiel harmonisé de compétences qui s'est tenu du 14 au 17 novembre 2017 à Cotonou ; L'élaboration des outils d'évaluation et la conception d'un plan de sondage pour la réalisation de l'enquête.

Tableau IV-7 : Évolution des indicateurs sur l'évaluation et la certification des apprenants

Année académique	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017		
	2014	2015	2016	2017		
Année civile				Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre d'apprenants de l'ENF des jeunes et adultes évalués	293 752	176449	85 488	71 807	71 533	-274
Nombre d'apprenants de l'ENF des adolescents évalués (CEBNF et assimilés)	8 576	8160	8263	18 257	17 723	-534
Nombre d'apprenants déclarés alphabétisés	189 581	113 443	43046	37 770	34 799	-2971

Source : DGESS/MENA-Annuaires statistiques du non formelle. Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONAA) 2011-2015

Sur les prévisions d'apprenants adultes et adolescents à évaluer en 2017, on enregistre une proportion satisfaisante qui parvient à l'évaluation soit respectivement 99,6% et 97,1%.

Comparativement à 2016, ces scores sont en légère hausse de 0,2 point de pourcentage pour les adultes et de 1,1 pour les adolescents.

Au titre des déclarés alphabétisés, 34 799 sur 37 770 prévus l'ont été à l'issue de l'évaluation soit un taux de 92,1%. En 2016 ce taux était de 50,1% de la prévision.

Ces résultats pourraient dénoter de l'intérêt que les apprenants accordent aux contenus des programmes d'alphabétisation dans les centres et du besoin réel de s'alphabétiser.

• RESULTAT 3-7 : LES INNOVATIONS EN ENF SONT PROMUES

- Livrables atteints :

- Un document capitalisant les acquis des FTS.
- Un atelier sur l'harmonisation des règles orthographiques organisée.

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			État	CAST	Total	État	CAST	Total
Développement de la recherche/action et de la recherche/développement en ENF								
	Capitalisation des expériences en ENF	1	8 500	78 609	87 109	-	8 584	8 584
	Amélioration du pilotage de l'ENF			28 609			3 000	3 000
	Capitalisation des acquis des FTS et suivi des structures de l'ENF			10 000			10 000	-
	Appui à la commission nationale des langues			15 000			3 480	3 480
	Mise en œuvre l'expérimentation de yo si puedo (PRONAA)	1	150 000	-	150 000			

La capitalisation des expériences de l'ENF suggère un travail préliminaire en amont qui consisterait à identifier les bonnes pratiques et à mettre en place un mécanisme d'institutionnalisation pour que les structures promotrices porteuses des expériences réussies puissent s'exprimer. La capitalisation permet en aval la création d'un réseau de diffusion des bonnes pratiques et la conduite d'activités d'évaluation des résultats atteints. Une étude d'impact de l'ENF sur le développement socio-économique est à envisagée.

Deux (2) sessions de formation ont été organisées au profit de 70 agents de la DGENF et du niveau déconcentrés (agents des services en charge de l'ENF). Ces agents ont bénéficié d'une initiation en andragogie et en transcription du mooré, du dioula et du fulfuldé. Ils ont également acquis des connaissances en suivi et en évaluation des centres d'ENF. Ce renforcement de capacité vient en partie combler un déficit de compétence qui ne permet pas d'assurer une qualité dans l'exécution des missions de suivi des centres sur le terrain.

La capitalisation des acquis des FTS débuté en 2016 s'est poursuivi en 2017 dans dix-huit (18) provinces n'ayant pas été couverte l'année précédente. Elle a permis de disposer d'une situation des FTS pratiquées dans les 45 provinces. Cette capitalisation a été l'occasion de se

rendre compte que les bénéficiaires de FTS disposent de connaissances pratiques en techniques culturelles améliorées, des compétences renforcées en élevage moderne, et en gestion des ressources naturelles. Il a été aussi enregistré des savoir-faire acquis en artisanat, en transformation de produits locaux etc. qui permettent aux apprenants sortants de ces formations d'être mieux outillés pour leur autonomisation.

L'utilisation des règles de transcriptions devenues obsolètes de nos jours du fait de l'évolution de la recherche linguistique appliquée, engendre des divergences dans l'application des règles de transcription au sein de certaines langues, créant ainsi des confusions au niveau des locuteurs. Au regard de ce qui précède et dans le souci de promouvoir l'environnement lettré, un atelier sur l'harmonisation des règles de transcription des langues nationales a été tenu. L'atelier a mobilisé une soixantaine de participants composés des membres des sous-commissions des langues, de producteurs de documents en langues nationales et de professeurs de l'Institut nationale des sciences sociales(INSS) de Ouagadougou et de l'Université Ouaga I Joseph KI-ZERBO.

Il a permis de s'imprégner des difficultés de transcription des langues nationales, de faire connaissance avec des expériences d'harmonisation de certaines sous-commissions de langue. En vue d'une consolidation des règles de transcription orthographiques de nos différentes langues, il a été recommandé entre autres, l'accélération de la description des langues qui ne le sont toujours pas et de rendre disponibles les travaux ; de revoir l'alphabet national pour prendre en compte les nouveaux caractères et les officialiser.

Tableau IV-8 : Évolution des indicateurs sur la situation des innovations en ENF

Année académique	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017		
				2017		
Année civile	2014	2015	2016	Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de méthodes mises au point et diffusées ¹¹	0	0	0	0	0	0
Nombre de programmes évalués	0	0	0	0	0	0
Nombre de nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages découvertes	0	0	0	0	0	0

Pour ce qui est de la situation des innovations en ENF, aucune activité n'a été programmée pour l'année 2017 en termes de programmes à évaluer, de méthodes à mettre au point et à diffuser ou de nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages à découvrir. Toutefois la question de la finalisation du dossier de la validation des innovations en ENF a constitué une grande préoccupation. C'est ce qui explique que malgré le fait que cette activité ne figure pas dans le PA 2017, la DGREIP a développé des partenariats avec la Coopération Suisse et du programme VaC2 de l'ONG Eau Vive pour finaliser et valider le socle fédérateur des programmes et approches de formation en ENF. Ce Document va permettre d'examiner les nombreuses alternatives pour leur mise à l'échelle et faciliter l'évaluation et la vulgarisation de nombreuses méthodes ou techniques d'apprentissage.

¹¹Méthode clairement définie, avec programme, documents d'accompagnement

RESULTAT 3-8 : LES SORTANTS DES STRUCTURES D'ENF SONT INSTALLES

- Livrables atteints :

→ Un document capitalisant les acquis des FTS.

Activités	Sous-activités	Qté	Projets		Total	Projets		Total
			Subv.	Contr.		Subv.	Contr.	
Appui aux activités des programmes d'ENF								
	<i>Projet EFORD II</i>	1		788 660				

Il faut noter que le projet EFORD a été prolongé jusqu'au 31/12/2017 avec un cahier des charges prévoyant la réalisation des activités inscrites dans le plan d'action 2017. Les fonds mobilisés d'un montant de 788 660 000 CFA devrait permettre d'atteindre les livrables suivants : 08 logements, 02 étables sont construites ; 08 sessions de formation organisées au profit de 92 agents ; 01 véhicule, 03 motos tricycles, 01 tracteur et des équipements acquis ; 19 documents didactiques élaborés, validés et traduits en langues ; 06 rencontres et 05 émissions radio et 01 film réalisé ; 02 audits et 02 études réalisés ; 09 missions de suivi effectuées. Au terme de l'année 2017, le projet a enregistré un taux d'exécution de 84%.

Tableau IV-9 : Évolution des indicateurs sur la situation des sortants des CEBNF et assimilés

Année académique	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017			
				2017	Prévu	Réalisé	Ecart
Année civile	2014	2015	2016				
Nombre de sortants des structures d'ENF préprofessionnelle et professionnelle	415	7858	874				
Proportion des installés							
Nombre de documents post alpha distribués	227 000	0	0				

Source : Projet ES/CEBNF ; FONAENF/Rapport du premier semestre 2014, rapport techniques et financiers annuels 2014/2015.

Tableau IV-10 : Evolution des indicateurs sur la situation des CFPNF

Année académique	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017			
					2017	Prévu	Réalisé	Ecart
Année civile	2013	2014	2015	2016				
Nombre de CFPNF	2	2	2	2				
Nombre d'apprenants								
Hommes	120	77	80	272				
Femmes	25	27	21	67				
Nombre de sortants								
Hommes	101	77	38	70				
Femmes	25	27	8	23				
Nombre de sortants installés								
Hommes	32	55	0	214				
Femmes	10	44	0	66				

Source : CFPNF Hoggo Sammbowel et Koutoura

ENCADRE IV-4 : La problématique des transferts aux communes pour la prise en charge des compétences transférées en éducation formelle

La cinquième Mission conjointe de suivi du PDSEB avait mené des réflexions prospectives sur la problématique des transferts aux communes pour la prise en charge des compétences transférées en éducation formelle et non formelle. La légitimité de ces préoccupations réside dans les dispositions du décret n° 2009-106/PRES/PM/MATD/MEBA/MASSN/MEF/MFPRE du 3 mars 2009 portant transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux communes dans les domaines du préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation. Or, les conclusions des analyses sur cette problématique, notamment celles du PAT 2014-2016 attestent de la nécessité d'intégrer pleinement les communes dans la prise en charge des activités d'ENF conformément au décret sus cité. L'Etat, tout comme le FONAENF, devrait s'y atteler pour que la communalisation intégrale devienne un véritable socle de revitalisation de l'ENF suivant les normes et prérogatives définies dans le Code général des collectivités territoriales.

A ce jour, des avancées significatives ont été enregistrées de part et d'autre. Du côté de l'Etat, on note à titre illustratif qu'en 2017 les ressources transférées aux communes ont permis de construire 2 CEBNF et 7 CPAF. Le processus se poursuivra en 2018 et dans les années à venir.

Pour sa part, le FONAENF s'est doté d'un document cadre d'orientation de son appui aux collectivités territoriales pour le renforcement de la gouvernance locale de l'éducation non formelle. Elaboré avec l'appui du MENA et adopté par la huitième Assemblée générale du Fonds en juillet 2017, ce document prévoit une phase pilote de quatre ans (2018-2021) qui va concerner 45 communes afin de stabiliser les procédures administratives et comptables, et transférer aux collectivités les compétences de pilotage indispensables des campagnes.

L'agenda de mise en œuvre s'organise autour des actions de renforcement des capacités des communes, de consolidation des outils pilotage, d'expérimentation, de communication-appropriation. Pour cette campagne (2017-2018) le plan d'action du FONAENF prévoit :

- le développement des outils pour l'appui à la gouvernance décentralisée de l'ENF ;
- la formation des responsables des communes, des membres des comités communaux et régionaux de financement et les opérateurs à l'utilisation des outils requis pour l'opérationnalisation de la phase pilote ;
- l'organisation de sessions de communication et de plaidoyer avec les acteurs communaux et régionaux sur la thématique de l'alphabétisation-développement

Bien que ces initiatives soient louables, la réflexion doit se poursuivre pour dégager de nouvelles pistes d'accélération du processus de transfert des compétences et des ressources de l'ENF aux communes.

B. Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la cinquième MCS

Thème prioritaire« Le renforcement de la formation professionnelle en éducation non formelle : comment orienter les FTS vers des formations modulaires qualifiantes contribuant à une meilleure insertion professionnelle des populations bénéficiaires ? »

A la cinquième mission conjointe de suivi du PDSEB, le GT-DENF a fait de la question du renforcement de la formation professionnelle en ENF, un thème prioritaire. Les rencontres de réflexion autour de ce sujet ont abouti à la reformulation du thème de manière à le centrer sur l'élaboration d'une stratégie d'orientation des FTS vers des formations modulaires qualifiantes contribuant à une meilleure insertion professionnelle des populations bénéficiaires.

Pendant longtemps, l'alphabétisation a été confinée à un simple rôle de transfert des connaissances instrumentales sans véritables perspectives d'articulation avec la formation professionnelle et la promotion de l'emploi. Il en est résulté un système d'apprentissage, souvent obsolète, coupé des réalités du milieu, et fragilisé par l'analphabétisme de retour, le carriérisme, et l'absence de politique structurelle soutenue permettant d'assurer durablement le passage de l'alphabétisation de base à la formation qualifiante.

On a aussi, entretenu l'illusion qu'il est possible de développer la formation professionnelle sans devoir recourir aux compétences instrumentales, et donc à l'alphabétisation. Mais cette vision se trouve très vite confrontée aux limites imposées par l'analphabétisme, car au-delà des apprentissages rudimentaires, on s'aperçoit que la culture de la lecture, de l'écriture et du calcul est essentielle pour bâtir des sociétés alphabétisées au moyen desquelles les modèles de formation qualifiante prennent corps et se consolident dans la durée.

Penser l'alphabétisation sans la formation professionnelle, et inversement, serait une erreur d'approche du développement holistique.

Les pratiques actuelles d'ENF s'apparentant le plus souvent à des offres de formation précaires ne parviennent pas à induire les transformations attendues pour susciter l'émergence de nouveaux espaces de promotion de l'emploi. De nombreux jeunes sortants des structures d'éducation non formelle sont en effet toujours confrontés quotidiennement à la problématique de l'accès à une formation de qualité et à un métier adéquat. Pour résoudre ce problème, un nouveau dispositif d'alphabétisation et de formation est construit. Celui-ci prévoit l'établissement d'un continuum entre les cycles d'installation des compétences instrumentales et les options de formation en post-alphabétisation dont la formation technique spécifique est une composante primordiale.

Des réflexions préliminaires sur ledit thème ont été menées et l'équipe de rédaction est à pied d'œuvre pour proposer un premier draft.

C. Etat de mise en œuvre des recommandations de la MCS

Sur six (06) recommandations prévues, une seule n'est pas encore réalisée ; il s'agit de la validation des innovations en ENF. Toutefois, le socle commun a été validé le 21 décembre 2017. Il reste à réviser le manuel de procédure avant d'entamer le processus de validation en 2018.

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre	Etat d'exécution
01	2.1. Elaborer une stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes.	DGESSIONS	6 ^e MCS	Stratégie de transfert effectif des compétences aux communes disponible.	Néant	Elaborer un guide de transfert des ressources	Guide de gestion des ressources est élaboré (le kit a été envoyé aux maires)
02	2.2. Valider la stratégie de généralisation des cartes communales de l'alphabétisation et entamer sa mise en œuvre.	DGESSIONS	6 ^e MCS	Guide et cartes disponibles.	Néant	Concevoir un guide méthodologique d'élaboration des cartes communales en ENF.	-TDR validés - outils disponibles - 7 cartes communales élaborées
03	2.3. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.	DGEC	6 ^e MCS	Guide outils d'évaluation et de certification des validés.	Guide et outils pré-validés	- Partager les outils pré-validés au sein du groupe thématique ENF - Former un échantillon d'acteurs terrains pour le testing.	- Guide et outils validés - Testing pour 2018
04	3. 3. Valider les innovations en ENF.	DGREIP	6 ^e MCS	Innovations en ENF validées.	Néant	- Valider les référentiels - Tenir les sessions de validation des innovations.	- Socle fédérateur validé - Innovations à valider en 2018
05	3.4. Prendre en compte l'évaluation du dispositif, des approches et des méthodes d'alphabétisation dans le cadre de l'évaluation externe du PRONAA.	DGENF	6 ^e MCS	Rapport de l'étude disponible.	Intégration dans les TDR, les préoccupations relatives à l'évaluation du PRONAA	- Elaborer les TDR - Recruter un consultant - Réaliser l'étude - Valider les résultats de l'étude.	Les contrats ont été élaborés par la DAF et envoyé au Cabinet qui devrait réagir.
06	3-4 Élaborer un dispositif efficace de suivi des activités d'alphabétisation	DGENF	6 ^e MCS	Existence d'un nouveau dispositif	Néant	Dispositif élaboré	Réalisé

V. PROGRAMME 04 : Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base formelle

A. Résultats et livrables atteints

RESULTAT 4-1 : LA COORDINATION DES ACTIVITES DU SOUS-SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE EST ASSUREE

- Livrables atteints :

- Tenue des rencontres statutaires (CASEM, Cadre de concertation MENA/Communes, cadre partenarial, Conseils de cabinet hebdomadaires, concertations trimestrielles avec les partenaires sociaux) ;
- Un projet de document des normes éducatives élaboré et disponible ;
- Des missions de contrôle/audit programmées ou instruites réalisées en 2017 ;
- Un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable des établissements scolaires validé ;
- La visibilité du MENA assurée en 2017
- Un rapport d'audit de la communication du MENA validé en 2017 ;
- Les textes organisant les activités sportives, culturelles et les loisirs dans les structures éducatives du MENA adoptés;
- Un manuel de légistique validé et publié ;
- Un plan de développement de la DAJC disponible ;
- Un tableau de gestion des archives validé en 2017.

Activités	Sous-activités	Structure resp.	Qté	Coût en milliers			Montant dépensé dépensé		
				Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Coordination / gouvernance du sous-secteur de l'éducation									
<i>Rencontres nationales (cadre partenarial, séminaires, ateliers, CASEM, Sessions ministérielles et interministérielles, conseils de cabinet et de direction...)</i>									
<i>Structures centrales</i>			4	265 185	175 000	440 185			-
<i>Ensemble régions</i>			58	147 411	179 800	327 211	-	-	-
<i>Mise en place effective des changements institutionnels relatifs au continuum éducatif</i>	DGEES		1	40 000		40 000			
<i>Renforcement de la communication et de la concertation entre acteurs</i>			2	56 000	238 000				
Communication et information									

L'année 2017 a connu la tenue effective de 2 CASEM (1 ordinaire et 1 extraordinaire). Le 1^{er} CASEM (ordinaire) tenu en Janvier 2017 a permis d'adopter le rapport d'activités 2016 et le programme d'activités 2017. Le 29 décembre 2017 s'est tenu le 2nd CASEM de l'année qui a permis de valider le plan d'action 2018.

Dans le cadre de la collaboration et de la communication avec les collectivités territoriales et plus précisément les communes, se sont tenues les 14 et 15 décembre 2017 au Palais de la Culture et de la Jeunesse Jean Pierre Guingané les journées de concertation entre le MENA et les Collectivités territoriales. Spécifiquement, il s'est agi de : i) faire le bilan de la mise en œuvre des transferts des ressources humaines et financières, de la construction des infrastructures scolaires, du cartable minimum, des cantines scolaires et des relations entre les coordination communales des COGES, les COGES et les collectivités ; ii) échanger sur la programmation des transferts des ressources et des compétences de 2017 ; iii) recenser les difficultés relatives aux transferts des compétences et à l'utilisation des ressources transférées aux communes ; iv) formuler des recommandations et identifier des actions dans le sens d'améliorer les contributions des différentes parties prenantes.

En ce qui concerne les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du transfert de ressources et des compétences aux communes, l'on retiendra entre autres, le mauvais remplissage des fiches de collecte des données, la confusion des années budgétaires et le faible taux de remplissage des fiches. Au niveau de la carte éducative, les changements de sites demandés par les maires ont perturbé la programmation initiale et ont souvent engendré des conflits inter communautaires. En outre, l'inexistence de terrains pour l'implantation des infrastructures éducatives, la faible sécurisation foncière des domaines scolaires constituent des préoccupations majeures.

Courant 2017, le MENA a animé la concertation avec les partenaires en tenant 6 rencontres ordinaires du cadre partenarial et 2 rencontres extraordinaires du même cadre. A l'interne, les conseils de directions et les conseils de cabinet se sont régulièrement tenus.

Dans le cadre de la définition de normes pour tous les ordres d'enseignement, un projet de document portant normes éducatives a été élaborée et attend d'être validé.

Au compte des missions de contrôle/audit programmées pour l'année 2017, il faut noter la réalisation des missions simultanées de contrôle de l'organisation du CEP dans cinq (5) régions (*Boucle du Mouhoun, Sud-Ouest, Centre-Sud, Est et Centre-Est*). Ces contrôles ont permis de constater :i) le retard accusé dans le déblocage des fonds pour ledit examen à cause de la fronde sociale ; ii) le non-respect de la double correction pour certains ; et iii) le non-respect de la couverture sanitaire. Des recommandations ont été formulées pour une organisation plus réussie de l'examen du CEP et feront l'objet de suivi dans le plan d'action 2018.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des missions de contrôle/audit instruites par le ministre, neuf (09) ont été exécutées. Il s'agit entre autres des missions de contrôle/vérification : de deux établissements publics de la région des Cascades ; de la qualité des vivres servis à Houndé/DPEPPNF du Tuy ; des élèves affectés par l'État dans les établissements privés des régions du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins et des dénonciations de mauvaise gestion administrative et financière dans les établissements. Ces missions ont permis entre autres de confirmer ou d'infirmer certaines plaintes et dénonciations et de formuler des recommandations pour améliorer la gouvernance dans l'ensemble des établissements.

Dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle interne du MENA, un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable des établissements scolaires, et un code d'éthique et de déontologie, élaborés avec l'appui de la SARC ont été validé en 2017. La mise en place du dispositif de contrôle interne dont l'achèvement est prévu en 2019 se poursuit en 2018. Les étapes suivantes portent sur i) la diffusion du manuel de procédures et du code d'éthique et de déontologie et ii) la sensibilisation-formation des agents impliqués dans la gestion des fonds CAST-FSDEB.

Par ailleurs, en termes de renforcement des capacités des personnels, seize (16) Inspecteurs techniques ont été formés sur l'utilisation du guide de contrôle et d'audit interne et deux cent soixante (260) autres acteurs (responsables des structures centrales et déconcentrées, gestionnaires financiers) sur l'utilisation du guide de contrôle interne de gestion du CAST/FSDEB.

En outre l'ITS a procédé, avec l'accompagnement de l'Inspection générale des finances (IGF) et du Programme de modernisation de l'administration publique (PMAP), à l'élaboration de la cartographie des risques de cinq (05) structures centrales (DGEFTP, DGEFPIC, DGEFG, DASCLE, DAD) et quatre (04) structures déconcentrées (DREPPNF du centre, de l'Est, des Hauts Bassins et du Sahel).

Pour donner une visibilité aux activités du ministère, vingt mille (20 000) exemplaires du journal de l'éducation, quatre-vingt-trois mille (83 000) calendriers présentant le calendrier scolaire ont été produits et distribués aux structures éducatives. De même, des articles de presse, des émissions télé et radio, des interviews, des spots et documentaires ont été produits et diffusés.

Un rapport d'audit de la communication du MENA a été validé en 2017. Ce rapport devra servir à l'élaboration d'une stratégie globale de communication en 2018.

Dans le cadre du renforcement du dispositif juridique au MENA, un manuel de légistique qui permet une meilleure élaboration des actes juridiques a été validé et ventilé auprès des structures centrales. Des sessions de formation ont permis de renforcer les capacités des agents de la DAJC et des responsables des structures centrales en vue d'améliorer le pilotage des affaires juridiques et le contentieux dans l'éducation. Par ailleurs, dans le cadre de l'encadrement juridique, des actions de contrôle de la conformité et de la cohérence interne des projets d'actes juridiques du MENA ainsi que d'appuis conseils à des structures ont été menées.

En ce qui concerne la gestion des archives, un calendrier de conservation (tableau de gestion) élaboré en 2016 a été validée ventilé en 2017.

En matière de coordination et d'amélioration de la gestion du réseau informatique du ministère, le personnel de la DSIT a été formé au référentiel ITIL. Le schéma directeur informatique du MENA a fait l'objet d'un marché.

• **RESULTAT 4-2 : LA GESTION DE LA DECENTRALISATION DU SOUS-SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE EST ASSUREE**

Au titre de 2017, le MENA a mis à la disposition des communes la somme de 49 608 172 392 FCFA en accompagnement des compétences transférées (*arrêté interministériel N°2017-019/MINEFID/MATDSI/MENA du 17 janvier 2017*). La situation des transferts aux communes a été faite aux programmes Accès pour les infrastructures et l'acquisition des vivres, et Qualité pour le cartable minimum et le fonctionnement courant des écoles. En revanche, pour la programmation et le suivi les livrables atteints sont présentés ci-dessous.

- **Livrables atteints :**

- 17 sites validés pour la réalisation de CPAF en 2017 par les communes ;
- 10 sites validés pour la réalisation de CEBNF en 2017 par les communes ;
- 30 sites sur 85, validés pour la réalisation d'infrastructures du préscolaire en 2017 par les communes ;
- 207 sites validés pour la réalisation des CEG en 2017 par les communes ;
- 15 sites sur 25, validés pour la réalisation de lycées en 2017 par les communes ;
- 406 sites sur 506, validés pour la réalisation d'écoles primaires en 2017 par les communes ;
- La concertation avec les collectivités sur le mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes des ressources transférées ;
- Un bilan annuel des ressources transférées disponible dans un document.

Activités	Sous-activités	Structure resp.	Qté	Coût en milliers			Montant dépensé		
				Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base									
	<i>MCS: tenue des journées provinciales de validation des sites</i>	DGESS	1	-	37 000	37 000	-	37 000	37 000
	<i>Bilan de mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/communes des ressources transférées aux communes et consolidation des programmes et rapport d'activités</i>	DGESS	1	-	15 000	15 000	-	15 000	15 000

La tenue de la journée provinciale de validation des sites a été effective dans toutes les régions et la liste des infrastructures à construire pour 2018 est disponible.

L'opérationnalisation de l'arrêté de transfert 2017 a fait l'objet de deux collectes de données qui ont abouti à l'élaboration d'un rapport à mi-parcours et d'un bilan annuel qui est disponible. On note dans ces rapports que les compétences transférées aux communes ne sont pas exécutées à bonne date. C'est le cas notamment de l'acquisition tardive des vivres et des fournitures scolaires après l'effectivité de la rentrée scolaire. Quant aux infrastructures, le bilan fait cas de plus de 75% des programmations de 2017 non encore achevées.

• RESULTAT 4-3 : L'ADEQUATION DES ETUDES CONCERNANT L'EDUCATION DE BASE AUX BESOINS REELS DU MENA ET DE SES PARTENAIRES EST ASSUREE

- **Livrables atteints :**

→ Rapport de l'étude sur la transformation des ENEP en INAFEEB disponible

Activités	Sous-activités	Structure resp.	Qté	Coût en milliers			Montant dépensé		
				Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Etudes et recherches									
	<i>Finalisation et validation des résultats de l'étude sur la transformation des ENEP en INAFEEB</i>	DGEFPIC	1	10 000	10 000	10 000	0	0	0
	<i>Elaborer un manuel de procédures</i>	DDII		25 000	25 000	25 000	24 326	24 326	24 326

L'étude pour la transformation des ENEP en INAFEEB a été finalisée et validée. Elle a été présentée aux autorités du MENA qui ont apprécié sa qualité et sa pertinence et recommandé qu'elle soit complétée par la détermination de son impact financier. Le cadrage pour l'élaboration du manuel de procédure s'est tenu et le processus d'élaboration est en cours. Le manuel de procédures est attendu courant 2018.

• RESULTAT 4.4 : LES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISATIONS SUPRA NATIONALES SONT EFFECTIVES ET LES TRANSFERTS COURANTS POUR CHARGES RECURRENTES SONT ASSURES

- **Livrables atteints :**

→ Effectivité de la contribution du MENA aux organismes supranationales œuvrant dans l'éducation ;

Activités	Sous-activités	Structure resp.	Qté	Coût en milliers			Montant dépensé		
				Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Contribution aux organisations supra nationales									
	<i>Dotations de l'année (CONFEMEN, CREAA, KARANTA, ADEA)</i>	DAF	1	72 000	-	72 000	47 000	-	47 000

Le paiement des contributions y compris les arriérés aux organisations supra nationales a été assuré en 2017.

• RESULTAT 4-5 : LES OUTILS DE PROGRAMMATION ET D'EVALUATION SONT DISPONIBLES

- **Livrables atteints :**

- Une journée statistique tenue pour présenter les productions statistiques du MENA ;
- Des annuaires statistiques (préscolaire, primaire, ENF, post-primaire et secondaire) disponibles ;
- Quarante-cinq (45) cartes provinciales pour les niveaux préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire réalisées ;
- Cinquante-huit cartes communales pour le primaire réalisées dans les régions de l'Est (27 cartes) et du Nord (31 cartes) ;
- Cinq (05) cartes communales de l'ENF réalisées dans la région de l'Est.

Activités	Sous-activités	Structure resp.	Qté	Coût en milliers			Montant dépensé		
				Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Planification, programmation et budgétisation									
<i>Collecte, traitement, analyse et diffusion de données statistiques</i>	DGESSION	1	148 000	40 000	188 000	140 886	9 135	150 021	
<i>Elaboration et mise à jour de la carte éducative</i>	DGESSION	1	37 000	65 000	102 000	32 470	59 480	91 950	
<i>Elaboration CDMT sectoriel</i>	DGESSION	1	-	49 074	49 074	-	49 074	49 074	
<i>Formation budget programme</i>	DAF	1	-	55 000	55 000	-	19 598	19 598	
<i>Elaboration budget</i>	DAF	1	35 000	30 000	65 000	34 259	21 230	55 489	
<i>Elaboration plan d'action</i>	DGESSION	1	17 500	70 000	87 500	16 488	-	16 488	
<i>Cadre de concertation MENA/ONG/Communes</i>	DGESSION	1	33 250	32 000	65 250	-	32 227	32 227	
<i>Organisation des revues sectorielles de performance</i>	DGESSION	1	-	34 250	34 250	-	31 123	-	
<i>Autres¹²</i>	SP-PDSEB	1	662 663	-	662 663	662 663	-	662 663	
	DGESSION	1	-	239 000	239 000	-	110 908	110 908	

Les annuaires statistiques pour tous les niveaux, le CDMT sectoriel, le budget, le PA 2018, la carte éducative¹³ du formel, les tableaux de bord ont été produits et sont disponibles. L'enquête rapide du formel, généralement publié au mois de décembre, est au stade de saisie des données en raison du retard accusé dans la remontée des fiches de collecte.

Dans le cadre du renforcement des capacités des communes en élaboration et mise en œuvre de la carte éducative, cinquante-huit (58) communes des régions de l'Est (27) et du Nord (31) ont été initiés à l'élaboration du diagnostic de l'éducation au niveau communal et sont à même d'élaborer leurs cartes éducatives communales.

Le document de CDMT ainsi que son cadre budgétaire sont disponibles et ont constitué des intrants importants pour l'élaboration du plan d'action triennal ministériel du MENA qui remplacera le CDMT, dans l'environnement des documents de planification et de budgétisation du MENA ; suivant les recommandations de l'étude sur l'articulation des procédures et outils de planification au sein du MENA.

L'articulation des procédures et outils de programmation (*CDMT, plan d'action triennal, plan d'action annuel, budget annuel et Plan passation marchés*), une action prioritaire du CAST/FSDEB, commencée en 2016 est organisée en deux volets : un volet « *recrutement d'un bureau d'étude* » pour la revue des différents outils de planification assortie de propositions de nouveaux outils et d'un guide méthodologique, et un volet « *formation des acteurs et l'accompagnement des structures du MENA* ».

Au 31 décembre 2017, un rapport diagnostic validé par le comité de suivi et un projet de guide de mise en cohérence des procédures et outils existants de planification et de budgétisation du MENA sont disponibles. En lieu et place des nouveaux outils préconisés par les TDR de l'étude, le consultant a proposé une plateforme informatique pour la saisie des données nécessaires à la production des différents outils de planification. Pour ce faire une nouvelle inscription a été faite dans le Plan de Passation des Marchés 2017 pour le

¹² Études spécifiques de la qualité, stratégie d'EFTP, rapport statistique sur les ENEP/EPFEP, articulation des procédures et outils de programmation, informatisation de la chaîne de production des documents

¹³ Quarante 45 cartes éducatives provinciales ont été réalisées avec l'appui des chargés des statistiques des 26 directions régionales (DREPPNF et DREPS) et 45 DPEPPNF, et validées.

« Recrutement de consultants pour l'informatisation de la chaîne de production des outils de planification dans le cadre de l'articulation des procédures et outils de programmation au sein du MENA ». Cette proposition n'a pas rencontré l'assentiment de la DCMEF et le recrutement n'a pas été opéré. Ainsi, au regard des délais avancés, le cabinet a été invité à poursuivre la mission telle qu'envisagée dans les termes de référence initiaux et le contrat. Le cabinet s'attèle actuellement à fournir les nouveaux outils. La mise à disposition des nouveaux outils conditionne la mise en œuvre du deuxième volet non encore réalisé.

- **RESULTAT 4-6 : LE SUIVI-EVALUATION DU PLAN D'ACTION ANNUEL EST ASSURE A TOUS LES NIVEAUX DE mise en œuvre**

- **Livrables atteints :**

→ Le bilan de réalisation des activités du MENA en 2017 ;

Activités	Sous-activités	Structure resp.	Qté	Coût en milliers			Montant dépensé		
				Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Suivi et évaluation des activités									
<i>Suivi semestriel du Plan</i>	DGESSION	1	-	208 000	208 000	-	38 565	38 565	
<i>Suivi évaluation des activités du formel</i>	DGESSION	1	105 000	139 000	244 000	105 000	45 106	150 106	
<i>Appui aux activités du dispositif national d'évaluation (DNE)</i>	DNE	1	5 000	15 000	20 000	4 797	14 972	19 768	
<i>Appui au centre de recherche en santé de Nouna</i>	DGESSION	1	3 000	17 000	20 000	2 650	7 960	10 610	

Le suivi semestriel du plan a été assuré à travers le suivi du Programme d'investissement public (PIP), la tenue du cadre de concertation des ONG et associations, le suivi des accords de coopération, et la production d'une note conceptuelle sur l'ENF et l'EFTP, deux thématiques pour lesquelles le MENA préconise organiser une table ronde avec les bailleurs.

Les rapports de suivi semestriel et annuel du PDSEB ont été produits sur la base des rapports trimestriels de suivi de la réalisation des activités des structures du ministère.

Au niveau de l'évaluation, l'enquête sur les acquis scolaires (EAS) du primaire, réalisée en mai 2016 devait se poursuivre en 2017 pour le traitement des données et la rédaction du rapport national. Le rapport 2016 sur les acquis scolaires a été validé en 2017. La périodicité d'élaboration dudit rapport étant de deux ans, les outils d'enquête pour la collecte des données du rapport 2018 sont élaborés.

La collecte des données par le *Centre de Recherche en Santé de Nouna* (CRSN) dans le domaine de l'éducation a été effective en 2017. Le traitement et l'analyse des données pour l'élaboration du rapport constituent des étapes à prendre en compte dans la programmation de 2018.

- **RESULTAT 4-7 : LES PERSONNELS DE L'EDUCATION DE BASE SONT GERES EFFICACEMENT**

- **Livrables atteints :**

→ Trente-trois (33) dossiers examinés en conseil de disciplines en 2017 ;

- Deux mille cent quatre-vingt-dix (2 190) agents du MENA ont été affectés en 2017 sur 5 044 demandes d'affectation jugées recevables ;
- Trois mille (3 000) nouveaux enseignants du primaire recrutés et déployés dans les 13 régions en 2017 ;
- Mille six-cent-soixante-trois (1 663) nouveaux enseignants recrutés pour le post-primaire général ;
- Quarante-huit (48) nouveaux enseignants recrutés pour le post-primaire technique ;
- Trois cent quatre-vingt-sept (387) nouveaux enseignants recrutés pour le secondaire général ;
- Un Plan d'action pluriannuel (PAP) 2017-2019 et un Plan de travail annuel (PTA) 2017 élaborés et disponibles en 2017 ;
- Un document de cadrage relatif à la planification des besoins de formation des agents du MENA sur des thématiques diverses élaboré en 2017.

Activités	Sous-activités	Structure resp.	Qté	Coût en milliers			Montant dépensé		
				Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Gestion du personnel									
Gestion et suivi des carrières	DRH	1	213 000	32 000	245 000	206 454	16 000	222 454	
Former 1585 professeurs recrutés en 2016			224 258		224 258	-	-	-	
Organisation des concours spéciaux de recrutement de personnels pour l'EFTP			-	9 634	9 634	-	9 634	9 634	
Mouvement du personnel	DRH	1	25 843	-	36 686	21 536	-	29 077	
Conférence des PAG	DRH	1	318 413	-	318 413	294 876	-	294 876	
Actualisation du fichier du personnel dans le cadre du budget programme	DRH	1	25 000	30 000	55 000	-	-	-	

Le conseil de discipline a examiné trente-trois (33) dossiers en 2017 et des sanctions d'abaissement d'échelon et de retard d'avancement ont été prises respectivement pour 06 et 07 agents.

La session du mouvement national pour convenances personnelles des agents s'est tenue les 20 et 21 juillet 2017. Sur un total de 6172 demandes reçues, 5 044 ont été jugées recevables. Deux mille cent quatre-vingt-dix (2 190) agents du MENA ont été affectés en 2017. Il faut noter que la psychose consécutive aux attaques terroristes dans la région du Sahel fait d'elle l'une des régions de demandeurs les plus nombreux.

La gestion des carrières des personnels en 2017 a été marquée par la signature d'acte de reclassement de 3 452 sur 8 853 agents, d'avancement/bonification de 1 360 sur 27 281 agents. En 2017, sur 9 278 dossiers de mandatement des nouveaux enseignants du primaire, du post-primaire et secondaire transmis à la fonction publique, 8 292 ont pu être validés. Les 986 dossiers restant sont en cours de mandatement.

La situation des recrutements en 2017 des personnels enseignants par niveau éducatif est présentée dans le *tableau V-1*: le personnel enseignant recruté est de 11 202 agents dont 5 098 sur mesures nouvelles (envoyés directement sur le terrain) et 6 104 sur concours direct, admis en formation depuis octobre 2017.

Tableau V-1 : Recrutement au 31 décembre 2017 des personnels enseignants par niveau éducatif

Niveau éducatif	Mesures nouvelles 2017	Admis en formation en octobre 2017 (ENEP, ENS, IDS, INFTS)			TOTAL
Préscolaire	0			85	85
Primaire	3 000			3 150	6 150
Post primaire général	1 663			1 623	3 286
Post primaire technique	48			403	451
Secondaire général	387			736	1 123
Secondaire Technique	0			107	107
TOTAL	5 098			6 104	11 202

Source : DRH, décembre 2017

Le PTA 2017 du PSRC, validé par le comité de suivi de la mise en œuvre du PSRC lors de sa réunion du 19 mai 2017 a été financé à hauteur de 7 millions qui ont permis de renforcer les capacités des gestionnaires des ressources humaines à l'utilisation du logiciel de dépenses du personnel. En outre un document de cadrage relatif à la planification des besoins de formation sur la période de 2017-2019 des agents du MENA sur des thématiques diverses a été élaboré et est disponible. Au total 308 dossiers ont été reçus sur appel à candidature et une commission siégera courant janvier-février 2018 pour la sélection des bénéficiaires.

• RESULTAT 4-8 : LES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES SONT EFFICACEMENT GEREES

- Livrables atteints :

- Les outils de suivi de l'exécution budgétaire sont élaborés et mis en œuvre ;
- Une rencontre d'échanges avec les gestionnaires des structures centrales et déconcentrées tenue ;

Activités	Sous-activités	Structure resp.	Qté	Coût en milliers			Montant dépensé		
				Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Gestion des ressources financières									
	Suivi de l'exécution budgétaire du Plan	DAF	1	12 500	54 000	66 500	9 988	37 923	47 911
	Rencontre d'échanges avec les gestionnaires des structures	DAF	1	-	25 000	25 000		16 473	16 473
	Formation sur le nouveau dispositif réglementaire des marchés publics	DMP	1	-	25 000	25 000	-	25 000	16 473
	Production et diffusion des guides de gestion et manuels de procédures	DAF	1	12 500	-	12 500	-	-	-
	Gestion des plans de passation des marchés	DMP	1	13 000		13 000	11 427		11 427
	Plan d'amélioration des services financiers (PASF)	DAF	1	-	60 000	60 000	-	21 716	21 716
	Poursuite de la mise en œuvre des actions prioritaires du CAST	SG	1	-	80 000	80 000	-	-	-
	Audits du CAST 2016	DAF	1	-	72 000	72 000	-	55 849	55 849
	Dossiers de l'exercice clos à réengager	DAF	1	200 000	-	200 000	200	-	200
	Fonctionnement	DMP	1	-	42 914	42 914	000	-	000
Gestion des ressources matérielles									
	Maintenance préventive et curative du mobilier et matériel	DAF	1	70 000		70 000	1 000		1 000
	Acquisition de matériels informatiques au profit du MENA (reprise de 2016)	DAF			135 169	135 169	-	-	0

Le suivi de l'exécution budgétaire du plan a été assuré à travers la revue du budget, l'élaboration du plan de déblocage de fonds, du plan de passation des marchés et du plan de trésorerie. Une rencontre d'échanges avec les gestionnaires des structures sur les conclusions des rapports d'audits a également été tenue.

Les actions pour améliorer les services financiers ont été identifiées et financées à partir de 2015 dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des audits du CAST- FSDEB. Des consultants ont été recrutés pour la mise en œuvre de certaines, qui ont abouti en 2017, au dépôt des manuels et guides gestion, suivi de la formation des gestionnaires des structures centrales et déconcentrées à leur utilisation. La plupart des activités ont été réalisées en 2017 avec les ressources de 2016, sur autorisation du MINEFID.

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des actions prioritaires du CAST, des acquisitions de kits de formation au titre des PASF 2, 4, et 7, de vidéos projecteurs dans le cadre de la mise en œuvre du contrôle interne (PASF8) ont été assurées. La formation des acteurs sur l'articulation des outils de programmation (PASF1) suivie par la DGESS est dans l'attente du dépôt des outils finalisés. Le PASF 9 est confié au projet PA-PDSEB et est relatif au suivi technique des chantiers de réalisation d'infrastructures et la mise en place d'une matrice de performance trimestrielle au profit des directions financières du niveau central et déconcentré. Le PASF6 a été mis en œuvre par la DMP avec l'appui de la SARC. Excepté le dépôt du rapport sur l'état des lieux du système de classement des pièces justificatives de la chaîne de dépenses au MENA, aucune autre action n'a pu être réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du PASF5. Pour cette dernière action, le MENA a été dans l'obligation de mettre un terme au contrat du consultant. La liste ainsi que la situation de mise en œuvre des actions est présentée à *l'annexe VI-26*.

En matière de gestion des ressources matérielles, les contrats de maintenance de véhicules et du matériel d'information n'ont pas abouti en 2017. Le contrat d'acquisition de matériels informatiques au profit du MENA (reprise de 2016) a été résilié pour insuffisance du prestataire.

• RESULTAT 4-9 : LES STRUCTURES DISPOSENT DE MOYENS DE TRAVAIL

Tableau V-2 : Exécution du budget Etat¹⁴ selon la Nomenclature budgétaire (milliers CFA)

DEPENSES	MT_CRED_AE	MT_CRED_CP	MONT. ENG/VISE	MONT. LIQUID	Taux eng-visé	Taux Liquidé
ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	-	23 641 644 000	21 202 959 367	21 145 975 151	89,68%	89,44%
DEPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	-	20 264 772 000	19 195 301 530	19 195 301 530	94,7%	94,72%
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	22 305 674 000	29 130 200 000	25 713 346 481	23 841 076 799	88,3%	81,84%
TOTAL DES DEPENSES	22 305 674 000	73 036 616 000	66 111 607 378	64 182 353 480	90,5%	87,88%

Source : CID au 31 décembre 2017

Note technique :

LFI 2017 hors salaires de personnels, transferts aux communes, financements extérieurs sur pour investissement.

¹⁴ Il s'agit du budget État hors salaire et hors subventions des projets PIP

A la date du 31 décembre 2017, le taux d'exécution globale (*hors salaire et subventions des projets*) se situe à 87,88%, base liquidation. Les taux des dépenses d'acquisition de biens et services (89,44%), des transferts courants (94,72%) de même que celui des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat enregistrent des niveaux supérieurs du taux au repère de 50%.

Tableau V-3 : Exécution du CAST/FSDEB selon la Nomenclature budgétaire (milliers CFA)

Dépenses	Dotation actuelle 2017	Montant Engagé Visé	Montant Liquidé	Taux Engagé visé	Taux Liquidé
ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	9 880 312 000	7 102 632 580	6 597 941 599	71,89%	66,78%
DEPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	3 667 880 000	3 615 795 000	3 615 795 000	98,58%	98,58%
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	13 142 230 000	12 003 556 997	8 454 646 130	91,34%	64,33%
TOTAL DES DEPENSES	26 690 422 000	22 721 984 577	18 668 382 729	85,13%	69,94%

Source CID au 31 décembre 2017

A la date du 31 décembre 2017, le taux d'exécution globale du CAST-FSDEB se situe à 69,94%, base liquidation. Il est tiré vers le bas par le taux d'exécution des dépenses d'investissements (64,33%) et par celui des acquisitions de biens et services (66,78%)

Par programme, les taux se déclinent comme suit dans le tableau V-4 : 89,75% pour l'Accès, 88,20% pour le programme Qualité ; 85,64%, pour l'ENF et 73,09% pour le programme pilotage et gestion.

Tableau V-4 : Exécution du budget Etat selon la Nomenclature PDSEB

PROGRAMME	Dotation Corrigée AE	Dotation Corrigée CP	Montant engagé-visé	Montant liquidé	Taux engagé-visé	Taux Liquidation
01 ACCES A L'EDUCATION FORMELLE	19 343 027 000	35 998 835 000	33 123 993 065	32 310 604 143	92,01%	89,75%
02 QUALITE DE L'EDUCATION FORMELLE	2 462 647 000	29 653 472 000	26 948 949 286	26 154 165 382	90,88%	88,20%
03 ACCES ET QUALITE DE L'EDUCATION NON FORMELLE	-	2 554 679 000	2 187 789 312	2 187 789 312	85,64%	85,64%
04 PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE	500 000 000	4 829 630 000	3 850 875 715	3 529 794 643	79,73%	73,09%
TOTAL MENA	22 305 674 000	73 036 616 000	66 111 607 378	64 182 353 480	90,52%	87,88%

Source : CID au 31 décembre 2017

Le taux d'exécution des dépenses du programme Accès est le plus élevé (89,75%).

Tableau V-5 : Exécution Financière du CAST-FSDEB selon la Nomenclature PDSEB

PROGRAMME	Montant_CRED_CP	Montant_CRED_AE	Montant_ENG_CF	Montant_LIQ	Taux Engagé visé	Taux Liquidé
1 ACCES A L'EDUCATION FORMELLE	12 653 525 000	18 044 400 000	16 075 069 640	12 267 142 744	89,09%	67,98%
2 QUALITE DE L'EDUCATION FORMELLE	-	4 676 480 000	3 565 311 399	3 532 045 356	76,24%	75,53%
3 ACCES ET QUALITE DE L'EDUCATION NON FORMELLE	-	1 207 829 000	907 828 840	907 828 840	75,16%	75,16%
4 PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE	708 634 000	2 761 713 000	2 173 774 698	1 961 365 789	78,71%	71,02%
TOTAL MENA	13 362 159 000	26 690 422 000	22 721 984 577	18 668 382 729	85,13%	69,94%

Source : CID au 22 février 2018

A la date du 31 décembre 2017, le taux d'exécution globale du CAST-FSDEB, base liquidation, se situe à 69,94%, il est tiré vers le bas par le taux d'exécution des dépenses du programme

Accès. (67,98%) en raison des retards accusés dans l'engagement des marchés relatifs aux constructions.

• RESULTAT 4-10 : LES PERSONNELS DES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME

- **Livrables atteints :**

→ Les salaires des personnels du MENA sont régulièrement payés.

Activités	Sous-activités	Structure responsable	Qté	Coûts en milliers de FCFA	Montant dépensé
Rémunération des personnels des structures de mise en œuvre des Programmes				254 714 056	261 650 916
Rémunération des personnels du Programme Accès	DRH	1	57 226 912	250 091 235	
Rémunération des personnels du Programme Qualité		1	88 793 984	387 842	
Rémunération des personnels du Programme ENF		1	105 297	-	
Rémunération des personnels du Programme Pilotage		1	108 587 863	11 171 839	

La dernière loi de finances rectificative du 23 novembre 2017 a porté les besoins de dépenses de personnel de 220 443 461 000 FCFA à 262 818 696 000 FCFA. Le montant effectivement exécuté est de 261 650 916 FCFA prenant en compte les régularisations des situations administratives et les indemnités de départ à la retraite.

L'exécution a été faite par le MINEFID qui a procédé à un regroupement de crédits des dépenses de personnels sous des chapitres budgétaires dénommés « solde mensuelle ».

B. Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la cinquième MCS

En rappel, les COGES ont été consacrés par le décret n°2008-236/PRES/PM/MEBA/MESSRS/MASSN/MATD du 08 mai 2008 portant organisation de l'enseignement primaire pour accompagner la décentralisation. En application du décret, un arrêté conjoint portant organisation et fonctionnement des COGES précise que les acteurs des niveaux central, déconcentré et décentralisé doivent conjuguer les efforts pour suivre et accompagner ces structures communautaires et les aider à se développer. Ce faisant, et à travers l'élaboration et l'exécution des plans d'actions des COGES, trois niveaux¹⁵ de développement des COGES ont été définis (initial, moyen et avancé).

Le processus de mise en place des COGES a connu une phase d'expérimentation à partir de 2009 et une phase de généralisation en 2014. L'expérimentation a consisté à stabiliser un modèle de COGES fonctionnel à travers la mise en œuvre du Projet d'appui aux comités de gestion d'écoles (PACOGES). De même, pour renforcer la gouvernance démocratique en offrant un cadre de concertation aux COGES d'une même commune/arrondissement, les Coordinations Communales de COGES (CCC) ont été mises en place. Un modèle stabilisé de CCC a été adopté en 2016 et existe dans trois régions (Centre-Est, Centre-Nord, Plateau

¹⁵ Le « niveau de départ » pour les COGES nouvellement installés et en quête d'envol, le « niveau moyen » pour les COGES qui se sont dotés d'un plan d'action à financer, le « niveau avancé » pour les COGES qui ont mis en œuvre leur plan d'actions avec les ressources mobilisées par la communauté.

central). Le modèle concluant du COGES expérimenté par le PACOGES /MENA sous l'accompagnement Technique et Financier de la JICA est passé à l'échelle de la généralisation avec plus de onze-mille COGES dans les écoles primaires. Toutefois, il reste à couvrir les autres niveaux d'éducation et à les organiser en structures faitières.

Le COGES élabore et met en œuvre le plan d'actions de l'école, en particulier pour améliorer le rendement scolaire, mobilise et gère des ressources au profit de l'école. La plus-value du COGES réside dans l'inclusion des différents partenaires de l'école autour d'objectifs concrets et d'un plan d'actions commun. N'étant pas doté de ressources financières, il se tourne vers les communautés, les donateurs et sollicite les structures et associations en place. Sachant qu'aucune école ne peut assumer correctement ses fonctions d'enseignement et d'éducation sans un minimum de ressources, les COGES seraient mieux à même d'assumer leurs responsabilités s'ils disposaient de ressources financières pour la bonne marche de l'école. Au regard de la place qu'occupent les COGES dans le dispositif de la gestion décentralisée de l'éducation, la quatrième mission conjointe du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB) tenue en Avril 2016, avait recommandé au groupe thématique pilotage d'axer ses réflexions sur « *la nécessité de l'autonomisation et de pérennisation des COGES pour une gestion décentralisée de l'éducation* ».

Dans le cadre de ces réflexions, on note que les COGES apparaissent comme le « bras armé » de la commune pour gérer dans la durée le fonctionnement de l'école. Pour une prise en charge locale de la gestion des écoles par les COGES il est impérieux : i) de créer les conditions institutionnelles pour assurer les transferts des ressources de l'État au profit des COGES à travers les communes; ii) qu'un lien fonctionnel soit établi entre les écoles/établissements et la commune, favorisant une plus grande implication des élus locaux dans la gestion des écoles; iii) que les transferts aux communes pour le fonctionnement des écoles transitent par la commune pour être reversés aux COGES ; iv) qu'une procédure simple soit définie, plaçant au centre du transfert la relation entre la commune et le COGES ; v) que les coordinations communales des COGES soient mises en place dans toutes les mairies ; vi) que les COGES soient créés dans les autres ordres d'enseignement ; vii) que la place et le rôle des COGES dans le suivi global des compétences transférées soient mieux précisés.

En rapport avec le développement du thème prioritaire, une stratégie nationale a été élaborée en janvier 2017 avec l'appui du PACOGES. Cette stratégie qui comprend quatre (4) programmes : Mécanisme efficace de financement des COGES et CCC/CCA ; Amélioration de la visibilité des actions des COGES et CCC/CCA ; Renforcement des capacités des COGES et CCC/CCA ; Gouvernance démocratique des COGES et des CCC/CCA.

Une relecture de la SNAPCOC permettra de prendre en compte les préoccupations existantes et celles à venir, avant sa validation. La concertation devra se poursuivre entre le groupe thématique Pilotage et la DGEFG pour tracer une feuille de route pour l'autonomisation et de la pérennisation des COGES.

C. Suivi des recommandations de la cinquième MCS

Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Mesures/Actions à prendre	Niveau de réalisation
Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base					
4.1. Elaborer un cadre uniifié d'indicateurs de mesures des performances de l'éducation.	SP/PDSEB	6 ^{ème} MCS	Un cadre uniifié d'indicateurs de mesures de performances de l'éducation élaboré et validé	Faire l'inventaire des indicateurs et des cadres existants Elaborer un projet de cadre uniifié Soumettre le cadre uniifié au cadre partenarial pour appréciation et validation	En cours Une concertation basée sur une note conceptuelle en cours de finalisation sera organisée au mois de janvier pour s'assurer que les attentes de tous les acteurs et partenaires sont bien représentées dans le cadre uniifié d'indicateurs qui sera adopté pour le suivi des performances de l'éducation lors des revues MCS.
4.2. Prendre un arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB).	SP/PDSEB	6 ^{ème} MCS	Arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du PDSEB signé et disponible.	Relire le projet d'arrêté existant Faire valider le projet d'arrêté par le cadre partenarial Soumettre le projet d'arrêté pour signature	En cours Un projet d'arrêté validé par le cadre partenarial transmis à la DAJC pour traitement.
4.3. Concevoir un guide de gestion intégrée des ressources humaines du MENA.	DRH	6 ^{ème} MCS	Guide de gestion intégré des ressources humaines du MENA validé et disponible	Recenser et collecter les documents pertinents Elaborer les fiches de postes de travail Adopter les textes réglementaires Développer des modèles d'actes Elaborer le guide Développer le logiciel de gestion Organiser une session de présentation et de validation du logiciel	En cours Le contrat a été élaboré et transmis par la DMP/MENA au bailleur pour avis de non objection et signature par les deux contractants que sont le MENA et l'IIPÉ.
4.4. Mener un audit de la communication au sein du MENA en vue d'élaborer une	DCPM	6 ^{ème} MCS	Rapport d'audit disponible	Mener l'enquête auprès des acteurs ciblés	Réalisé Un rapport d'audit validé est disponible

stratégie globale de communication.				Analyser les résultats de l'enquête Elaborer le rapport d'audit Soumettre le rapport au groupe pilotage pour appréciation Faire valider le rapport par le cadre partenarial	
4.5. Mettre en œuvre le plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques adopté par le cadre partenarial	SP/PDSEB	6 ^{ème} MCS	Fonctionnement des groupes thématiques amélioré	Mettre en œuvre les actions du plan d'amélioration	<p>En cours.</p> <p>Le projet d'arrêté portant composition et fonctionnement des GT a été examiné et amendé par le GTP en sa séance du 10 octobre 2017.</p> <p>Sa finalisation devrait suivre les étapes suivantes avant sa signature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmission par courrier électronique aux GT, aux présidents et vice-présidents des GT pour réaction dans un délai d'une semaine à compter de la date d'envoi ; - Prise en compte des observations des GT ; - Transmission par courrier électronique aux membres du cadre partenarial pour amendement dans un délai d'une semaine à compter de la date d'envoi ; - Prise en compte des observations et commentaires des membres du cadre partenarial ; - Projet d'arrêté validé par le cadre partenarial transmis à la DAJC pour traitement pendant 30 jours.
4.6. Mettre à la disposition des groupes thématiques des moyens pour assurer leur fonctionnement	SP/PDSEB	6 ^{ème} MCS	Les groupes thématiques disposent de moyens pour leur fonctionnement.	Budgétiser les besoins Débloquer les ressources pour le fonctionnement des groupes thématiques	<p>Non réalisé</p> <p>Le GTP est en train de faire des propositions dans le sens d'encadrer la mise à disposition des moyens nécessaires pour le fonctionnement des GT.</p>

VI. ANNEXES

ANNEXE VI-1 : OUTIL DE COLLECTE D'INFORMATIONS AUPRES DES STRUCTURES CENTRALES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DU MENA

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE
L'ALPHABETISATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES

BURKINA FASO

Unité -Progrès-Justice

QUESTIONNAIRE STRUCTURES CENTRALES

Ce questionnaire destiné aux structures centrales vise à collecter des données qualitatives pour alimenter le rapport de suivi du PDSEB qui sera soumis à la Mission conjointe de suivi en avril 2018. Il vient en complément au rapport d'activités du ministère et servira de base de travail aux équipes techniques chargées de l'élaboration du rapport de synthèse.

1. Structures : -----

2. Apporter des éléments de réponses conformément au tableau ci-dessous.

N°	Points concernés	Consignes de travail	Structure responsable	Nombre de pages																																			
		ACCES A L'éducation																																					
1	Constructions des infrastructures	<p>Présentation du bilan actualisé des programmations des constructions de 2017 par modalités : MOD, MOD directe, transfert aux communes. Présenter différemment l'EFTP</p> <p>Comparer les réalisations aux cibles dans le document transmis au PME en 2017</p> <p>Pour chaque modalité, comparer les résultats avec l'année précédente et avec les autres modalités.</p> <p>Présenter et analyser les modalités de suivi ainsi que les instances mises en place pour le suivi.</p> <p>Faire référence aux stratégies de réalisation des infrastructures pour apprécier les processus utilisés.</p>	DGESSION	3 pages																																			
		Que peut-on retenir de la mise en œuvre du PPP au MENA et les perspectives ?	DGESSION	½ page																																			
2	Disponibilité des enseignants	<p>Renseigner le tableau des recrutements ci-dessous.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau éducatif</th><th>Mesures nouvelles 2017</th><th>Admis en formation en octobre 2017 (ENEP, ENS, IDS, INFTS)</th><th>Effectifs des sortis des écoles en juillet 2017</th><th>Effectifs des sortants des écoles en juillet 2018</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Préscolaire</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Primaire</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Post primaire général</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Post primaire technique</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Secondaire général</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Secondaire technique</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>NB : prendre en compte les effectifs du PEJEN dans les mesures nouvelles</p> <p>Comparer les recrutements avec les prévisions du PAT /PSEF</p> <p>Présenter les difficultés liées aux recrutements</p> <p>Y a-t-il des déficits dans un niveau donné ? si oui préciser les disparités éventuelles</p> <p>Faire une analyse en lien avec 2018 et proposer d'éventuelles solutions.</p>	Niveau éducatif	Mesures nouvelles 2017	Admis en formation en octobre 2017 (ENEP, ENS, IDS, INFTS)	Effectifs des sortis des écoles en juillet 2017	Effectifs des sortants des écoles en juillet 2018	Préscolaire					Primaire					Post primaire général					Post primaire technique					Secondaire général					Secondaire technique					DRH	
Niveau éducatif	Mesures nouvelles 2017	Admis en formation en octobre 2017 (ENEP, ENS, IDS, INFTS)	Effectifs des sortis des écoles en juillet 2017	Effectifs des sortants des écoles en juillet 2018																																			
Préscolaire																																							
Primaire																																							
Post primaire général																																							
Post primaire technique																																							
Secondaire général																																							
Secondaire technique																																							

N°	Points concernés	Consignes de travail	Structure responsable	Nombre de pages
3	La vacation	Dispositif mis en place pour la prise en charge de la vacation et les montants des subventions allouées par l'Etat en 2017, leur gestion et les difficultés Propositions en lien avec la vacation	DGEFG	½ page
4	La lutte contre le Sida et les IST	les actions de luttes contre le Sida et les IST ont été réalisées à 100%. Décrire succinctement ce qui a été fait	CMLS	¼ page
5	l'orientation scolaire professionnelle et des Bourses	Présenter la philosophie qui sou tend les bourses, le dispositif d'attribution et de gestion des bourses et donner le nombre d'élèves bénéficiaires de la bourse en filles et garçons ainsi que la valeur financière totale pour 2017. Présenter les aspects de résorption des disparités qui sont pris en compte dans le dispositif. Présenter ce qui est fait en vue de promouvoir l'EFTP à travers l'orientation des élèves Présenter les difficultés rencontrées Dire en perspectives la vision dans le moyen terme	DIOSPB	½ page
6	Développement de l'EFTP	Pour développer l'EFTP, le MENA a expérimenté en 2017 l'ouverture de salles de classes de l'EFTP dans les établissements d'enseignement général à Yako et à Bobo. Quel bilan peut-on en faire ? (effectifs inscrits par genre, disponibilité de personnels enseignants, infrastructures, effectivités des cours etc.) Faut-il envisager la poursuite de cette mesure ? Comment ?	DGEFTP	½ page
7	Les vivres	Présenter le bilan des transferts aux communes pour les vivres avec les leçons apprises et les perspectives au primaire Au post primaire et secondaire, expliquer les raisons du retard et les perspectives	DAMSSE	1 page
8	Promotion de l'équité	Il est prévu d'évaluer l'utilisation des fiches de préparation déjà produites : rappeler les fondements et dire ce qui est fait (rappel, le taux est de 80% en 2017) Suivre l'encadrement des enfants en situation de handicap visuel et intellectuel dans les 13 régions : dire en quoi a consisté cette action et ce qui est fait concrètement Faire le point sur la subvention de la cotisation APE des filles nouvellement admises au CP1	DPEIFG	1/2 page
9	Implication des parties prenantes	Présenter ce qui est fait au niveau des COGES en 2017 Donner des éléments prouvant la fonctionnalité des COGES	DGEFG	1/2 page
10	Soutien au privé	Effectif des élèves affectés au privé en 2017 et situation de paiement des scolarités par le MENA Situation des paiements dans le cadre des conventions avec les structures faitières du privé	DGEFG	1/4 page
		QUALITE DE L'EDUCATION		

N°	Points concernés	Consignes de travail	Structure responsable	Nombre de pages
1	Formation continue	Les conférences pédagogiques sont des occasions de formations continues. Faire une synthèse de ce qui a été fait en 2017 par conférence Les visites de classe et les journées pédagogiques ont été réalisées à 100%. Dire en quoi ont consisté ces activités	DGEPFIC	1 page
2	Elaboration des curricula	Faire les points sur les curricula disponibles Faire le lien avec la programmation initiale pour la généralisation Présenter si nécessaire le calendrier actualisé de la généralisation	DGREIP	1/4 page
3	Elaboration des nouveaux manuels	Faire le point de ce qui existe en matière de manuscrits/maquette pour les nouveaux manuels Présenter les perspectives	DGREIP	1/4 page
4	Acquisition des manuels au post primaire	Bilan de l'acquisition des manuels au post primaire et au secondaire Perspectives	CENAMAFS	½ page
5	Bilinguisme	Brève présentation de la situation de l'enseignement bilingue Point sur la formation des enseignants intervenant dans le bilinguisme en 2017 perspectives	DGEFG	¼ page
6	Sports, culture et loisir	Bilan succinct des activités de sports, culture et loisir dans le MENA	DASCLE	¼ page
7	Passerelles	Présenter le bilan de la convention avec les ONG en 2017. Montant transféré, nombre de centres ouverts, effectifs des inscrits, nombre d'élèves transférés dans les structures du formel, suivi des centres	DGREIP	¼ page
8	Examen et concours	Bilan des examens scolaires 2017 Bilan de l'acquisition des ordinateurs pour les jurys du BEPC	DGEC	¼ page
		ACCES ET QUALITE DE L'EDUCATION NON FORMELLE		
1	Accès à l'ENF	Bilan succinct de l'ouverture des centres en 2017: montant alloués, nombre de centre ouverts, prise en compte des opérateurs émergents,	FONAENF	¼ page
2	Accès à l'ENF	Bilan des activités majeures d'ENF mises en œuvre par la DGENF	DGENF	¼ page
		PILOTAGE DE L'EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE		
1	Document de programmation et de rapportage	Présenter les principaux documents de planification élaborés en 2017	DGESS	¼ page
2	Renforcement des capacités du personnel	Bilan du PSRC en 2017	DRH	¼ page
	Dialogue social	Faire le point du dialogue avec les différents acteurs	DRH	¼ page
3	Exécution des marchés	Bilan de la mise en œuvre du PPM 2017	DMP	¼ page
4	Exécution du CAST	Bilan de la mise en œuvre des 10 actions prioritaires de la feuille de route du CAST	DAF	¼ page

N°	Points concernés	Consignes de travail	Structure responsable	Nombre de pages
5	Cadre institutionnel	Bilan du développement du cadre institutionnel du MENA	DDII	1/4 page
6	Suivi, appui-conseil	Bilan des actions d'appui conseil au structure du MENA en 2017	ITS	1/4 page
7	Informatisation	Bilan de l'amélioration du réseau informatique du MENA	DSI	1/4 page
8	Gestion des archives	Bilan de la gestion des archives du MENA	DAD	1/4 page
9	Cadre juridique	Bilan du pilotage des affaires juridique et le contentieux dans l'éducation	DAJC	1/4 page

**ANNEXE VI-2 : OUTIL DE COLLECTE D'INFORMATIONS AUPRES DES STRUCTURES
DECONCENTREES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DU MENA**

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

BURKINA FASO

Unité -Progrès-Justice

QUESTIONNAIRE STRUCTURES DECONCENTREES

Ce questionnaire destiné aux directions régionales vise à collecter des données qualitatives pour alimenter le rapport de suivi du PDSEB qui sera soumis à la Mission conjointe de suivi en avril 2018. Il vient en complément au rapport d'activités du ministère et servira de base de travail aux équipes techniques chargées de l'élaboration du rapport de synthèse.

Direction régionale : -----

1. Renseigner le tableau de l'exécution financière des ressources allouées en 2017 pour la promotion de l'éducation dans les régions.

Tableau 1 : Exécution financière des ressources allouées en 2017

N°	Intitulés	Budget	Accès	Qualité	ENF	Pilotage
1	Montant alloué à la région	CAST				
2	Montant débloqué	CAST				
3	Mois de déblocage	CAST				
4	Montant dépensé	CAST				
5	Montant justifié	CAST				

NB : Les montants doivent être exprimés en milliers FCFA

2. Parmi les activités suivantes, porter une croix en réponses si l'activité est menée avec les ressources allouées en 2017

Tableau 2 : Activités réalisées en 2017

Programmes	Activités	Réponses
Accès à l'éducation formelle	<i>Suivi de la réalisation des infrastructures éducatives</i>	
	<i>Suivi des cantines scolaires</i>	
	<i>Sensibilisation sur la scolarisation</i>	
	<i>Suivi des structures du privé</i>	
	<i>Autres (à préciser)</i>	
	<i>Autres (à préciser)</i>	
Qualité de l'éducation formelle	<i>Introduction des langues nationales, la culture et le sport dans l'enseignement</i>	
	<i>Evaluation des connaissances et des compétences</i>	
	<i>Suivi des centres à passerelles</i>	
	<i>Autres (à préciser)</i>	
	<i>Autres (à préciser)</i>	
Accès et qualité de l'éducation non formelle	<i>Suivi des structures de l'ENF</i>	
	<i>Sensibilisation dans l'ENF</i>	
	<i>Autres (à préciser)</i>	
	<i>Autres (à préciser)</i>	
Pilotage et soutien aux services de	<i>Tenue de rencontres avec les acteurs au niveau local</i>	
	<i>Elaboration des documents de planification et suivi évaluation : carte éducative, plan d'action, tableau de bord etc.</i>	

l'éducation formelle et non formelle	<i>Activités pour améliorer la gestion des ressources humaines</i>	
	<i>Activités pour améliorer la gestion des ressources financières et matérielles</i>	
	<i>Autres (à préciser)</i>	
	<i>Autres (à préciser)</i>	

NB : la liste peut être allongée pour la rubrique « autres »

3. Choisir et décrire au moins 2 activités réalisées par programme.

4. Compléter la liste des activités et renseigner les autres colonnes du tableau suivant qui portent sur les ressources destinées au fonctionnement courant des CEB en 2017 (allocation de 2 500 000 FCFA)

Tableau 3 : Activités réalisées en 2017 dans le cadre du fonctionnement courant des CEB

N°	Intitulé de l'activité	Nombre de CEB concernées	Commentaires
1	Formation des candidats aux examens professionnels		
2	Visites d'écoles au primaire		
3	Visites de classes		
4			
5			
6			
7			
...			

5. Décrire en ¼ page l'utilisation qui a été faite du montant alloué pour l'équipement des structures en 2017 sur le budget Etat, notamment l'acquisition de matériel pour la connexion internet.

6. Décrire le dispositif mis en place pour la prise en charge de la vacation et les montants des subventions allouées par l'Etat en 2017, leur gestion et les difficultés.

7. Pour développer l'EFTP le MENA a expérimenté en 2017 l'ouverture de salles de classes de l'EFTP dans les établissements d'enseignement général à Yako et à Bobo. Quel bilan peut-on en faire ? (concerne uniquement les DREPS Hauts Bassins et Nord)

8. En 2017, l'Etat a transféré aux communes des ressources pour l'acquisition des vivres au profit des cantines scolaires du primaire. Présenter le bilan dans votre localité en terme de communes ayant effectivement mis les vivres à la disposition des écoles.

9. Décrire en ½ page les principaux problèmes (déblocage, marchés d’acquisition, consommation, justification) liés à l’exécution des ressources allouées et proposer des suggestions d’amélioration.

ANNEXE VI-3 : TAUX DE REALISATION DES PROGRAMMES ET SOUS-PROGRAMMES DU PDSEB 2014-2016

Programmes	Taux de réalisation			
	2014	2015	2016	2017
1. Amélioration de l'accès à l'éducation de base formelle	82,0%	66,0%	71,9%	72,9%
2. Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle	82,0%	69,0%	85,0%	77,3%
3. Développement de l'éducation non formelle	76,0%	50,0%	55,8%	61,1%
4. Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base	88,7%	71,3%	82,1%	80,4%
Total	82,2%	64,1%	73,7%	72,9%
Programme Amélioration de l'accès à l'éducation de base formelle				
Sous-programmes	Taux de réalisation			
	2014	2015	2016	2017
1. Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	81,0%	56,0%	74,9%	74,5%
2. Recrutement et déploiement du personnel enseignant				87,0%
Fourniture aux élèves, étudiants, apprenants et enseignants des conditions d'hygiène, de santé et de nutrition favorables à l'enseignement-apprentissage				100,0%
3. Renforcement de la fourniture des services sociaux aux élèves et étudiants	92,0%	82,0%	82,8%	65,2%
4. Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	72,0%	60,0%	48,1%	80,0%
5. Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur	75,0%	73,0%	100,0%	74,6%
6. Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux	90,0%	59,0%	53,8%	80,0%
Accompagnement des promoteurs privés dans le développement de l'offre d'éducation et de formation				86,2%
Total	82,0%	66,0%	71,9%	72,9%
Programme Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle				
Sous-programmes	Taux de réalisation			
	2014	2015	2016	2017
1. Formation initiale et continue du personnel	80,0%	75,0%	69,7%	77,2%
Encadrement pédagogique de proximité à tous les niveaux du système	-	-	-	70,1%
2. Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation	85,0%	76,0%	78,4%	52,8%
3. Réforme du système d'évaluation et de certification	-	-	99,7%	56,2%
4. Promotion du bilinguisme et du multilinguisme	83,0%	70,0%	100,0%	90,8%
Mise à disposition des apprenants, des étudiants et des établissements, la matière d'œuvre, les supports didactiques, les ressources documentaires et les supports d'enseignement physiques et virtuels	-	-	-	83,3%
5. Mobilisation sociale en faveur de la qualité des enseignements et des			100,0%	
Développement du système des passerelles entre les différents ordres et/ou niveau d'éducation et de formation	-	-	-	46,7%
6. Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant	80,0%	55,0%	62,5%	-
TOTAL	82,0%	69,0%	85,0%	77,3%
Programme Développement de l'éducation non formelle				
Sous-programmes	Taux de réalisation			
	2014	2015	2016	2017
1. Accroissement de l'offre et la demande en ENF	73,0%	68,0%	55,0%	52,2%
2. Amélioration de la qualité de l'ENF	79,0%	32,0%	56,6%	60,0%
TOTAL	76,0%	50,0%	55,8%	61,1%
Programme Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base				
Sous-programmes	Taux de réalisation			
	2014	2015	2016	2017
1 : Coordination/gouvernance du système éducatif	83,0%	80,0%	68,5%	73,1%
Mise en œuvre les outils de planification, de suivi et d'évaluation du secteur de l'éducation et de la formation	-	-	-	91,0%
Amélioration de la gestion des ressources humaines	-	-	-	95,3%
2 : Gestion de la décentralisation du système éducatif	89,0%	59,0%	95,0%	
3 : Mobilisation des ressources et financement de l'éducation	99,0%	94,0%	78,8%	
4 : Gestion des ressources financières du secteur de l'éducation et de la formation	95,0%	72,0%	82,5%	86,3%
5 : Renforcement des capacités de gestion des acteurs et des structures en charge de l'éducation	76,0%	46,0%	83,5%	83,8%
Amélioration de la visibilité et la lisibilité des actions du secteur				77,1%
6 : Mise en œuvre et suivi évaluation du Programme	90,0%	77,0%	84,1%	
Total	88,7%	71,3%	82,1%	80,4%

ANNEXE VI-4 : SITUATION DES ADMIS AU CONCOURS D'ENTREE EN CLASSE DE 6E PAR REGION, OPTION : EG

Régions	Présentés en 6 ^{ième} (EG)	Effectif des admis en 6 ^{ième} (EG)
Boucle du Mouhoun	27445	24981
Cascades	10994	8117
Centre	48465	8848
Centre-Est	24226	13925
Centre-Nord	12615	3265
Centre-Ouest	19180	21327
Centre-Sud	12385	9879
Est	14474	12255
Hauts-Bassins	34144	22437
Nord	26258	20871
Plateau Central	12052	9445
Sahel	6356	5752
Sud-ouest	9580	8324
Total	258 174	169 426

Source DGEC/ MENA 2017

ANNEXE VI-5 : SITUATION DES ADMIS AU CONCOURS D'ENTREE EN 6EME PAR REGION, OPTION EFTP

Régions	Place disponibles			Nombre de candidats admis		
	F	G	T	F	G	T
Boucle du Mouhoun	100	149	249	1	7	8
Cascades	53	79	132	3	7	10
Centre	252	377	629	260	402	662
Centre-Est	95	142	237	4	23	27
Centre-Nord	123	185	308	0	12	12
Centre-Ouest	12	18	30	2	6	8
Centre-Sud	106	160	266	2	8	10
Est	12	18	30	16	28	44
Hauts-Bassins	10	15	25	5	5	10
Nord	66	99	165	1	3	4
Plateau Central	90	136	226	3	8	11
Sahel	0	0	0	0	0	0
Sud-ouest	68	103	171	0	2	2
Total	987	1481	2468	297	511	808

Source : DGEC /MENA 2017

ANNEXE VI-6 : RESULTATS DU BEPC DE LA SESSION DE 2017 PAR REGION, Y COMPRIS LES CANDIDATS LIBRES

Régions	Présents			Total admis			Taux de succès (%)		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Boucle du Mouhoun	12 210	10 926	23 136	4 664	3 034	7 698	38,20%	27,77%	33,27%
Cascades	5 744	5 015	10 759	1 613	985	2 598	28,08%	19,64%	24,15%
Centre	26 741	38 000	64 741	8 956	9 864	18 820	33,49%	25,96%	29,07%
Centre - Est	8 101	8 413	16 514	3 373	2 577	5 950	41,64%	30,63%	36,03%
Centre - Nord	7 670	8 217	15 887	2 621	1 719	4 340	34,17%	20,92%	27,32%

Centre - Ouest	13 344	11 716	25 060	4 311	2 584	6 895	32,31%	22,06%	27,51%
Centre - Sud	5 748	5 592	11 340	2 055	1 417	3 472	35,75%	25,34%	30,62%
Est	9 851	8 348	18 199	2 851	1 552	4 403	28,94%	18,59%	24,19%
Hauts - Bassins	17 813	18 039	35 852	5 388	4 091	9 479	30,25%	22,68%	26,44%
Nord	9 695	10 005	19 700	3 550	2 528	6 078	36,62%	25,27%	30,85%
Plateau central	6 326	6 819	13 145	1 995	1 542	3 537	31,54%	22,61%	26,91%
Sahel	2 513	1 783	4 296	767	474	1 241	30,52%	26,58%	28,89%
Sud - Ouest	5 241	3 645	8 886	1 727	893	2 620	32,95%	24,50%	29,48%
Total National	130 997	136 518	267 515	43 871	33 260	77 131	33,49%	24,36%	28,83%

Source : DGEC, MENA, 2017

ANNEXE VI-7 : RESULTATS DEFINITIFS DES ELEVES REGULIEREMENT INSCRITS (SANS LES CANDIDATS LIBRES) AU BEPC DE LA SESSION DE 2017 PAR REGION

Régions	Présents			Total admis			Taux de succès (%)		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Boucle du Mouhoun	10 893	9 508	20 402	4 406	2 858	7 264	40,45	30,06	35,60
Cascades	4 564	3 798	8 362	1 486	906	2 392	32,56	23,85	28,61
Centre	22 066	29 911	51 977	8 460	9 250	17 710	38,34	30,93	34,07
Centre - Est	7 321	7 344	14 665	3 236	2 460	5 696	44,20	33,50	38,84
Centre - Nord	6 721	6 856	13 577	2 497	1 625	4 122	37,15	23,70	30,36
Centre - Ouest	11 199	9 611	20 811	3 949	2 366	6 315	35,26	24,62	30,34
Centre - Sud	5 492	5 159	10 651	2 021	1 376	3 397	36,80	26,67	31,89
Est	8 279	7 014	15 293	2 654	1 446	4 100	32,06	20,62	26,81
Hauts - Bassins	14 840	14 950	29 790	4 973	3 847	8 820	33,51	25,73	29,61
Nord	8 953	8 917	17 872	3 423	2 396	5 819	38,23	26,87	32,56
Plateau central	5 315	5 620	10 935	1 791	1 403	3 194	33,70	24,96	29,21
Sahel	2 281	1 555	3 836	735	448	1 183	32,22	28,81	30,84
Sud - Ouest	4 242	2 914	7 156	1 591	818	2 409	37,51	28,07	33,66
Total National	112 166	113 157	225 327	41 222	31 199	72 421	36,75	27,57	32,14

Source : DGEC, MENA, 2017

ANNEXE VI-8 : RESULTATS DEFINITIFS DES CANDIDATS LIBRES AU BEPC DE LA SESSION DE 2017 PAR REGION

Régions	Présents			Total admis			Taux de succès (%)		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Boucle du Mouhoun	1 317	1 418	2 735	258	176	434	19,59	12,41	15,87
Cascades	1 180	1 217	2 397	127	79	206	10,76	6,49	8,59
Centre	4 675	8 089	12 764	496	614	1 110	10,61	7,59	8,70
Centre - Est	780	1 069	1 849	137	117	254	17,56	10,94	13,74
Centre - Nord	949	1 361	2 310	124	94	218	13,07	6,91	9,44
Centre - Ouest	2 145	2 105	4 250	362	218	580	16,88	10,36	13,65

Centre - Sud	256	433	689	34	41	75	13,28	9,47	10,89
Est	1 572	1 334	2 906	197	106	303	12,53	7,95	10,43
Hauts - Bassins	2 973	3 089	6 062	415	244	659	13,96	7,90	10,87
Nord	742	1 088	1 830	127	132	259	17,12	12,13	14,15
Plateau central	1 011	1 199	2 210	204	139	343	20,18	11,59	15,52
Sahel	232	228	460	32	26	58	13,79	11,40	12,61
Sud - Ouest	999	731	1 730	136	75	211	13,61	10,26	12,20
Total National	18 831	23 361	42 192	2 649	2 061	4 710	14,07	8,82	11,16

Source : DGEC, MENA, 2017

ANNEXE VI-9 : RESULTATS DEFINITIFS DES EXAMENS DE L'EFTP DE LA SESSION DE 2017

Examens	Présents			Admis			Taux de succès(%)		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CAP Commerciaux	593	1633	2226	169	489	658	28,50	29,94	29,56
BEP commerciaux	746	1942	2688	364	904	1268	48,79	46,55	47,17
CAP industriels	2293	488	2781	1151	249	1400	50,20	51,02	50,34
BEP industriels	2828	466	3294	1522	233	1755	53,82	50,00	53,28

Source : DGEC, MENA, 2017

ANNEXE VI-10 : BILAN ANNUEL DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES EN 2017

PROGRAMMES		Quantité programmée en 2017	Quantité réceptionnée sur programmation 2017	Quantité réceptionnée sur programmation antérieure	TOTAL réceptionné en 2017
PROGRAMME 1 : CONSTRUCTIONS POUR EDUCATION DE BASE					
Préscolaire	Construction de SDC pour Expansion du préscolaire	173	59	0	59
	Total préscolaire			0	59
Primaire	Construction de SDC pour Expansion du primaire (Complexe)	700	325	156	481
	Construction de SDC pour résorption des paillotes(Complexe)	768	363	441	804
	Construction de SDC pour Normalisation (CMG +Biennaux)	228	63	117	180
	Construction de SDC dans les Communes prioritaires	30	18	0	18
	Total primaire	1726	769	714	1483
Enseignement Post-primaire	Construction de SDC pour Expansion du post primaire (CEG réduit)	939	271	316	587
	Total post-primaire enseignement général	939	271	316	587
	Construction de CEFTP	7	0	0	0
	Total EFTP	7	0	0	0
PROGRAMME 2 : CONSTRUCTION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE					
Enseignement secondaire	Construction de Nouveaux lycées (6 SDC)	150	54	144	198

PROGRAMMES		Quantité programmée en 2017	Quantité réceptionnée sur programmation 2017	Quantité réceptionnée sur programmation antérieure	TOTAL réceptionné en 2017
	Construction de SDC complémentaires pour extension de Lycées	4	4	86	90
	Total enseignement secondaire général	154	58	230	288
	Construction de Lycées scientifiques	6	0	0	0
	Construction de Lycées techniques	2	0	0	0
	Construction de Lycées professionnels	2	0	1	1
PROGRAMME 3 : CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES POUR L'ENF					
ENF	Construction de CEBNF	10	2	5	7
	Construction de CPAF	18	7	10	17
PROGRAMME 4 : REHABILITATION ET CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT ET POUR ADMINISTRATION					
Réhabilitations		239	123	0	123
Réalisation de forages		153	59	51	110
Réalisation de latrines		203	110	65	175
Construction de logements		161	55	65	120
Équipement de Laboratoire		24	0	0	0
Construction de Cyber-classe		0	0	4	4
Construction de CEB		30	16	0	16
Électrification d'établissements		170	92	0	92
Équipement du préscolaire		85	0	0	0

**ANNEXE VI-11 : ECHELLE DE MESURE DES PERFORMANCES POUR LA REALISATION
D'INFRASTRUCTURES EDUCATIVES**

Etapes de réalisation	Niveaux de réalisation	Taux simple	Echéance Date butoir		Responsable	Taux cumulé	Poids alloué à chaque phase d'exécution
			Début	Fin			
Phase passation							
Etape 1	Stabilisation des sites	5%		Août N-1	DGESSION	5%	20%
Etape 2	Approbation des conventions	10%	Sept N-1	Janv. N	DMP	15%	
Etape 4	Sélection des prestataires	3%		Mars N	MOD	18,0%	
Etape 5	Elaboration et approbation du contrat avec les entreprises	2%		Mars N	MOD	20,0%	
Phase exécution physique							
Etape 6	Démarrage effectif des travaux (<i>implantation, fouilles, fondation</i>)	2,4%			Avril N	22,4%	80%
Etape 7	Chainage	5,6%				28,0%	
Etape 8	Tirage de pente	16%				44,0%	
Etape 9	Charpente, Toitures, ouvertures	24%				68,0%	
Etape 10	Finition (<i>dallage, enduit, raccordement, peinture</i>)	24%				92,0%	
Etape 11	Réception	8%			Fin Août N	100,0%	

**ANNEXE VI-12 : BILAN GLOBAL DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMEES
DANS LES PLANS D'ACTION ANTERIEURS A 2017**

Type d'infrastructures		Quantité prévue en 2016	Quantité réceptionnée (livrée) en 2016	Quantité réceptionnée (livrée) en 2017	TOTAL réceptionné en 2017
Primaire	Construction de SDC pour résorption des paillotes(Complexe)	483	30	441	471
	Construction de SDC pour Normalisation (CMG +Biennaux)	117	0	117	117
	Construction pour Expansion du primaire (Complexes)	156	0	156	156
	TOTAL PRIMAIRE	756	30	714	744
Post primaire	Construction de SDC pour Expansion du post primaire	372	8	316	324
	TOTAL POST-PRIMAIRE	372	8	316	324
Construction pour l'Enseignement secondaire général et l'ETFP					
Secondaire	Construction de Nouveaux lycées (6SDC)	174	0	144	144
	Salles de Classe complémentaires pour extension de Lycées	89	3	86	89
	TOTAL SECONDAIRE	263	3	230	233
Construction d'infrastructures pour l'ENF					
	Construction de CEBNF	5	0	5	5
	Construction de CPAF	10	0	10	10
Construction d'infrastructures d'accompagnement					
Construction d'infrastructures d'accompagnement	Construction de Cyber-Classe	4	0	4	4
	latrines	66	0	51	51
	Forages	76	0	65	65
	Logements	76	0	65	65

ANNEXE VI-13 : BILAN DE L'EXECUTION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION ANTERIEURS A 2017

Projets et programmes	Nature des infrastructures	Quantité prévue	Quantité réceptionnée en 2016	Quantité réceptionnée en 2017	Reste à livrer	Taux
PAAQE	Construction de lycée scientifique	2	0	0	2	0%
	Réalisation de forages positifs	30	0	30	0	100%
	Construction de SDC pour Expansion du post-primaire (CEG) + latrines + bureaux	80	0	80	0	100%
	Construction de SDC pour Expansion du Secondaire (Lycées) + latrines + bureaux	120	0	102	-18	85%
Phase 5 Japon	Construction de SDC pour Expansion du primaire	6	0	6	0	100%
PREFA	Construction de SDC pour Expansion du primaire	185	0	150	-35	85%
	Total SDC livrées en 2017	423	0	368	55	87,00%
	Réalisation de forages	76	0	51	25	77%
	Équipement de SDC	76	0	76	0	100%

Source : DGESS/MENA, collecte des données sur les Projets et Programmes

PAAQE : les travaux de construction des infrastructures programmés en 2016 n'ont pas pu être livrés à bonne date pour des raisons diverses : le temps mis dans l'approbation des contrats (*juin/octobre*), la mauvaise organisation de certains entrepreneurs et la non disponibilité de certains sites pour l'occupation des espaces pour les activités agricoles. L'ensemble des infrastructures a finalement été livré courant 2017 avec un taux d'exécution de 100% pour l'expansion du post-primaire (CEG) et 85% pour l'expansion du Secondaire (*Lycées*).

Phase 5 Japon : la livraison tardive des six (06) salles de classe s'explique par le fait que le prestataire devant exécuter les lots de la zone de Tuy a été défaillant et les contrats ont été résiliés pour être réattribués à un autre qui a achevé les travaux en juin 2017.

PREFA : les infrastructures scolaires franco-arabes (*complexes scolaires + ENEP de Loumbila, équipements et forages*) avaient été initialement programmées en 2016. Mais, la phase de passation des marchés y relatifs, ainsi que celle concernant le recrutement du bureau de supervision et de contrôle des travaux n'ont abouti qu'en 2017 avec, notamment, l'approbation des contrats en février et mars 2017.

ANNEXE VI-14 : REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT POURVU PAR NIVEAU

Activités	Sous-activités	Nb prévu	Nb recruté	%
Mise à disposition d'enseignants qualifiés				
Préscolaire	Recrutement de moniteurs d'éducation de jeunes enfants	45	45	100%
	Recrutement d'éducateurs de jeunes enfants	30	30	100%
Primaire	Recrutement d'IAC	5 800	5800	100%
Post-primaire	Recrutement et prise en charge des jeunes diplômés (PEJEN) pour le Post-primaire	3150	2 239	71,1%
	Recrutement de professeurs de collège d'enseignement général (CEG)	850	850	100%
	TOTAL Post-primaire Général	4000	3089	77,2%
	Recrutement de professeurs de collèges d'enseignement technique	46	46	100%
	TOTAL POST PRIMAIRE	4046	3135	77,5%
Secondaire	Recrutement de professeurs certifiés de lycées et général	676	676	100%
	Recrutement de professeurs certifiés de collèges d'enseignement technique	48	48	100%
TOTAL SECONDAIRE		724	724	100%

ANNEXE VI-15 : TONNAGE LIVRE PAR L'ÉTAT, LE CRS ET LE PAM

Partenaires	Ecole programmées	Ecole dotées	Taux de couverture	Tonnage programmé	Tonnage livré	Taux de réalisation	Bénéficiaires programmés	Bénéficiaires atteints	Taux de couverture
État	13 094	12 442	95,02	27 024,19	25 226,13	93,35	2 610 938	2 504 673	95,93
CRS	896	883	98,55	2 416	2 416	100,00	179 574	190 223	105,93
PAM	571	562	98,42	3 729	2 318,69	62,18	70 003	78 221	111,74
Total	14 561	13 887	95,37	33 168	29 960,82	90,33	2 860 515	2 773 117	96,94

ANNEXE VI-16 : SITUATION DES ENSEIGNANTS FORMES DANS LES ECOLES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Écoles	INFTS			ENEP		IDS		ENS/UNZ	
	MEJE	EJE	IEJE	Elèves maîtres		Prof. CEG		Prof. Lycées	
2014-2015				5 257		691		1421	
2015-2016				5 158		529		1354	
2016-2017				4 121		ND		2010	
Total				14 536		1220		4785	

Source : DGESS, écoles formation professionnelle

ANNEXE VI-17 : SITUATION DES ENSEIGNANTS FORMES DANS LES ECOLES PRIVEES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Régions /EPFEP	Nbre d'EPFEP	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Élèves maîtres (EM)	Écoles d'application (EA)	EM	EA	EM	EA
Boucle du Mouhoun	13	1330	99	1150	86	517	67
Cascades	05	762	55	654	50	260	39
Centre	45	3749	262	3889	269	2544	209
Centre Est	09	1286	90	1074	83	487	67
Centre Nord	12	1138	92	1091	83	403	57
Centre ouest	13	1576	111	1395	110	756	85
Centre sud	05	509	40	555	46	264	29
Est	06	1040	80	910	76	378	57
Hauts bassins	19	2519	190	2165	158	1161	142
Nord	12	1892	135	1375	106	607	85
Plateau central	10	663	58	764	61	336	47
Sahel	01	308	19	321	29	126	19
Sud-ouest	05	771	55	599	47	285	47
Total	155	17543	1286	15942	1214	8124	950

Source : DEGP, 2017

ANNEXE VI-18 : RECRUTEMENT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF EN FORMATION INITIALE DE 2015 A 2018

Emplois	2014 /2015	2015/2016	2016/2017
Conseiller en emploi et en formation professionnelle	30	20	6
Assistant en emploi et en formation professionnelle	30	30	10

ANNEXE VI-19 : REPARTITION PAR FILIERE DU PERSONNEL FORMATEUR DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU MJFIP (ANPE, CFPR/Z, CEFPO et CFPI/B) en 2016/2017

Filière de formation	Formateurs Permanents			Formateurs Vacataires			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Boulangerie Pâtisserie	2	1	3	0	0	0	2	1	3
Coiffure	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Conception de moules	2	0	2	0	0	0	2	0	2
Conception et réalisation de meubles	2	0	2	0	0	0	2	0	2
Coupe couture	0	4	4	2	9	11	2	13	15
Electricité bâtiment	22	3	25	5	0	5	27	3	30
Electro industrie énergie solaire	1	0	1	0	0	0	1	0	1
Electromécanique	4	0	4	0	0	0	4	0	4
Électronique	4	0	4	1	0	1	5	0	5
Électronique Industrielle	5	0	5	0	0	0	5	0	5
Froid et climatisation	6	1	7	0	0	0	6	1	7
Maçonnerie	26	0	26	2	0	2	28	0	28
Maintenance informatique bureautique	16	3	19	2	0	2	18	3	21
Mécanique 2 roues	4	0	4	2	0	2	6	0	6
Mécanique auto	24	2	26	0	0	0	24	2	26
Mécanique de précision	6	0	6	0	0	0	6	0	6
Mécanique générale	3	0	3	0	0	0	3	0	3
Mécanique rurale	7	0	7	0	0	0	7	0	7
Menuiserie bois	12	0	12	1	0	1	13	0	13
Menuiserie métallique	17	1	18	1	0	1	18	1	19
Plomberie	7	3	10	0	0	0	7	3	10
Techniques informatiques et télécom	6	1	7	0	0	0	6	1	7
ENSEMBLE	176	19	195	17	9	26	193	28	221

Source : DGESS/MJFIP à partir des données de l'ANPE, CFPR/Z, CEFPO et CFPI/B

ANNEXE VI-20 : SITUATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'EFTP BENEFICIAIRES DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT, EXERCICE 2017, ET LEURS EFFECTIFS

N°	ETABLISSEMENTS	LOCALITE	MONTANT SUBV. 2017	EFFECTIF		
				G	F	T
1	CETFP Yan VERVOOT	Boulsa	31 828 711	163	53	216
2	CETFP du Boulgou	Garango	31 293 095	72	33	105
3	CETF	Ouagadougou	24 701 817	16	203	219
4	LP Yennega	Ouagadougou	33 929 547	58	257	315
5	LPR Naaba Kango	Ouahigouya	21 517 984	162	61	223
6	LPR Yendabili	Fada	27 186 683	216	90	306
7	LPR Guimbi OUATTARA	Bobo	52 985 511	731	401	1132
8	LPR du Centre	Ouagadougou	81 976 995	1113	252	1365
9	LTN A. S. LAMIZANA	Ouagadougou	75 680 859	1266	844	2110
10	LT Amical CABRAL	Ouagadougou	29 785 036	396	828	1224
11	LP Dr Bruno BUCHWEISER	Ouagadougou	88 911 088	1483	373	1856
12	LREP agricole	Bingo	17 783 748	80	41	121
13	LPN Maurice YAMEOGO	Koudougou	32 587 860	257	46	303
14	CETFP Mgr J.B SOME	Diébougou	20 462 557	60	34	94
15	CETFP Béyon KONE	Banfora	21 533 789	102	49	151
16	CETFP Agricole A.A. S. F.	Boussouma	22 639 829	53	64	117
17	LPR Doma SOME	Gaoua	19 171 374	84	11	95
18	CETFP de Manga	Manga	25 630 010	118	30	148
19	CETFP Princesse Yennega	Tenkodogo	20 385 179	68	17	85
20	CETFP de Yako	Yako	29 490 645	117	106	223
21	LPR Nazi BONI	Dédougou	19 565 592	138	46	184
22	CETFP de Kaya	Kaya	19 119 207	18	19	37
23	CETFP NaabaZanré	Koupéla	17 053 261	29	15	44
24	CETFP/Zorgho	Zorgho	18 507 074	30	30	60
25	CETFP/Boussé	Boussé	18 507 074	32	13	45

26	CETFP/Tampinko	Tampinko	20 767 761	12	5	17
27	CETFP/Toma	Toma	18 507 074	29	5	34
Total			841 509 360	6903	3926	10829

Source : DGEFTP, juin 2017

ANNEXE VI-21 : SITUATION DES FILIERES/SPECIALITES PAR ETABLISSEMENT D'EFTP

ETABLISSEMENT	DIPLOME	FILIERE/SPECIALITE
LP Régional Nazi BONI	BEP	Electrotechnique
		Transformation et conservation des fruits et légumes
		Productions vivrières
		Mécanique rurale (machines agricoles)
		Maintenance des véhicules automobiles (voitures particulières, véhicules industriels)
	BAC Pro	Electrotechnique
		Transformation et conservation des fruits et légumes
		Productions vivrières
CETFP Alfred Diban KI-Zerbo	CAP	Maintenance des véhicules automobiles (voitures particulières, véhicules industriels)
		Electrotechnique
CETFP Beyon KONE	CAP	Electrotechnique
LP Yennega	CAP	Broderie
		Tissage/Tapis
		Cuisine
	BEP	Restauration
LT Amical Cabral	BEP	CAS
		ACC
		Comptabilité
	BAC	G1
		G2
LP des Métiers et de la Mode Vestimentaire	CAP	Coupe Couture
	BEP	Coupe Couture
	Bac Pro	Coupe Couture
LP Dr. Bruno Buchwieser	CAP	Electromécanique
		Electronique
		Mécanique Générale
		GC/Construction
	BEP	Electrotechnique
		Electronique
	BAC Pro	Electrotechnique
LP Régional du Centre	CAP	Electrotechnique
		Mécanique Auto
		Mécanique Générale
		Construction Métallique
		Menuiserie
	BEP	Maintenance Industrielle
		MVA
LTN Général El Hadj Aboubacar Sangoulé LAMIZANA	BAC Pro	Structure métallique
		MVA
		Comptabilité
		CAS
		TVC
		Topographie
	BAC Tech	GC/Dessin
		GC/Construction
		E
		F1

	BAC Pro	BS GC
CETFP de Pabré	CAP	GC/Maconnerie Coupe-Couture
CETFP de Saaba		MGC/Maçonnerie
CETFP de Nioko 2	CAP	MGC/Maçonnerie
CETFP de Komki Ipala	CAP	GC/Maçonnerie Coupe-Couture
		Menuiserie GC/Construction Structure métallique
CETFP du Boulgou	CAP	Electrotechnique
CETFP Princesse Yennega	CAP	Electrotechnique
CETFP Naaba Zanré	CAP	Electrotechnique
CETFP Jan Vervoort de Boulsa	CAP	Electrotechnique GC/Construction
		Structure métallique
CET agricole de Boussouma	CAP	Agronomie
CETFP de Kaya	CAP	Maroquinerie
LREP agricole de Bingo	BEP	Agronomie
LPN Maurice YAMEOGO	BEP	Electrotechnique Electronique Fabrication mécanique GC/Construction Hôtellerie-Restauration
CEYFP de Manga	CAP	Electrotechnique
CFP Tampinkou Kombissiri		Mécanique Auto GC/Dessin
		ACC CAS
LP Régional Yendabili		Mécanique Auto GC/construction
BEP	ACC CAS TVC Agroalimentaire GC/Construction Structure métallique Electronique Froid et Climatisation Maintenance Industrielle	
	LP Régional Guimbi Ouattara	
LP de Farakoba	BEP	Agriculture
CETFP DE DO	CAP	GC/Maconnerie
CETFP Sidiki d'Orodara	CAP	Mécanique agricole
LP Régional Naba KANGO	BEP	ACC CAS TVC Agroalimentaire Electrotechnique
CETFP de Yako	CAP	Agriculture
Lycée Provincial de Yako		Informatique
CETFP du Kourwégo	CAP	Maçonnerie
CETFP Charles Bila KABORE	CAP	Agronomie
LP Régional El Hadj Idrissa YAYA	BEP	Electrotechnique Agroalimentaire (viande) Zootechnique

				Installation et maintenance des équipements solaires								
				Agroalimentaire (viande)								
LP Régional Doma SOME			BEP	Electrotechnique								
				Construction/ bâtiment								
				Structure métallique								
				Agroalimentaire								
				Maintenance des véhicules automobiles								
			BAC Pro	Electrotechnique								
				GC/Construction								
				Structure métallique								
				Agroalimentaire								
				Maintenance des véhicules automobiles								
CETFP Monseigneur Jean Baptiste SOME			CAP	Electrotechnique								

ANNEXE VI-22 : EFFECTIFS DES APPRENTANTS DES SSAP

ONG/Associations	Nbre de Centres	Apprentis Inscrits			Apprentis Evalués			Apprentis transférés au CE2 CE1 & CP2			Taux de réussite (%)		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
AFDR/Yatenga	10	150	115	265	142	111	253	142	111	253	100%	100%	100%
AFDR/Zondoma	20	261	262	523	235	248	483	235	248	483	100%	100%	100%
AFDR/Passoré	30	378	422	800	334	375	709	334	375	709	100%	100%	100%
<i>Sous total AFDR</i>	60	786	799	1585	711	734	1445	711	734	1445	100%	100%	100%
ANTBA /Kadiogo	20	232	277	509	207	243	450	147	156	303	63,36%	56,32%	59,53%
ANTBA /Kénédougou	20	268	203	471	189	134	323	189	134	323	70,52%	66,00%	67,29%
<i>Sous total ANTBA</i>	40	500	480	980	396	377	773	336	290	626	67,20%	60,42%	63,88%
CREDO /Kourweogo	10	190	129	319	144	111	255	144	111	255	75,78%	86,04%	79,93%
CREDO/ Bougouriba	10	154	146	300	137	127	264	137	127	264	88,96%	86,98%	88%
CREDO/Ziro	10	144	136	280	113	126	237	113	126	237	78,47%	92,64%	84,64%
CREDO Sissili	5	44	101	145	44	101	145	44	101	145	100%	100%	100%
<i>Sous total CREDO</i>	35	533	512	1045	438	465	903	435	451	886	99,31%	96,98%	98,11%
FDC/Bam	31	422	415	837	340	354	694	340	354	694	100%	100%	100%
FDC/ Sanmatenga	20	241	269	510	199	227	426	186	212	398	93,46%	93,39%	93,42%
FDC/Bazèga	10	132	100	232	115	91	206	115	91	206	100%	100%	100%
<i>Sous total FDC/BF</i>	61	795	784	1579	654	672	1326	641	657	1298	98,10%	97,70%	97,88%
AFDC / Poni	22	310	290	600	125	119	244	125	119	244	100%	100%	100%
AFDC /Bougouriba	16	233	188	421	118	95	213	118	95	213	100%	100%	100%
AFDC / Noumbiel	15	231	169	400	134	70	204	134	70	204	100%	100%	100%
AFDC/Ioba	22	313	264	577	196	180	376	196	180	376	100%	100%	100%
<i>Sous total AFDC</i>	75	1087	911	1998	569	468	1037	569	468	1037	100%	100%	100%
REPROSO/Yatenga	10	133	132	265	120	92	212	120	92	212	100%	100%	100%
REPROSO/Loroum	10	161	114	275	161	114	275	161	114	275	100%	100%	100%
<i>Sous total REPROSO</i>	20	294	246	540	281	206	487	281	206	487	100%	100%	100%
ADEFAD/Yatenga	40	583	481	1064	518	419	937	518	419	937	100%	100%	100%
<i>Sous total ADEFAD</i>	40	583	481	1064	518	419	937	518	419	937	100%	100%	100%
SOS Enfants/Orodara	20	221	235	546	175	288	463	175	288	463	100%	100%	100%
<i>Sous total SOS Enfants</i>	20	221	235	546	175	288	463	175	288	463	100%	100%	100%
ARCOP/Kouritenga	22	292	301	593	245	265	510	245	265	510	100%	100%	100%
ARCOP/Koulpélogo	29	373	426	799	293	348	641	293	348	641	100%	100%	100%
<i>Sous total ARCOP</i>	51	665	727	1392	538	613	1151	538	613	1151	100%	100%	100%
TOAL GENERAL	402	5464	5175	10639	4280	4242	8522	4204	4126	8330	98,22%	97,26%	97,74%

ANNEXE VI-23 : REPARTITION DES RESULTATS DES ADMIS AU CQP PAR REGION

DRJFIP	INSCRITS		PRESENTS		ABSENTS		ADMIS		AJOURNES		TAUX NET DE SUCCES (%)
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Boucle du Mouhoun	114	415	98	377	16	38	64	304	34	73	
Cascades	89	157	80	141	9	16	64	78	16	63	
Centre	678	743	611	637	67	106	443	474	168	163	
Centre-est	135	202	100	164	35	38	82	138	18	26	
Centre-nord	126	302	105	253	21	49	56	177	49	76	
Centre-ouest	299	241	263	194	36	47	182	117	81	77	
Centre-sud	78	75	68	56	10	19	50	40	18	16	
Est	347	271	309	212	38	59	260	165	49	47	
Hauts Bassins	326	398	304	355	22	43	188	251	116	104	
Nord	201	225	179	180	22	45	133	134	46	46	
Plateau Central	117	345	87	291	30	54	70	259	17	32	
Sahel	81	109	74	81	7	28	57	51	17	30	
Sud-ouest	103	98	85	88	18	10	44	57	41	31	
TOTAL	2694	3581	2363	3029	331	552	1693	2245	670	784	
	6275		5392		883		3938		1454		73,03

Source : SP/CNC

ANNEXE VI-24 : REPARTITION DES RESULTATS DES ADMIS AU BQP PAR METIERS

METIERS	Inscrits		Présents		Absents		Admis		Ajournés		TAUX NET DE SUCCES (%)
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Boulangerie pâtisserie	2	0	2	0	0	0	2	0	0	0	
Conception et réalisation de meuble en bois	1	46	1	34	0	12	1	34	0	0	
Construction bâtiment	10	106	7	75	3	31	7	72	0	3	
Construction métallique	0	61	0	51	0	10	0	44	0	7	
Coiffure	63	1	58	1	5	0	19	1	39	0	
Coupe couture	151	126	140	113	11	13	31	38	109	75	
Dessin bâtiment	0	7	0	7	0	0	0	5	0	2	
Électricité bâtiment	2	127	0	102	2	25	0	42	0	60	
Électromécanique	2	18	2	16	0	2	2	15	0	1	
Électronique industrielle	0	7	0	7	0	0	0	5	0	2	
Froid et climatisation	0	5	0	5	0	0	0	5	0	0	
Maintenance automobile	6	105	4	92	2	13	3	66	1	26	
Maintenance informatique et bureautique	1	33	0	22	1	11	0	16	0	6	
Total	238	642	214	525	24	117	65	343	149	182	
		880		739		141		408		331	55,21

Source : SP/CNC

ANNEXE VI-25 : REPARTITION DES RESULTATS DES ADMIS AU BPT PAR METIERS

Métiers	Inscrits	Présents	Absents	Admis	Ajournés	TAUX NET D'ADMIS (%)
Boulangerie pâtisserie	5	5	0	5	0	
Construction bâtiment	5	5	0	5	0	
Électricité bâtiment	5	5	0	5	0	
Électromécanique	19	18	1	18	0	
Électronique industrielle	11	9	2	9	0	
Froid et climatisation	5	5	0	5	0	
Maintenance automobile	8	8	0	8	0	
Mécanique de précision	2	2	0	2	0	
Métreur projecteur	5	5	0	5	0	
Technique information	7	7	0	7	0	
Total	72	69	3	69	0	100

Source : SP/CNC

ANNEXE VI-26 : SITUATION DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PRIORITAIRES

PASF	Structures de mise en œuvre	Livrables fournis	Observation
PASF1: Mission de revue pour l'articulation des procédures et outils de programmation (CDMT, plan d'action triennal, plan d'action annuel, budget annuel et Plan de passation marchés) et formation-accompagnement des acteurs sur les nouveaux outils et procédures	DGESS / DPPO	Cabinet ACI/D- SA/EEC- SA Titulaire du contrat n°23/00/02/03/00/2016/00551 ; Cadrage de la mission le 06/02/2017 ; -Rapport diagnostic déposé le 25 octobre et restitué le 07 novembre, -Guide méthodologique déposé et validé le 12 01/2018 -Rencontre d'expression des besoins tenue le 15 02 2018 à la DGESS avec l'informaticien -Proposition de livraison des outils en version Excel et accès au plus tard fin février	Etapes suivantes : (i) transmettre les nouveaux outils, (ii) valider les outils, (iii) former et accompagner les acteurs du niveau central et déconcentré
PASF2: Mission de revue des textes relatifs à la gestion du compte CAST et au régime et statut des gestionnaires du CAST, et formation-accompagnement des acteurs sur la nouvelle architecture	DAF	-Rapport diagnostic -Rapport définitif de la revue des textes et statut du CAST et des gestionnaires	Etape suivante : former les gestionnaires sur le futur nouveau statut et régime.
PASF 3: Mission de revue des dispositions actuelles relatives aux modalités et procédures de déblocage des fonds au profit des gestionnaires de fonds CAST et formation-accompagnement des acteurs sur les modalités révisées	DAF/UNICEF	-Rapport diagnostic -Guide de déblocage des ressources du CAST validé du 17 au 22 septembre 2017 à Koudougou -Rapports de l'atelier de validation du 17 au 22 s/09/2017 à Koudougou -Formation des gestionnaires tenue du 26 au 31/12/2017 -Rapport de l'atelier de formation -rapport de fin de mission de la consultante	Etapes suivantes : évaluation et révision des outils
PASF4: Mission de renforcement des capacités des acteurs sur la maîtrise de la nomenclature des pièces justificatives de dépenses	DAF	-Rapport de démarrage ; -Rapport diagnostic -Guide sur la nomenclature des pièces justificatives, Atelier de validation des outils ; Rapport de l'atelier de validation des outils -Formation des Gestionnaires du MENA et du MINEFID du 08 au 21/10/2017 à Kaya -Rapport de l'atelier de formation	Etapes suivantes : évaluation et révision des outils
PASF 5: Mission d'assistance technique pour la conception et la mise en place d'un système de classement des pièces justificatives de dépenses et des dossiers de marchés au sein du MENA	DAF/DMP	-Rapport diagnostic	Contrat résilié.
PASF6: Mission de renforcement des capacités des structures du MENA dans la maîtrise des procédures de passation de marchés (DAC, spécifications techniques, évaluation et rapport d'analyse)	DMP/SARC/ CANADA	-Formation des gestionnaires des structures centrales sur « les procédures des bailleurs de fonds : BID, AFD et Banque Mondiale »	Etapes suivantes : dossiers types validés par l'ARCCOP formation des acteurs sur les nouveaux dossiers types
PASF7: Mission d'élaboration d'un guide sur la tenue des opérations comptables, et la production des états financiers pour la gestion du CAST, et formation-accompagnement des acteurs sur le guide.	DAF	-Rapport diagnostic ; -Guide sur la tenue des opérations comptables et la production des états financiers validé, Atelier de validation des outils 17 au 22 s/09/2017 à Koudougou, -Rapport de l'atelier de validation disponible -Formation des Gestionnaires du MENA et du MINEFID du 08 au 21/10/2017 à Kaya; -Rapport d'atelier de formation disponible	Etapes suivantes : (i) accompagnement des acteurs sur sites dans l'application des nouvelles normes et règles comptables ; (ii) évaluation et révision des outils
PASF8: Mission pour une assistance technique dans la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques au sein du MENA	ITS/CANADA	Consultant international: En 2016, formation des (i) gestionnaires des structures centrales et déconcentrées à l'élaboration de la cartographie des risques, (ii) de l'ITS aux guides de contrôle et d'audit interne Pour 2017 :	Etapes suivantes : (i) diffusion du manuel de procédures et du code d'éthique et de déontologie ; (ii) Sensibilisation-formation des agents impliqués dans la gestion des fonds CAST-FSDEB

		<p>- (i) manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable des établissements scolaires par l'ITS avec l'appui de la SARC validé</p> <p>(ii) code d'éthique et de déontologie</p> <p>Consultant national :</p> <p>En 2016 dépôt et validation du rapport de revue du contrôle interne au MENA et du rapport de propositions de mise en œuvre du contrôle interne.</p> <p>En 2017, formations des gestionnaires et responsables des structures centrales et déconcentrées sur le guide de contrôle interne sur 4 bassins (<i>Ziniaré, Bobo, Tenkodogo et Ouahigouya</i>).</p>	
PASF9: Renforcement du suivi technique des chantiers de réalisation d'infrastructures	DSRIE/AFD	<p>-Convention CBF 1281 de l'AFD signée le 20 février 2016 avec le Gouvernement,</p> <p>-, Expertise France et de l'IIEPE recrutées,</p> <p>Convention signée entre le MENA et le FPDCI,</p> <p>Contrats signés entre FPDCI et les communes,</p> <p>-Acquisition d'engins roulants au profit du projet</p> <p>-Sécurisation des sites de 2017 et de 2018</p> <p>-Affectation d'instituteurs titulaires de diplômes en génie civil dans les régions pour le suivi technique de la réalisation des infrastructures</p> <p>Restitution du bilan d'étape effectués le 15/12/2017 par l'expert ;</p> <p>-Rapport bilan d'étape de l'experte en finance publique déposé et partagés par le PA-PDSEB r</p>	<p>Etapes suivantes (i) rapport d'évaluation du consultant sur la première phase de la mission relative à la mise en œuvre et de l'appropriation des guides du contrôle interne par les gestionnaires et responsables des structures par l'ITS ; (ii) accompagnement de l'ITS dans les missions de contrôle et d'audit interne.</p>
PASF10: Révision du guide gestion du Compte CAST (manuel actuel date de 2006)	DAF/AFD	Manuel de procédure et protocole de financement commun (PFC) validés,	Etapes suivantes : (i) information et diffusion des documents aux acteurs
PASF11: Révision du Protocole de Financement commun (PFC)	-		
PASF12: Suivi du plan d'opérationnalisation des 10 actions	SG/MENA	- désignation de points focaux par structure concernée.	Validation conjointe des rapports et outils par le MENA, le MINEFID, PTF etc.

ANNEXE VI-27 : MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS 2017-2018

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs					Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification			
			Prévision	Réalisé	Prévision								
			2016	2017	2018	2019	2020						
Indicateurs globaux													
Scolarisation primaire universelle	Taux d'achèvement au Primaire (TAP) ¹⁶	57,9%	64,0%	60,3%	68,5%	72,9%	75,6%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique			
	Pourcentage des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation ¹⁷	19,53%	19,96%	22,44%	19,5%	19,0%	19,0%	DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat			
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base ¹⁸	73,3%	73,5%	ND	73,7%	74,0%	74,2%	DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat			
Développement de l'éducation de base	Indicateurs globaux												
	Taux Brut de Scolarisation au primaire (TBS) ¹⁹	86,1%	87,3%	88,50%	90,2%	93,1%	95,0%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique			
	Taux de transition du primaire au post-primaire général ²⁰	76,5%	80,0%	73,00%	78,8%	77,7%	76,5%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique			
	Effectif des élèves au post primaire technique et professionnel (MENA) ²¹	7 596	67 765	7 152	109 279	153 212	201 886	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique			
	Nombre de jeunes inscrits dans les filières de formation professionnelle (MJFIP) ²²	864	2405	nd	3946	5487	7028	DGESS/MJFIP	annuelle	Annuaire statistique			
	TBS au préscolaire ²³	2,9%	6,7%	3,5%	8,1%	9,5%	10,9%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique			
	Ratio élèves/salle de classe au primaire	49,2	51,9	48,5	52,6	53,2	53,9	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique			
	Nombre de salles de classe programmées par an au primaire	582	1 518	579	2 472	2 567	2 456	DGESS/MENA	février	Rapport annuel sur les constructions			
	Indicateurs de processus												
	Expérimentation et généralisation progressive des curricula selon le calendrier prévu ²⁴	35%	oui	oui	oui	oui	oui	DGREIP/MENA	annuelle	Rapport d'activités			
Réorption des disparités	La programmation pluriannuelle des constructions et des transferts aux communes est élaborée et diffusée à temps		oui	oui	oui	oui	oui	DGESS/MENA	avril	Rapport d'activités			
	Indicateurs globaux												
	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire	1,11	1,00	1,14	1,00	1,00	1,00	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique			
	Indice de parité entre les sexes du taux de transition entre le primaire et le post primaire général	0,98	0,99	0,95	0,99	1,00	1,00	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique			
	TBS des 43 communes prioritaires - Total	54,90%	57,6%	55,00%	60,3%	63,0%	65,7%	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique			
	TBS des 43 communes prioritaires - Filles	54,1%	56,6%	56,60%	59,5%	62,6%	65,7%	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique			
	Indicateurs de processus												
	Le pourcentage d'écoles publiques avec un ratio élèves/ salle de classe supérieur à 100 ²⁵	1,6%	1,2%	1,8%	0,8%	0,4%	0%	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique			
	Indicateurs locaux (Expérimentation)												

¹⁶ Projections 2017-2020 : ligne 135 du modèle

¹⁷ Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques. Projections 2017-2020 : ligne 31 du modèle

¹⁸ Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation

¹⁹ Projections 2017-2020 : ligne 136 du modèle

²⁰ Projections 2017-2020 : ligne 228 du modèle

²¹ Projections 2017-2020 : ligne 340 du modèle (effectifs publics et privés)

²² Cet indicateur regroupe les apprenants : pour le CQP et le BQP

²³ Projections 2017-2020 : ligne 50 du modèle

²⁴ L'expérimentation des nouveaux curricula de l'éducation de base a démarré à la rentrée 2016. Elle se déroule selon un calendrier glissant, chaque année dans les deux niveaux de chaque sous-cycle des cycles de l'éducation de base, en commençant par les premiers sous-cycles. La généralisation progressive suit le même principe : après expérimentation, les curricula sont généralisés progressivement aux effectifs des sous-cycles concernés.

²⁵ Il s'agit de l'ensemble des écoles primaires publiques dont le rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre de salles de classe est supérieur à 100 rapporté au nombre total d'écoles.

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs					Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification			
			Prévision	Réalisé	Prévision								
			2016	2017	2018	2019	2020						
	Nombre de COGES des communes prioritaires bénéficiant d'appui pour la scolarisation ²⁶	Sans objet	40	n.d	50	60	70	DGESS/MENA/CEB	Annuelle	Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les communes prioritaires			
Amélioration de la qualité	<i>Indicateurs globaux</i>												
	Score moyen des élèves du plus faible quintile en français ²⁷ - classe de CP1	10,2	n.d	n.d	n.d	n.d	20	DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires			
	Score moyen des élèves du plus faible quintile en mathématiques ²⁸ - classe de CM2	5,58	n.d	n.d	12,6	n.d	n.d	DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires			
	Taux de réussite au CEP	62,10%	64,1%	73,7%	66,1%	68,0%	70,0%	DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique			
	Ratio élèves SDC dans le Post-primaire public général	67,0	71,0	63	70,6	70,1	69,6	DGESS/MENA	Annuelle	Annuaire statistique			
	Taux de réussite au BEPC	22,70%	29,5%	28,9 %	36,4%	43,2%	50%	DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique			
	<i>Indicateurs de processus</i>												
	Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)	oui	Oui	Oui	Oui	Oui	SG	Annuelle	Notes de service du MENA				
	Pourcentage des classes de CP1 dont les effectifs des élèves excèdent 100	3,7%	2,8%	3,16%	1,9%	0,9%	0%	DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires			
	<i>Indicateurs globaux</i>												
Renforcement de la décentralisation et de la déconcentration	Pourcentage des ressources transférées aux communes sur le budget de l'Etat pour la réalisation des infrastructures de l'éducation de base	35%	42%	68,33	61%	81%	100%	DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle	Arrêté de transfert de document de programmation pluriannuelle			
	Pourcentage des ressources (Etat et CAST) destinées aux structures déconcentrées ²⁹	74,2%	75,7%	84,2%	77,1%	78,6%	80,0%	DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle	Plan d'actions			
	<i>Indicateurs de processus</i>												
	Pourcentage de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1 ^{er} octobre	8%	35%	29,31%	50%	80%	100%	DGESS/MENA	Annuelle	Rapport de suivi			
	Le rapport annuel de la mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes des ressources transférées est élaboré et examiné lors de la mission conjointe de suivi	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	DGESS/MENA	Annuelle	Rapport d'activités			

²⁶ Cet indicateur se rapporte à l'activité « d'implication des COGES dans le suivi de la scolarisation des élèves dans les zones à faibles taux de scolarisation », programmée dans le PAP 2017-2020

²⁷ Il s'agit du résultat moyen en français obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CP1. L'année de base correspond à l'année 2014.

²⁸ Il s'agit du résultat moyen en mathématiques obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CM2. L'année de base correspond à l'année 2012.

²⁹ Il s'agit du rapport entre l'ensemble des ressources (Etat et CAST) programmées au niveau des structures déconcentrées incluant les ressources budgétisées dans les directions centrales mais destinées aux structures déconcentrées et les ressources totales du MENA.

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
TABLEAUX	8
ENCADRES.....	9
GRAPHIQUES.....	10
INTRODUCTION	11
RESUME EXECUTIF DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU PDSEB	13
I. DOTATION BUDGETAIRES 2017 AU SECTEUR DE L'EDUCATION	33
A. RESSOURCES ALLOUEES AU SECTEUR DE L'EDUCATION	33
B. FINANCEMENT DU PDSEB EN 2017 (PA 2017).....	34
C. RESSOURCES FINANCIERES TRANSFEREES AUX COMMUNES.....	35
D. PROJETS INTERVENANT AU MENA	36
II. PROGRAMME 01 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	37
A. RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS	37
RESULTAT 1-1 : <i>LA CAPACITE D'ACCUEIL DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE FORMEL S'EST ACCRUE</i>	37
RESULTAT 1-2 : <i>LES BESOINS EN PERSONNELS ENSEIGNANTS A TOUS LES NIVEAUX SONT POURVUS.....</i>	41
RESULTAT 1-3 : <i>LES MOYENS D'ACCEDER A DE MEILLEURES CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SANTE A TOUS LES NIVEAUX ONT ETE DONNES AUX ELEVES</i>	44
RESULTAT 1-4 : <i>LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DU VIH ET DU SIDA EN MILIEU SCOLAIRE SONT EFFECTIVES.....</i>	45
RESULTAT 1-5 : <i>LES MOYENS D'ACCEDER A DE MEILLEURES PRESTATIONS SOCIALES A TOUS LES NIVEAUX ONT ETE OFFERTS.....</i>	45
RESULTAT 1-6 : <i>PREVENTION CONTRE LES ACTES D'INCIVISME EN MILIEU SCOLAIRE.....</i>	47
RESULTAT 1-7 : <i>L'EQUALITE ET L'EQUITE D'ACCES SONT RESPECTEES POUR TOUS LES ENFANTS DE SIX-SEIZE ANS ...</i>	48
RESULTAT 1-8 : <i>LES ENFANTS ESH SONT PRIS EN CHARGE DANS LE SYSTEME EDUCATIF DE BASE.....</i>	50
RESULTAT 1-9 : <i>LES RESPONSABILITES DANS L'EXPANSION, LA QUALITE, LA GESTION ET LE PILOTAGE DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE SONT ASSUMES PAR CHAQUE PARTIE PRENANTE.....</i>	51
RESULTAT 1-10 : <i>LA CAPACITE D'ACCUEIL DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE FORMEL S'EST ACCRUE GRACE A LA CONTRIBUTION DU PRIVE</i>	54
B. SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA CINQUIEME MCS.....	56
C. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIEME MCS	59
III. PROGRAMME 02 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	61
A. RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS	61
Résultat 2-1 : <i>Le personnel enseignant qualifié de l'éducation de base est disponible</i>	61
Résultat 2-2 : <i>Les compétences du personnel enseignant en classe sont renforcées</i>	63
Résultat 2-3 : <i>Le curriculum de l'éducation de base est disponible et opérationnel Livrables atteints :</i>	68
Résultat 2-4 : <i>Les apprenants et les enseignants disposent respectivement de manuels scolaires et de matériels didactiques de qualité</i>	70

Résultat 2-5 : Les fournitures et consommables scolaires sont mis à la disposition des élèves et des écoles à temps .	72
Résultat 2-6 : Les résultats scolaires sont améliorés	76
Résultat 2-7 : L'éducation multilingue, le sport, l'art et la culture sont promus dans les établissements	76
Résultat 2-8 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru	78
Résultat 2-9 : Les innovations éducatives sont promues	80
Résultat 2-10 : Les connaissances apprises sont évaluées	81
B. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA CINQUIEME MCS.....	81
C. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIEME MCS	84
IV. PROGRAMME 03 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE	85
A. RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS	85
RESULTAT 3-1 : LE NOMBRE DE JEUNES ALPHABETISES DE 15-24 ANS S'EST ACCRU NOTAMMENT LES FILLES ET LES FEMMES	85
B. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA CINQUIEME MCS.....	103
C. ETAT DE MISE EN CEUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA MCS	105
V. PROGRAMME 04 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	106
A. RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS	106
• RESULTAT 4-2 : LA GESTION DE LA DECENTRALISATION DU SOUS-SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE EST ASSUREE	109
• RESULTAT 4-3 : L'ADEQUATION DES ETUDES CONCERNANT L'EDUCATION DE BASE AUX BESOINS REELS DU MENA ET DE SES PARTENAIRES EST ASSUREE	110
• RESULTAT 4-4 : LES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISATIONS SUPRA NATIONALES SONT EFFECTIVES ET LES TRANSFERTS COURANTS POUR CHARGES RECURRENTES SONT ASSURES	110
• RESULTAT 4-5 : LES OUTILS DE PROGRAMMATION ET D'EVALUATION SONT DISPONIBLES.....	110
• RESULTAT 4-6 : LE SUIVI-EVALUATION DU PLAN D'ACTION ANNUEL EST ASSURE A TOUS LES NIVEAUX DE mise en œuvre	112
• RESULTAT 4-7 : LES PERSONNELS DE L'EDUCATION DE BASE SONT GERES EFFICACEMENT	112
• RESULTAT 4-8 : LES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES SONT EFFICACEMENT GEREES	114
• RESULTAT 4-9 : LES STRUCTURES DISPOSENT DE MOYENS DE TRAVAIL	115
• RESULTAT 4-10 : LES PERSONNELS DES STRUCTURES DE mise en œuvre DESPROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME.....	117
B. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA CINQUIEME MCS.....	117
C. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIEME MCS	119
VI. ANNEXES	121
ANNEXE VI-1 : OUTIL DE COLLECTE D'INFORMATIONS AUPRES DES STRUCTURES CENTRALES DE mise en œuvre DU PLAN D'ACTION DU MENA	121
ANNEXE VI-2 : OUTIL DE COLLECTE D'INFORMATIONS AUPRES DES STRUCTURES DECONCENTREES DE mise en œuvre DU PLAN D'ACTION DU MENA	126
ANNEXE VI-3 : TAUX DE REALISATION DES PROGRAMMES ET SOUS-PROGRAMMES DU PDSEB 2014-2016.....	129
ANNEXE VI-4 : SITUATION DES ADMIS AU CONCOURS D'ENTREE EN CLASSE DE 6E PAR REGION, OPTION : EG ..	130
ANNEXE VI-5 : SITUATION DES ADMIS AU CONCOURS D'ENTREE EN 6EME PAR REGION, OPTION EFTP	130

ANNEXE VI-6 : RESULTATS DU BEPC DE LA SESSION DE 2017 PAR REGION, Y COMPRIS LES CANDIDATS LIBRES	130
ANNEXE VI-7 : RESULTATS DEFINITIFS DES ELEVES REGULIEREMENT INSCRITS (SANS LES CANDIDATS LIBRES) AU BEPC DE LA SESSION DE 2017 PAR REGION	131
ANNEXE VI-8 : RESULTATS DEFINITIFS DES CANDIDATS LIBRES AU BEPC DE LA SESSION DE 2017 PAR REGION	131
ANNEXE VI-9 : RESULTATS DEFINITIFS DES EXAMENS DE L'EFTP DE LA SESSION DE 2017	132
ANNEXE VI-10 : BILAN ANNUEL DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES EN 2017	132
ANNEXE VI-11 : ECHELLE DE MESURE DES PERFORMANCES POUR LA REALISATION D'INFRASTRUCTURES EDUCATIVES	134
ANNEXE VI-12 : BILAN GLOBAL DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION ANTERIEURS A 2017	134
ANNEXE VI-13 : BILAN DE L'EXECUTION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION ANTERIEURS A 2017	135
ANNEXE VI-14 : REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT POURVU PAR NIVEAU	135
ANNEXE VI-15 : TONNAGE LIVRE PAR L'ÉTAT, LE CRS ET LE PAM	136
ANNEXE VI-16 : SITUATION DES ENSEIGNANTS FORMES DANS LES ECOLES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	136
ANNEXE VI-17 : SITUATION DES ENSEIGNANTS FORMES DANS LES ECOLES PRIVEES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	136
ANNEXE VI-18 : RECRUTEMENT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF EN FORMATION INITIALE DE 2015 A 2018	136
ANNEXE VI-20 : SITUATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'EFTP BENEFICIAIRES DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT, EXERCICE 2017, ET LEURS EFFECTIFS	137
ANNEXE VI-21 : SITUATION DES FILIERES/SPECIALITES PAR ETABLISSEMENT D'EFTP	138
ANNEXE VI-22 : EFFECTIFS DES APPRENANTS DES SSAP	140
ANNEXE VI-23 : REPARTITION DES RESULTATS DES ADMIS AU CQP PAR REGION	141
ANNEXE VI-24 : REPARTITION DES RESULTATS DES ADMIS AU BQP PAR METIERS	141
ANNEXE VI-25 : REPARTITION DES RESULTATS DES ADMIS AU BPT PAR METIERS	141
ANNEXE VI-26 : SITUATION DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PRIORITAIRES	142
ANNEXE VI-27 : MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS 2017-2018	144